

## Devant les demandes du Québec

# Trudeau, déçu de l'attitude des provinces

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — Dans un discours qu'il prononçait hier soir devant le barreau canadien réuni à Vancouver, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est dit très déçu de l'attitude qu'auraient prise les premiers ministres qui ont participé à la conférence interprovinciale d'août dernier.

"Apparemment, a-t-il dit, aucun des chefs des délégations provinciales n'a voulu endosser ni rejeter la position du Québec sur l'extension des pouvoirs provinciaux au domaine des affaires internationales. Un premier ministre y aurait même déclaré qu'il préférerait abandonner le règlement de la question aux chefs des gouvernements fédéral et québécois. Pareille attitude fausse entièrement la perspective. Il n'est pas question de différend entre deux gouvernements, encore moins entre les chefs de ces gouvernements, mais de divergence d'opinion sur l'organisation de notre régime fédéral, donc, sur le genre de pays dans lequel nous voulons vivre. Nul Canadien ne peut se permettre de demeurer à l'écart, quand il s'agit d'une question vitale qui touche l'unité nationale et, par ricochet, tous les Canadiens dans toutes les provinces."

## Un projet de loi

## Ottawa annonce une hausse générale des tarifs postaux

OTTAWA — Le ministre des postes, M. Kierans, annonce une augmentation générale des tarifs postaux. Les hausses entreront en vigueur en deux temps :

- des le 1er novembre pour les cartes postales (de 4 à 5 cents), les cartes de Noël (de 3 à 5 cents), les imprimés publicitaires, les circulaires et divers envois de troisième et quatrième classe;

- dès l'adoption d'un projet de loi à cette fin, au début de la session, les tarifs postaux seront augmentés à l'égard du courrier de première classe et des envois de deuxième classe, c'est-à-dire les journaux et les revues; mais l'importance de ces augmentations ne sera connue qu'au moment du dépôt du projet de loi.

Le ministre a précisé que les augmentations qui entreront en vigueur le 1er novembre accroîtront de \$17 millions les revenus du ministère pour les cinq derniers mois du présent exercice (qui prend fin le 31 mars) et de \$35 millions pour un exercice complet.

Le ministre, a précisé que toutes les catégories de courrier seront modifiées, ajoutant que les nouveaux tarifs seront fixés en se basant sur le principe qui veut que toute entreprise se doit de rentrer dans ses frais.

M. Kierans a souligné qu'il s'attend que chaque catégorie de courrier et que chaque service fourni par les Postes fasse ses frais ou du moins qu'il paie sa juste part du coût d'exploitation des postes canadiens.

A compter du 1er novembre, les frais de port d'une circulaire portant une adresse ou d'une carte de souhaits seront de cinq cents jusqu'à deux onces et trois cents par deux onces en sus.

Les objets publicitaires sans adresse seront assujettis au tarif de trois cents jusqu'à deux onces et un cent et demi par deux onces en sus.

Le tarif pour les cartes de Noël et les cartes de souhaits qui était jusqu'ici de trois cents jusqu'à deux onces sera de cinq cents et le tarif des cartes postales qui était de

En relançant de cette façon le débat constitutionnel et en conviant tous les Canadiens à y participer activement, le premier ministre a, une nouvelle fois, établi l'ordre de ses priorités :

- L'adoption d'une loi sur les langues officielles, qui reste nécessaire, malgré les gestes que s'approprient à poser les provinces, car au-delà de ce progrès, estime M. Trudeau, "il importe encore d'assurer aux droits linguistiques des garanties constitutionnelles, de façon à empêcher qu'une majorité législative puisse provisoirement faire obstacle aux droits linguistiques d'une minorité dans une partie quelconque du pays."

- Une réforme du sénat qui porterait sur l'une ou l'autre ou l'ensemble des questions suivantes : composition, mode de sélection, attributions, représentation plus efficace et défense des intérêts régionaux ou linguistiques.

- La réforme de la cour suprême.

- La révision du partage des pouvoirs.

Au sujet de la question des langues le premier ministre a qualifié de ridicule l'accusation selon laquelle le gouvernement fédéral voudrait obliger les Canadiens d'un bout à l'autre du pays à parler les deux langues.

Il a précisé que le respect des langues est une condition

Voir page 2 : Les postes

Voir page 2 : Trudeau

## Les règlements de la Chambre

## Baldwin accuse le gouvernement de vouloir museler l'opposition

OTTAWA (DNC) — Le leader parlementaire des conservateurs M. Gerald Baldwin a violemment attaqué le gouvernement hier, l'accusant de vouloir museler l'opposition, de transformer le parlement en une institution fantôme et d'y imposer la tyrannie de la majorité.

M. Baldwin a fait ces déclarations à la presse par suite de la publication récente d'entrevues avec le président du Conseil privé, M. Donald Macdonald, dans lesquelles ce dernier aurait discuté de questions qui font l'objet de négociations avec l'opposition en rapport avec les règlements de la Chambre.

Il a, de façon très générale, fait rapport de ses entretiens avec les porte-parole du gouvernement en matière de réforme de la procédure, les qualifiant au mieux d'insatisfaisants.

Il a également déclaré aux journalistes que le gouverne-

ment ne paraît pas intéressé du tout à remplir les promesses qu'il a faites à l'opposition, de la doter d'un personnel plus nombreux et plus compétent, de façon à rendre son travail et partant celui de la Chambre, plus efficace.

En faisant état de l'indifférence des porte-parole gouvernementaux, M. Baldwin a précisé qu'il ne se laisserait pas à genoux devant eux pour négocier des miettes.

Un comité de la Chambre a maintenant, ses discussions avec le leader parlementaire des libéraux M. Macdonald se feront soit par lettre, soit de vive voix, mais que dans ce dernier cas, il exigerait la présence de témoins aux conversations.

M. Baldwin paraissait particulièrement irrité de la tournure des discussions entre les leaders des deux grands partis au sujet de la réforme des règlements de la Chambre.

## Saint-Léonard

## Québec n'entend pas imposer une solution

par Donat Valois, de 'a PC

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'éducation n'entend pas imposer, du moins pour le moment, une solution dans l'affaire de Saint-Léonard de Port-Maurice, en banlieue de Montréal.

En vue de prévenir la violence chez les étudiants universitaires et pour établir un meilleur climat entre les autorités et ceux-ci, le ministre Cardinal s'adjoint un conseiller chargé des relations avec le monde étudiant de la province.

Enfin, le ministre a annoncé que le gouvernement du Québec vient d'instituer un collège d'enseignement général et professionnel de langue anglaise à Montréal — le premier — qui ouvrira ses portes en septembre 1969.

M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'éducation, a fait part de ces décisions hier en fin d'après-midi, lors d'une conférence d'information, dans la capitale provinciale.

"La commission scolaire Le Royer de St-Léonard a la responsabilité de l'affectation des écoles. Le ministère n'a pas à intervenir", a dit M. Cardinal, alors qu'il faisait rapport à la presse des derniers développements dans l'affaire de St-Léonard.

Un groupe d'environ 80 étudiants francophones de Saint-Léonard occupent depuis vendredi dernier l'école Aimé-Renaud, institution de la commission scolaire régionale Le Royer.

Les occupants entendent ainsi protester contre la décision de cette commission scolaire régionale de donner cette institution aux étudiants anglophones.

En page 4: trois articles sur le conflit de Saint-Léonard. Un éditorial de Claude Ryan, "Saint-Léonard, problème politique"; un bloc-notes de Vincent Prince, "Les données concrètes du problème qui se pose à l'école Aimé-Renaud"; et des libres propos de Jean-Marc Léger, "Il faut se donner dix, vingt, cinquante Saint-Léonard".

M. Cardinal a précisé qu'il s'était entretenu plus tôt, durant une trentaine de minutes, avec les représentants des étudiants et il a fait part également de ses entretiens du matin avec le président

de la commission scolaire régionale Le Royer, M. André St-Onge, qu'il avait convoqué lundi à ses bureaux de la capitale.

M. Cardinal a dit qu'il avait demandé à M. St-Onge, de convoquer pour ce matin les intéressés, soit les parents francophones et ceux qui désirent faire éduquer leurs enfants dans la langue anglaise, en présence du comité ad hoc, créé récemment et chargé de faire rapport de toute la situation qui existe à St-Léonard avant mercredi soir.

M. St-Onge demandera alors aux intéressés de présenter un nouveau classement d'élèves, lequel pourra être discuté afin que la régionale puisse en arriver à prendre une décision finale avant ce soir quant à l'enseignement qui sera donné à l'école Aimé-Renaud.

M. Cardinal a précisé qu'il avait promis à M. St-Onge de déléguer un membre du cabinet provincial à cette rencontre.

Il a émis le souhait que la rencontre apporte au

Voir page 2: Québec n'entend pas

## La presse soviétique reprend ses attaques contre la Tchécoslovaquie



A Kakahk, en Iran, où les tremblements de terre ont fait des milliers de victimes, on continue à fouiller les ruines des maisons, la plupart du temps pour n'y découvrir que des cadavres. Les mêmes scènes se répètent aujourd'hui en Turquie où un autre tremblement de terre, moins meurtrier cependant, a eu lieu hier.

(Téléphoto AP)

## Secousses telluriques

## La Turquie, frappée à son tour

(D'après l'AFP) — Tandis que dans les zones ravagées samedi et dimanche par le pire séisme jamais survenu dans l'histoire de l'Iran, on faisait le bilan des disparus et que l'on secourait les survivants, un autre tremblement de terre

s'est produit à environ 1.600 milles de là, sur la côte nord-ouest de la Turquie, le long de la mer Noire. Cette secousse n'a toutefois pas eu l'intensité de celle qui a semé la mort en Iran: elle a bouleversé le sol sur un arc s'étendant depuis Sivas à 560 milles au sud-est d'Istanbul jusqu'à Edirne à 150 milles à l'ouest de cette ville, l'épicentre se trouvant au village de Bartin.

Aux premières nouvelles, on compte 15 morts et 200 blessés, mais les autorités turques craignent que ces chiffres n'augmentent au fur et à mesure que l'on découvre de nouvelles zones sinistrées.

A Bartin, de nombreuses maisons se sont écroulées ensevelissant des centaines de personnes sous les décombres et interrompant toutes communications avec le reste du pays. Des unités de l'armée turque ont été envoyées dans toutes les villes et villages touchés par le séisme.

En Iran, où l'on estime à 20.000 le nombre de morts, où l'on dénombre 50.000 blessés et 100.000 sans-abri, un plan d'urgence fonctionne grâce auquel des flottes d'avions parachutent autour des zones sinistrées médicaments et vivres. De nombreux médecins, membres du corps sanitaire et étudiants en médecine en vacances, répondant à l'appel des autorités ont interrompu leurs vacances pour se mettre à la disposition des autorités.

Le gouvernement iranien n'a pas encore formulé de requête d'aide aux Etats-Unis à la suite du tremblement de terre de ces derniers jours. L'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, M. Armin Meyer a néanmoins mis 25.000 dollars d'équipe-

ment médical et d'autres produits à la disposition des autorités iraniennes. L'organisation privée "CARE" a d'autre part été autorisée à remettre 10.000 dollars au gouvernement iranien qui seront affectés à des achats sur place.

## L'acheminement des secours

## Le Biafra dénonce une "manoeuvre" du Nigeria

ADDIS ABEBA (AFP) — La délégation biafraise a fait savoir hier soir à l'empereur Haile Selassie, qu'elle rejetait la proposition du général Gowon de faire atterrir les avions de la Croix-Rouge internationale sur l'aérodrome d'Yuli au Biafra.

"Nous avons déjà neutralisé l'aérodrome d'Obilago, qui est placé sous le contrôle de la Croix-Rouge, ont déclaré les Biafrais, en ajoutant qu'une fois de plus il s'agissait d'une manœuvre du gouvernement fédéral de Lagos pour faire croire qu'il était prêt à une solution humanitaire alors que son idée était de neutraliser une aérodrome militaire.

L'aérodrome de Yuli est en effet utilisé par l'armée biafraise pour des besoins logistiques. Chaque fois les Biafrais se sont opposés à l'idée qu'il puisse être utilisé à des fins humanitaires comme les fédéraux l'avaient à plusieurs reprises suggéré.

La Croix-Rouge internatio-

nale et le gouvernement nigérian étaient parvenus plus tôt hier à un accord sur l'acheminement de secours vers le Biafra par voie aérienne, au cours d'une rencontre entre M. August Lindt, commissaire général du C.I.C.R. pour l'Afrique occidentale et le général Yakubu Gowon, chef du gouvernement fédéral, selon un communiqué du gouvernement nigérian publié hier à Lagos.

Les avions de la Croix-Rouge internationale indiquent le communiqué pourront établir un pont aérien entre l'île de Fernando Poo et la région de Ulithiala au Biafra. Ces vols ne seront autorisés que pendant 10 jours, à partir du jeudi 5 septembre et auront lieu dans la journée entre 7 heures et 16 heures GMT, ajoute le communiqué.

La déclaration reconnaît que ces vols seront insuffisants, compte tenu de l'ampleur des secours nécessaires, et que les transports par voie d'eau

## La censure est établie

## -Prague accélère l'application des accords de Moscou

PRAGUE (AFP) — Le gouvernement tchécoslovaque a entamé une véritable course contre la montre pour que les accords de Moscou soient appliqués dans les plus brefs délais. Au terme d'un conseil des ministres qui a duré presque toute la nuit, le vice-président du conseil, M. Hamouz, a été chargé, hier, à la tête d'une commission de contrôle, de veiller à l'application des mesures découlant de ces accords.

1) La censure est établie. Une sorte de "bréviaire du journaliste aligné" en 10 commandements a été publié. La presse écrite, parlée ou télévisée ne devra critiquer ni les pays du pacte de Varsovie ni le socialisme ni la politique actuelle du parti communiste ni la police et l'armée tchécoslovaques. Le mot occupation est interdit de même que les attaques contre les armées étrangères. La neutralisation du pays ne devra pas être révoquée. Les articles de la presse étrangère hostiles aux pays socialistes ne seront pas reproduits. Le "Rude Pravo" organe du parti a paru normalement hier. Pendant ce temps des négociations ardues se poursuivent pour obtenir l'évacuation des imprimeries, de la télévision et du centre des journalistes toujours gardés par des soldats soviétiques. Des rafales de mitraillettes ont été tirées tout hier matin dans les caves du centre des journalistes: on y soupçonnait la présence de "contre-révolutionnaires". Cette recherche a été vaine, mais des victuilles ont disparu des cuisines et le téléphone est coupé.

Bien que le gouvernement ait affirmé qu'il n'a été procédé à aucune arrestation d'intellectuels beaucoup de journalistes restent dans la clandestinité et la méfiance règne. Signe des temps, il est impossible de trouver une place dans le train Prague-Vienne avant un minimum d'une semaine.

Entre-temps, l'agence de presse CTK a été évacuée hier après-midi par les troupes soviétiques et les journalistes ont été invités à reprendre immédiatement le travail.

2) Des directives ont été envoyées dans tout le pays pour que des négociations soient entamées localement avec ce que l'on appelle ici les "kommandantur" soviétiques. Certaines villes de Bohême comme Brno ou Pilsen ont été presque complètement libérées mais dans d'autres les autorités locales ont refusé de discuter de l'évacuation avec les Soviétiques de crainte d'être traitées par la suite

Voir page 2: Le Biafra

Voir page 2: La censure

## ■ Suites de la première page

## TRUDEAU

de la liberté que doivent accorder aux citoyens les lois d'un pays.

Dans un état bilingue a-t-il dit, il sera nécessaire de parler deux langues pour accéder à certains emplois, tout comme il est nécessaire d'être membre du barreau pour exercer la profession d'avocat, ou de détenir un permis de conduire pour être chauffeur de taxi. Mais la grande majorité des Canadiens continueront sans doute à ne parler qu'une seule langue, sans qu'ils aient à en souffrir. Au contraire, qu'ils parlent l'anglais ou le français, il leur sera possible de traiter avec leurs gouvernements, de faire instruire leurs enfants et d'exercer tous leurs droits juridiques dans leur propre langue. La liberté de chaque Canadien en sera considérablement accrue.

Parlant plus loin des critères devant présider à une révision du partage des pouvoirs, M. Trudeau a dit qu'il devrait porter sur le caractère fonctionnel de la distribution et sur le progrès social et économique qu'elle doit viser à assurer.

Il en a profité pour rappeler que le gouvernement fédéral se réserve dans toute révision de la distribution des pouvoirs, certains pouvoirs essentiels. Ce sont, le contrôle de la politique économique, la répartition des revenus entre les individus et les provinces, les pouvoirs d'assurer l'égalité des chances pour tous les Canadiens et la protection de notre identité nationale tant au pays qu'à l'étranger.

M. Trudeau a reconnu que le gouvernement fédéral a pu manquer à son devoir envers certaines régions ou certains groupes dans le passé mais que la solution à cela n'est pas celle d'une transmission massive de pouvoirs aux provinces.

"A mon avis, a-t-il dit, la solution de tels problèmes ne réside pas dans la transmission de pouvoirs aux provinces, avec l'érosion qui en découlera de la puissance et de l'unité du Canada, mais plutôt dans une amélioration du gouvernement fédéral. De même, le remède aux défaillances d'un gouvernement provincial ne consiste pas nécessairement à inviter le gouvernement fédéral à se substituer à lui en se chargeant de ses responsabilités, la solution réside peut-être dans l'amélioration du gouvernement provincial par les citoyens de cette province".

M. Trudeau a fait une longue rétrospective de la dernière année sur le plan de la négociation constitutionnelle et il a noté des progrès très nets.

Il a demandé aux citoyens de ne pas s'impatienter au sujet des délibérations d'ordre constitutionnel qui se déroulent dans les comités de fonctionnaires, et il a parlé de son désir de rendre publiques certaines conférences plénières au niveau ministériel.

Parlant des positions qu'il a épousées dans le passé, et comme pour clarifier le dossier à cet égard, il a dit ceci: "J'ai rejeté l'équation constitutionnelle qui veut que les droits culturels ou linguistiques égalent les droits provinciaux, que les intérêts d'un groupe linguistique égalent ceux d'une province, ou qu'un Etat souverain, d'après le droit international, puisse être représenté à l'extérieur par deux, trois ou onze gouvernements".

"D'autre part, j'ai aussi rejeté les solutions selon lesquelles un pays est synonyme d'une seule langue ou d'une seule culture, ou selon lesquelles une politique étrangère unique ne pourrait tenir compte des intérêts des dix gouvernements provinciaux. Si la constitution n'est pas claire à cet égard, il est de notre devoir de la clarifier".

"S'il y a une leçon à tirer de l'étude et de la pratique du droit, c'est bien que les positions extrêmes sont insoutenables et que les théories absolues et inflexibles sont inapplicables".

"Ma formation et mon expérience juridiques renforcent mon opposition à la fois à ceux qui veulent tout changer et à ceux qui rejettent la possibilité même d'un changement".

## LES POSTES

quatre cents sera dorénavant celui des lettres, soit cinq cents.

Dans une année complète, ces nouveaux tarifs apporteront un revenu additionnel de quelque \$55,000,000 au ministère des postes.

Il est également à prévoir que le tarif des lettres sera haussé et porté de cinq à six cents.

Un projet de loi à cette fin avait été présenté lors de la dernière session mais avait été rejeté par l'opposition.

Le tarif de troisième classe pour dépôts en nombre, avec un minimum de 10,000 pièces, est haussé de deux cents et demi à quatre cents.

Le nouveau tarif s'applique aussi aux livres expédiés par les éditeurs, les clubs de li-

vres et les distributeurs de gros et détail.

A l'avenir, les objets de troisième et de quatrième classe dont le poids n'excède pas un livre seront affranchis au tarif de la troisième classe et au tarif des colis postaux lorsque leur poids dépasse un livre.

Au régime international, le tarif a également été modifié et porté de huit cents à 10 cents pour une lettre expédiée par avion aux Etats-Unis.

## BALDWIN

Les revendications actuelles des conservateurs portent sur deux ordres de problèmes différents.

Ils cherchent à forcer le gouvernement à remplir ses promesses de doter l'opposition d'un personnel de recherche adéquat.

Ils cherchent à négocier une entente avec le gouvernement au sujet des règlements éventuels des travaux de la Chambre et du moment et de la façon de proposer au parlement une solution globale.

Dans sa déclaration écrite d'hier M. Baldwin prétend qu'il a défini clairement les besoins du parti en personnel de recherche. Mais devant les journalistes, il a déclaré qu'il ne savait pas ce que coûteraient les exigences des conservateurs et qu'on en aurait une meilleure idée lorsqu'on connaîtra le coût du fonctionnement du bureau du nouveau premier ministre. M. Baldwin ne s'est d'ailleurs pas gêné pour laisser entendre qu'il y a une disproportion étonnante entre la générosité avec laquelle le bureau du premier ministre a été garni, et l'hésitation du parti gouvernemental à doter l'oppo-

sition d'une équipe de soutien mieux organisée.

M. Baldwin a dit hier que l'opposition aurait besoin, d'une part, d'une sorte de conseiller en matière de législation et que d'autre part, elle s'accommoderait volontiers d'une dizaine de chercheurs.

Le leader parlementaire des conservateurs ajoute d'ailleurs que même les petits partis, devraient, dans la mesure de leur importance en chambre, pouvoir s'appuyer sur un personnel permanent de spécialistes pour les conseiller en rapport avec diverses législations.

Il était difficile hier, et fort délicat, de justifier l'attaque violente faite par M. Baldwin contre les libéraux particulièrement à cause du fait que de part et d'autre, on s'est refusé jusqu'à maintenant à rendre public, tout le dossier des intentions gouvernementales au sujet de la procédure.

C'est pourquoi M. Baldwin a déclaré hier qu'il ne s'opposerait pas à ce que le gouvernement rende publiques ses propositions, maintenant que de toute façon le débat a été porté dans la presse, dans ce qu'il a appelé une tentative de la part des libéraux de faire du capital politique au sujet de cette question.

Quoi que plutôt discret au sujet des réformes que les conservateurs voudraient voir instaurées, M. Baldwin a dit qu'elles portaient généralement sur des questions comme celles-ci:

— L'abolition du droit d'appel des décisions du président de la Chambre.

— La possibilité pour la présidence de mettre aux voix des propositions portant atteinte aux droits des tiers partis.

— L'autorité trop grande des ministères dans la formation et le fonctionnement des comités, et la participation plus

## Suite de la première page

active des partis d'opposition à la direction de ces comités.

— La révision des règlements concernant les débats sur les motions de subsides en particulier quant à la liberté pour l'opposition de contester selon son choix certains aspects de la politique gouvernementale.

— La réglementation des périodes accordées aux chefs des partis et aux autres membres de l'opposition pour leurs discours en chambre.

En fin d'après-midi hier, le président du conseil privé M. Donald Macdonald, chargé des réformes de la Chambre, n'avait pas encore répliqué aux accusations de M. Baldwin.

Il devait le faire dans la soirée ou peut-être même aujourd'hui.

Le C.I.C.R., poursuit le communiqué, fera tout son possible pour acheminer des vivres par le corridor terrestre

d'Enugu vers Awgu, ou tout autre passage autorisé.

"La Croix-Rouge internationale, conclut le communiqué, n'a jamais eu l'intention d'acheminer ses secours sous escorte armée, car ce serait tout à fait contraire à l'esprit de ses principes".

LA CENSURE

de "collaborateurs". Dans certaines agglomérations, les troupes soviétiques sont toujours présentes parce que les maires n'ont pas accepté la présence des officiers après le départ des soldats. Par tous les moyens le gouvernement tente de convaincre les Tchécoslovaques de cesser cette forme de résistance passive.

Très souvent il est obéi. C'est ainsi qu'à Prague et dans de très nombreuses villes, sauf peut-être en Slovaquie, les inscriptions murales ont été effacées conformément aux vœux des autorités d'occupation.

Les dirigeants tchécoslovaques mettent au point, selon

## Suite de la première page

les milieux généralement bien informés, un document sur le processus d'évacuation des troupes étrangères.

Poursuivant, il a rappelé qu'à St-Léonard, 60 pour cent de la population était francophone et que le reste était formé d'environ 33 pour cent de citoyens d'origine italienne, chinoise, slave et entre quatre et sept pour cent d'origine écossaise, anglaise, irlandaise.

Le ministre a de plus rappelé l'intention du gouvernement Johnson de créer un ministère de l'Immigration dès la présente session et de mettre de l'avant une véritable politique de langue qui, selon lui, apportera des solutions à long terme aux problèmes comme celui de St-Léonard.

Quant à l'instauration de meilleures relations entre les autorités et le monde étudiant, il a dit que la nomination de M. Bernard Landry au poste de conseiller attaché à son cabinet et préposé aux relations avec les étudiants constituait un pas

## Suite de la première page

important dans ce sens.

M. Landry, a-t-il dit, est licencié en droit de l'université de Montréal et diplômé en économie et finance de l'Institut d'études politiques de Paris.

"M. Landry, a commenté M. Cardinal, a été mêlé de très près à la vie du mouvement étudiant durant ses études. Il a, entre autres activités, institué le conseil des étudiants du collège de Joliette dont il fut le premier président".

Actuellement économiste au ministère des richesses naturelles, il a été président de la faculté de droit de l'université de Montréal, de l'Association générale des étudiants de cette institution, du conseil de fondation de l'Union générale des étudiants du Québec UGEQ et fondateur de l'Association des étudiants du Québec en France.

## Québec n'entend pas imposer une solution

## Suite de la première page

moins une solution à court terme afin que l'école puisse ouvrir ses portes le 9 septembre, comme il a été annoncé il y a quelques jours.

Il a dit que la solution qui pourrait être apportée pourrait bien n'être appliquée que durant la présente année scolaire puisqu'il y a actuellement un "comité de restructuration des commissions scolaires pour l'île de Montréal" qui doit lui faire rapport cet automne.

Il a expliqué que ce comité avait été créé parce que la situation qui existe à St-Léonard se retrouve, peut-être avec moins d'acuité, un peu partout à Montréal.

M. Cardinal a réitéré que s'il faut respecter les droits des minorités, il faut également respecter ceux de la majorité.

## Suite de la première page

coûts salariaux élevés et croissants, il pourrait s'agir d'un pur gaspillage de ressources.

L'exode des cerveaux est une autre conséquence des disparités internationales de la productivité et du revenu par habitant; elle est en quelque sorte la contrepartie d'un mouvement en sens inverse des installations de production. Le caractère discriminatoire des lois sur l'immigration favorise également ces mouvements de main-d'œuvre, tout comme l'insuffisance de l'éducation dans les pays riches et la surabondance de l'éducation dans les pays pauvres.

LA PRESSE

Le violent article publié hier soir par les "Izvestia" qui le tenaient semble-t-il en réserve depuis plusieurs jours, serait ainsi, selon le cas, le dur rappel d'un engagement non exécuté, ou un signe brutal de mauvaise humeur.

La publication dans ce même journal d'un éditorial rédigé sur un ton de guerre froide a accentué cette impression de dégradation du climat.

Cette accumulation d'accusations et de menaces laisse penser aux observateurs que la "campagne pour l'exécution" des accords de Moscou va entrer dans une phase active où des résultats concrets seront exigés.

Les dirigeants tchécoslovaques mettent au point, selon

## Suite de la première page

les milieux généralement bien informés, un document sur le processus d'évacuation des troupes étrangères.

Poursuivant, il a rappelé qu'à St-Léonard, 60 pour cent de la population était francophone et que le reste était formé d'environ 33 pour cent de citoyens d'origine italienne, chinoise, slave et entre quatre et sept pour cent d'origine écossaise, anglaise, irlandaise.

Le ministre a de plus rappelé l'intention du gouvernement Johnson de créer un ministère de l'Immigration dès la présente session et de mettre de l'avant une véritable politique de langue qui, selon lui, apportera des solutions à long terme aux problèmes comme celui de St-Léonard.

Quant à l'instauration de meilleures relations entre les autorités et le monde étudiant, il a dit que la nomination de M. Bernard Landry au poste de conseiller attaché à son cabinet et préposé aux relations avec les étudiants constituait un pas

important dans ce sens.

M. Landry, a-t-il dit, est licencié en droit de l'université de Montréal et diplômé en économie et finance de l'Institut d'études politiques de Paris.

"M. Landry, a commenté M. Cardinal, a été mêlé de très près à la vie du mouvement étudiant durant ses études. Il a, entre autres activités, institué le conseil des étudiants du collège de Joliette dont il fut le premier président".

Actuellement économiste au ministère des richesses naturelles, il a été président de la faculté de droit de l'université de Montréal, de l'Association générale des étudiants de cette institution, du conseil de fondation de l'Union générale des étudiants du Québec UGEQ et fondateur de l'Association des étudiants du Québec en France.

## Suite de la première page

coûts salariaux élevés et croissants, il pourrait s'agir d'un pur gaspillage de ressources.

L'exode des cerveaux est une autre conséquence des disparités internationales de la productivité et du revenu par habitant; elle est en quelque sorte la contrepartie d'un mouvement en sens inverse des installations de production. Le caractère discriminatoire des lois sur l'immigration favorise également ces mouvements de main-d'œuvre, tout comme l'insuffisance de l'éducation dans les pays riches et la surabondance de l'éducation dans les pays pauvres.

LA PRESSE

Le violent article publié hier soir par les "Izvestia" qui le tenaient semble-t-il en réserve depuis plusieurs jours, serait ainsi, selon le cas, le dur rappel d'un engagement non exécuté, ou un signe brutal de mauvaise humeur.

La publication dans ce même journal d'un éditorial rédigé sur un ton de guerre froide a accentué cette impression de dégradation du climat.

Cette accumulation d'accusations et de menaces laisse penser aux observateurs que la "campagne pour l'exécution" des accords de Moscou va entrer dans une phase active où des résultats concrets seront exigés.

Les dirigeants tchécoslovaques mettent au point, selon

## Suite de la première page

coûts salariaux élevés et croissants, il pourrait s'agir d'un pur gaspillage de ressources.

L'exode des cerveaux est une autre conséquence des disparités internationales de la productivité et du revenu par habitant; elle est en quelque sorte la contrepartie d'un mouvement en sens inverse des installations de production. Le caractère discriminatoire des lois sur l'immigration favorise également ces mouvements de main-d'œuvre, tout comme l'insuffisance de l'éducation dans les pays riches et la surabondance de l'éducation dans les pays pauvres.

LA PRESSE

Le violent article publié hier soir par les "Izvestia" qui le tenaient semble-t-il en réserve depuis plusieurs jours, serait ainsi, selon le cas, le dur rappel d'un engagement non exécuté, ou un signe brutal de mauvaise humeur.

La publication dans ce même journal d'un éditorial rédigé sur un ton de guerre froide a accentué cette impression de dégradation du climat.

Cette accumulation d'accusations et de menaces laisse penser aux observateurs que la "campagne pour l'exécution" des accords de Moscou va entrer dans une phase active où des résultats concrets seront exigés.

Les dirigeants tchécoslovaques mettent au point, selon

## LE P. HARVEY

coûts salariaux élevés et croissants, il pourrait s'agir d'un pur gaspillage de ressources.

L'exode des cerveaux est une autre conséquence des disparités internationales de la productivité et du revenu par habitant; elle est en quelque sorte la contrepartie d'un mouvement en sens inverse des installations de production. Le caractère discriminatoire des lois sur l'immigration favorise également ces mouvements de main-d'œuvre, tout comme l'insuffisance de l'éducation dans les pays riches et la surabondance de l'éducation dans les pays pauvres.

LA PRESSE

Le violent article publié hier soir par les "Izvestia" qui le tenaient semble-t-il en réserve depuis plusieurs jours, serait ainsi, selon le cas, le dur rappel d'un engagement non exécuté, ou un signe brutal de mauvaise humeur.

La publication dans ce même journal d'un éditorial rédigé sur un ton de guerre froide a accentué cette impression de dégradation du climat.

Cette accumulation d'accusations et de menaces laisse penser aux observateurs que la "campagne pour l'exécution" des accords de Moscou va entrer dans une phase active où des résultats concrets seront exigés.

Les dirigeants tchécoslovaques mettent au point, selon

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

à été créé spécialement dans le but d'établir un lien étroit entre les lecteurs et les auteurs d'articles.

LE DEVOIR

Réf.: Mme Rodrigue

## L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE requiert immédiatement UN TECHNICIEN EN THÉRAPIE INHALATOIRE

Les candidats doivent être éligibles à l'examen du Certificat national.

Tél. 695-1310 Poste 221 ou 222.

## ARCHIVISTE-BIBLIOTHÉCAIRE

Nous sommes à la recherche d'un bachelier en bibliothécomie pour prendre charge de l'organisation et du fonctionnement de notre bibliothèque et de nos archives.

Les bénéfices marginaux attachés à cette fonction sont des plus avantageux, mais le traitement sera déterminé selon l'expérience du candidat.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae complet à:

Commission de Transport de Montréal  
a/s de M. Louis-Philippe Couture  
Surintendant du Service du Personnel  
935 rue Côte  
Montréal 1, Qué.

## COORDONNATEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

(Homme ou femme)

Sous l'autorité du Directeur des Services aux étudiants, il (elle) aura la responsabilité de l'animation et de la coordination de la vie étudiante, particulièrement des activités para-scolaires et du comportement social individuel et collectif des étudiants.

Le traitement sera à discuter avec le candidat(e)

Les candidats(es) intéressés à obtenir ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

Secrétaire général,  
CEGEP de Sherbrooke,  
2965, boul. Université,  
Sherbrooke, P.Q.

## VENDEUR SENIOR DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

## LE POSTE:

Accroître l'implantation du marché dans la Province de Québec, d'une compagnie pharmaceutique des plus progressives et très connue, laquelle a apporté de récentes contributions à d'importants produits concernant le domaine de l'esthétique et le traitement des maladies mentales. Travaillant sous la surveillance d'un membre senior du marketing, et après avoir reçu un entraînement approfondi du programme, le candidat aura tout d'abord la responsabilité de prendre contact directement avec les médecins, les hôpitaux et les pharmacies. Remplissant avec satisfaction son poste il pourra dans un avenir prochain obtenir les responsabilités de gérant.

Endroit: Montréal.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Pour de plus amples renseignements écrivez à notre bureau de Montréal, en référant au dossier 5258.

Hickling-Johnston

HICKLING-JOHNSTON LIMITED CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

2410, PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL • 861-5429

## PHYSIOTHERAPEUTES

demandés par Hôtel-Dieu de Montréal

Les candidats ou candidates intéressés sont priés de téléphoner à

844-0161

Poste 218

## GÉRANT DE PROJET

POUR ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN D'ENVERGURE ET BIEN ÉTABLI

Pour mise en marche et surveillance des projets, assemblées de chantier, contrôle de coûts de production.

Le postulant devra avoir une expérience pratique des fonctions mentionnées et être en mesure de diriger et coordonner les surintendants et le personnel de chantier et d'évaluer les modifications ou changements.

Salaire à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 929,  
Le Devoir, Montréal, P.Q.

## LE CEGEP DE JONQUIÈRE

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière est à la recherche de candidats pouvant occuper les postes suivants:

## • Chef de secteur pour les sciences pures et appliquées

Le candidat devra posséder une formation universitaire et l'expérience requise dans l'enseignement et l'industrie. Le traitement sera selon les normes du ministère de l'Éducation. Faire parvenir le curriculum vitae.

## • Programmeur-analyste

Le candidat devra posséder un minimum d'expérience de 1 an en programmation (fortran et assembleur). Il sera chargé de la programmation et de l'entretien des applications administratives et commerciales du CEGEP de Jonquière. Le traitement pourra être de \$5,000 à \$7,000.

## • Opérateur-appareteur

Le candidat verra à l'opération de l'ordinateur du Centre d'informatique du CEGEP de Jonquière. Il s'occupera de la mise à jour du "software" et de la documentation technique. Il supervisera également les travaux de laboratoire des étudiants, se familiarisera avec les techniques de la programmation et s'occupera de l'opération sur les unités auxiliaires. L'expérience dans ce genre de travail sera considérée et le traitement pourra être de \$4,000 à \$6,000.

Faire parvenir les demandes à:

M. Jean Fortin,  
Secrétaire général,  
C.P. 340, Jonquière, P.Q.

## CHEF, SECTION DE L'ÉDUCATION DES ADULTES TRAITEMENT JUSQU'À \$18,646

Direction des régions septentrionales  
ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien  
OTTAWA

FONCTIONS: Sous la direction générale du chef de la Division de l'éducation, le titulaire devra élaborer, surveiller et diriger le programme d'éducation des adultes des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau Québec, évaluer des projets précis et former le personnel afin que les adultes des régions septentrionales puissent participer activement à l'expansion du Nord.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire au niveau de la maîtrise, de préférence, et spécialisation en éducation des adultes ou en sciences sociales. Bon nombre d'années d'expérience comportant des responsabilités croissantes dans le domaine de l'éducation des adultes ou du développement communautaire, dont deux ans à titre de superviseur immédiat de vastes programmes d'éducation. Il serait avantageux pour les candidats de posséder une expérience pertinente du travail sur place.

Pour obtenir des détails et des formulaires d'inscription, écrivez immédiatement à:



CADRES SOCIO-ECONOMIQUES  
COMMISSION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
TOUR "A", PLACE DE VILLE  
OTTAWA 4 (ONTARIO)  
Mentionner le numéro de  
programme 68-4431.

## LA RÉGIONALE LE ROYER DEMANDE

## PROFESSEURS DE FRANÇAIS

au niveau de 10e et 11e années

## PROFESSEURS D'ANGLAIS

au niveau de 8e, 9e, 10e et 11e années

## PROFESSEURS D'HISTOIRE

au niveau de 8e et 9e années

Communiquer par téléphone à 645-7401 et demander le Chef du Personnel.

## COMMUNIQUÉ

La République Démocratique du Congo recrute des professeurs français canadiens et belges pour l'enseignement secondaire et supérieur.

## A. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

## 1. Titres académiques

a) Licence ou doctorat ou titres équivalents (pas de juristes)  
b) Titulaire de diplôme de 2 à 3 ans d'études supérieures.

## 2. Âge limite

45 ans.

## 3. Disciplines demandées

- Lettres et Sciences humaines (sauf droit)  
- Sciences pures et mathématiques  
- Sciences appliquées  
- Spécialistes en navigation et pêche (officier au long cours)

## 4. Dossier à fournir

a) demande d'engagement;  
b) fiche de renseignements ou curriculum vitae;  
c) 3 copies légalisées ou photocopies diplômes;  
d) 3 exemplaires de certificat récent de bonne vie et mœurs (extrait de casier judiciaire);  
e) 3 exemplaires d'extrait d'acte de naissance - et le cas échéant, extrait d'acte de mariage et de naissance des enfants;  
f) certificat médical récent d'aptitude physique à l'enseignement au Congo;  
g) 3 exemplaires d'état de services déjà prestés dans l'enseignement attestés par des autorités scolaires responsables;  
h) 3 photos passeport.

## B. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

## 1. Trait

## Requête en vue de l'annexion de Saint-Michel

par Jean-Claude Leclerc

Une requête en vue de provoquer l'annexion de Saint-Michel à Montréal a été lancée hier dans cette municipalité de banlieue par le "comité d'épuration de Saint-Michel". Les membres du comité ont porté en porte demandant aux contribuables de solliciter du ministre des affaires municipales la tenue d'un référendum d'annexion.

Le président du comité d'épuration, M. Pierre Bégin, a révélé hier au cours d'une conférence de presse, que son groupe avait rencontré à deux reprises le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Lucien Saulnier. Celui-ci se serait montré favorable à l'annexion, mais aurait exigé que la tenue d'un tel référendum se fasse sous la surveillance de la Commission municipale de Québec.

La requête contient 15 motifs faisant état de ce que le comité d'épuration tient pour une situation dans laquelle le conseil municipal actuel ne jouit plus de la confiance des contribuables.

La requête dit notamment que "la plupart des membres du conseil municipal de Saint-Michel ont admis avoir reçu des sommes d'argent assez importantes au cours et à l'occasion de leur mandat".

Saint-Michel est actuellement sous tutelle en vertu d'une loi spéciale. Le comité estime que la restructuration de cette municipalité coûterait cher et serait pratiquement irréalisable dans le contexte actuel.

Le texte de la requête se termine par les trois conclusions suivantes. Les signataires prient le ministre, M. Robert Lussier:

— "de vérifier si les autorités de la ville de Montréal sont prêtes à préparer un règlement d'annexion du territoire de Saint-Michel à la ville de Montréal;

— "d'ordonner en conséquence dans le plus bref délai possible un référendum à Saint-Michel, sur la question de savoir si les contribuables de Saint-Michel ont avantage et veulent s'annexer à la ville de Montréal;

— "de voir à ce que ce référendum se fasse sous l'entière autorité et surveillance de la Commission municipale de Québec, permettant ainsi un vote libre et exempt de toute contrainte".

Le comité fera circuler sa requête à l'aide de contribuables bénévoles qui passeront de logis en logis.

Le président du comité, M. Bégin, a précisé que M. Saulnier n'avait pas pris l'initiative de ce mouvement et qu'il n'avait fait de la part de Montréal aucune proposition écrite sur les conditions d'une annexion éventuelle.

Le comité a déjà fait parvenir une copie de la requête qui circule au ministre Robert Lussier, au premier ministre Daniel Johnson, au premier ministre intermédiaire, M. Jean-Jacques Bertrand, au maire Jean Drapeau et au président du comité exécutif, M. Saulnier.

On sait qu'un parti municipal, distinct du comité d'épuration, a été formé en vue de présenter des candidats à la prochaine élection qui doit se tenir à Saint-Michel le 4 octobre prochain.

Un groupe de contribuables a également présenté à la Cour supérieure une demande visant à écarter de leurs postes les membres actuels du Conseil municipal. Cette demande est pilotée par Me Gérard Beaudry.

## Réactions patronales et ouvrières face à la grève de la construction annoncée pour vendredi à Montréal

Présidée par un groupe de hauts fonctionnaires du ministère du travail qui l'a convoquée, une réunion du comité de la construction se tiendra demain matin à Sainte-Foy. Les participants tenteront de trouver une formule tendant à éviter les conflits intersyndicaux comme celui qui vient de se produire à Baie-Comeau.

## Masse: de la politique salariale dépend la stabilité économique

"La politique salariale est essentielle à la planification et à la stabilité économique".

C'est ce qu'a déclaré M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, à Lebel-sur-Quevillon.

Dans le contexte québécois le gouvernement du Québec est de loin le plus important employeur individuel. Les salaires ou les subventions servant à payer des traitements

à plus de 200.000 employés du secteur public et des institutions para-publiques dont les fonds proviennent du budget du Québec, représentent un peu plus de la moitié des dépenses totales prévues à ce budget.

Le député de Montcalm a également souligné que le gouvernement doit veiller à maintenir l'équilibre entre les dépenses qu'il est appelé à effectuer et les ressources de l'Etat qui ne sont pas illimitées.

L'accroissement des revenus d'un gouvernement est fonction de l'accroissement du produit national brut. La masse salariale doit, si on veut maintenir en vigueur les programmes que s'est déterminés le gouvernement, agir dans le même sens. La limite d'augmentation de cette masse salariale sera donc étroitement liée dans ses proportions à l'accroissement des revenus.

### le chambran plein ciel

Situé à 111, Côte Vertu entre l'Académie et la Gare Vertu (entre du CN) visites de 1 h. à 9 h. samedi et dimanche 1 h. à 5 h. Téléphone 334-1883



C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do) galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite MONTREAL 322-4160 QUEBEC 872-9244 PRIMEAU METAL INC.

COURS DE FORMATION SOCIALE par correspondance INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUEBEC INC. Annexe à l'Université de Sherbrooke. Subventionné par le Ministère de l'Éducation. 230 ouest, rue King, local 202 Sherbrooke, Que. Tél.: Montréal, 527-8831

FUNKIA (Hemerocallis Bleue) Très vivace, 15-20", grandes feuilles vertes ou rayées, supporte l'ombre et la chaleur. Précieux pour massifs et haies basses. Planter en avril-mai ou sept-oct. Fortune! Feuillage vert pâle, fleurs bleu pâle, ch. \$0.50; douz. \$5.00; le 100, \$35.00. Port payé. Variétés: Feuillage strié vert et blanc, fleurs lilas, ch. \$0.50; douz. \$5.00; le 100, \$45.00. Port payé. W. H. PERRON & Cie Ltée (64) 515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TEL. 681-1615



Jour et nuit, les sympathisants des élèves qui occupent l'école Aimé-Renaud, à Saint-Léonard, se succèdent pour démontrer leur appui. (Photo Le Devoir par Keystone)

### A Saint-Léonard

## Les parents font bloc avec les étudiants et la manifestation prend plus d'ampleur

Le conflit scolaire de Saint-Léonard a atteint hier soir son point de crise alors que les parents des étudiants qui occupent l'école Aimé-Renaud ont rejeté catégoriquement tout compromis.

Lors d'une réunion convoquée dans le sous-sol d'une maison privée ils ont décidé de rencontrer les autres parties en cause convoquées par télégramme par le président de

la commission scolaire régionale LeRoyer, M. André Saint-Onge.

Ils ont cependant nié à M. Saint-Onge le droit de limiter à trois leurs délégués à cette réunion qui fait suite aux entretiens que le président de la commission a eus avec le

ministre de l'éducation. C'est une délégation de sept membres qu'ils doivent donc envoyer ce matin.

Mais il semble que les pourparlers y seront extrêmement laborieux. La solution, suggérée à titre personnel par le président du Mouvement d'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux, de réunir dans cette école des étudiants francophones et anglophones de 10e et 11e année, a été étudiée par les parents.

Possible au début du conflit, cette solution est maintenant jugée trop "explosive". "Aussi bien leur donner des gants de boxe," a lancé un père de famille.

Au reste, plusieurs parents estiment que le temps est fini où, pour accommoder les étudiants anglophones, ce sont les étudiants francophones qui doivent hériter des plus mauvais locaux. "Ça fait 10 ans que nos enfants vont dans des sous-sols," a lancé un autre.

Les parents trouvent de plus qu'ils n'ont pas à contrecarrer la décision prise par leurs enfants d'occuper l'école. "On peut les influencer, on ne peut pas les trahir," a dit l'un d'eux.

Au moment où les parents durcissent leur position et font bloc avec les occupants d'Aimé-Renaud, on apprend d'autre part que les professeurs doivent faire connaître aujourd'hui quelle action ils entreprendront en regard de la crise actuelle.

Entre-temps la manifestation permanente qui se déroule devant l'école connaît hier soir, au moment de mettre sous presse, une affluence et une puissance d'affirmation sans précédent. Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, marchait avec les manifestants, ainsi que le président de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, Me Yvon Groulx.

La police de Saint-Léonard semblait n'avoir pas de difficultés à maintenir l'ordre sur les lieux, en dépit de l'affluence des automobiles. Seule une voiture de la Sûreté du Québec était sur les lieux.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a apporté hier son entier appui à la population francophone de Saint-Léonard ainsi qu'aux professeurs et aux élèves dans "leur prise de conscience collective".

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, comme l'établissement clairement la résolution de son congrès de mars 1968 et les autres positions qu'elle a prises depuis ce congrès, souscrit sans réserve aux objectifs ultimes de la po-

pulation francophone de Saint-Léonard dans le domaine scolaire. A la suite des nouveaux événements qui viennent de se produire, et notamment au fait que les autorités scolaires veulent déplacer vers une municipalité voisine les 800 étudiants francophones pour accommoder à Saint-Léonard même quelque 250 élèves disant anglophones, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réitère son entier appui aux parents, aux professeurs et aux élèves de langue française de Saint-Léonard dans leur prise de conscience collective et leur attitude ferme

### Une nouvelle ligne d'autobus à Saint-Laurent

La Commission de transport de Montréal annonce la mise à l'essai d'une nouvelle ligne d'autobus pour desservir les secteurs industriels de la Montée de Liesse et de la Côte-Vertu dans la ville de Saint-Laurent.

La nouvelle ligne 123 Montée-de-Liesse fonctionne aux heures de pointe, du lundi au vendredi. Elle rejoint à son extrémité nord-est les lignes 116 de l'Eglise, 118 du Collège et 121 Côte-Vertu. Le tronçon sud-ouest croise le chemin de la Côte-de-Liesse pour permettre la correspondance avec la ligne 100 Métropolitain.

### 18 Africains francophones en visite à Montréal

Dix-huit Africains francophones sont présentement à Montréal conformément au projet Carrefour-Afrique, après avoir passé cinq semaines aux Etats-Unis.

Ces participants au programme des Leaders africains pour la jeunesse sont originaires du Cameroun, du Congo-Kinshasa, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, du Maroc, du Niger, du Sénégal et du Togo.

Arrivés lundi à Montréal et n'en repartant que demain, ils ont l'occasion de discuter avec des leaders étudiants de l'université de Montréal, de McGill et de l'UQEQ. La visite du centre d'études canadiennes-françaises à McGill est à leur programme.

Ils habitent chez des familles montréalaises et d'anciens participants de Carrefour-Afrique.

### Régionale de Chambly

## La rentrée est reportée au 23 pour 18,000 élèves

La commission scolaire régionale de Chambly, qui dessert 18.000 élèves du secondaire en banlieue sud de Montréal, a causé une surprise complète hier en annonçant, à la veille de la rentrée, que ses écoles demeureraient fermées jusqu'au 23 septembre.

La commission scolaire a attribué cette décision à la nécessité pour elle de refaire tout son programme et ses horaires d'enseignement, parce que le nouveau contrat de travail avec les enseignants du Québec n'est toujours pas signé.

Le président de la régionale de Chambly, M. Charles-Edouard Plamondon, a expliqué au "Devoir" hier soir que le geste de la régionale ne doit en aucune façon être assimilé à un "lock-out" ou à une quelconque mesure de pression sur les enseignants en négociation. La rentrée est retardée de

deux semaines, a-t-il souligné, parce que la régionale est obligée de reconstruire ses horaires d'enseignement et de réorganiser les affectations de ses professeurs.

En effet, la régionale avait fondé son organisation sur les critères et normes de travail prévus dans le projet (patronal) de convention collective pour tous les enseignants de la province. Or, ce projet n'a pas été accepté par les syndicats d'instituteurs qui viennent de demander l'intervention d'un conciliateur. Le nouveau contrat de travail n'est pas signé.

En conséquence, l'ancienne convention collective entre la régionale de Chambly et l'Association des enseignants de Chambly qui expirait le 30 juin dernier, est reconduite automatiquement.

Et cette convention collective stipule des conditions de travail (nombre de périodes d'enseignement par semaine, rapport maître-élève, etc.) différentes de celles prévues au projet patronal pour 1968-69.

A la toute dernière minute, on nous dit qu'il fallait nous en tenir aux stipulations de l'ancien, a expliqué M. Plamondon. Il nous a donc fallu tout recommencer l'ajustement des horaires et le programme de travail. C'est un travail qui prend au moins deux semaines. Il était inutile de faire entrer les élèves tout de suite, alors qu'il faut reviser tout le programme.

M. Plamondon a précisé que ce sont à la fois la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des enseignants de Chambly qui ont averti la régionale, la semaine dernière, de respecter le contrat de travail de l'année dernière aussi longtemps que le nouveau contrat, provincial cette fois, ne sera pas signé.

Rejoint à Québec hier soir, le directeur des relations de travail à la Fédération des commissions scolaires, M. Alexandre Dugré, a confirmé que la FCSQ avait envoyé des directives aux commissions scolaires, leur recommandant de s'en tenir au statu quo de juin. Mais M. Dugré n'avait pas encore été informé de la décision de la régionale de Chambly et n'a pu commenter la situation.

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL  
ALLEMAND JAPONAIS  
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT  
PAR MOIS \$29<sup>00</sup> PAR MOIS  
COURS DEDUCTIBLES DES IMPOTS  
LEÇON-TEST GRATUITE  
globe école de langues  
SUITE 1538  
1 PLACE VILLE MARIE  
865-9731

NOUS ACHETONS VOS  
MANUELS DE L'AN DERNIER  
ACHETONS-VENDONS-ECHANGEONS  
LIVRES  
DE CLASSE  
USAGÉS ET NEUFS  
ECONOMISEZ  
JUSQU'A 40%  
LIBRAIRIE  
MÉNARD  
222 EST, STE-CATHERINE - 861-5621  
Entre St-Denis et St-Laurent  
(2 rues à l'ouest de St-Denis) Ouvert cette semaine  
tous les soirs

EDUCATION PERMANENTE,  
COLLEGE LIONEL-GROULX,  
Ste-Thérèse, (Terrebonne)  
COURS du SOIR et du SAMEDI  
1. Cours du Baccalauréat ès arts.  
Français A051, A354; Biologie A351; Philosophie  
A331 et A332; Math. A132 et A234; Civilisation  
grecque A152; Sociologie A351.  
2. Cours du C.E.G.E.P.:  
Français et Philosophie 101, 201, 301, 401;  
Administration des affaires et Nursing à St-Jérôme.  
Assistance sociale à St-Jérôme et à Mont-Laurier.  
Ces cours commencent dans la semaine du 9 septembre.  
3. Cours de culture populaire:  
Anglais aux Français; Français aux Anglais;  
Psychologie des adultes; la Bible et l'Eglise.  
Ces derniers cours débutent en octobre.  
POUR TOUT RENSEIGNEMENT:  
Directeur des cours du soir,  
Séminaire de Ste-Thérèse,  
Tél.: 435-3695

ASSURANCE  
INCENDIE  
L. M. DESILETS  
Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-9311

## Saint-Léonard, problème politique

Vincent Prince étudie ci-dessous les données concrètes du conflit qui a surgi à Saint-Léonard autour de l'école secondaire Aimé-Renaud. Mais il y a, dans ce conflit, beaucoup plus qu'une querelle autour d'une école secondaire. Saint-Léonard est un cas témoin qui met en cause tout l'avenir de la politique linguistique et scolaire du Québec.

La politique québécoise en matière d'éducation a reposé, jusqu'à maintenant, sur le principe de l'égalité des deux communautés linguistiques. Dans le domaine scolaire, c'était, en somme, la politique de la coexistence des deux langues sous la forme de services scolaires offerts dans chacune des deux langues à tous les jeunes Québécois.

Juste en soi, ce système aurait probablement continué de fonctionner sans difficulté si ne s'était présentée, ces dernières années, la question complexe des immigrants. Ceux-ci se sont établis au Québec par milliers depuis la fin de la guerre. Alors qu'ils auraient pu normalement opter pour l'école de la majorité, ils ont plutôt choisi les écoles de la minorité. D'où le grave problème qui a surgi dans l'esprit des Canadiens français: cette évolution serait-elle annonciatrice d'une éventuelle mise en minorité des Canadiens français dans leur propre province? D'où, également, la question beaucoup plus brûlante que soulèvent les citoyens de Saint-Léonard: faudra-t-il changer par le fait accompli une politique qui semble jouer contre l'épanouissement normal de la majorité?

Il faut reconnaître la gravité du problème soulevé quant à l'avenir du fait français au Québec, et plus particulièrement à Montréal. Dans le reste de la province, il n'y a pas de sujet immédiat d'inquiétude, si l'on s'en reporte aux statistiques de Richard J. Joy qui furent analysées ici même il y a quelques semaines. A Montréal, le problème se pose différemment, et les répercussions de cette situation pourraient, à la longue, être dangereuses pour l'ensemble du Québec. Nous n'entrevoions pas pour un avenir aussi proche que certains l'affirment, la minorisation des Canadiens français à Montréal. Il reste néanmoins évident que le taux de natalité des Canadiens français accuse, ces années-ci, une baisse alarmante. Il est non moins évident que les Canadiens français ne sont pas, d'après les statistiques, un peuple assimilateur. Juxtaposez ces deux faits l'un à l'autre: vous ne pouvez qu'être amené à des considérations pessimistes sur l'avenir.

Un peuple qui demeurerait indifférent en face de ces perspectives serait un peuple indigne de vivre. Il ne mériterait plus de conserver sa place dans la famille des nations. Aussi faut-il accueillir avec compré-

hension la réaction qui s'est manifestée à Saint-Léonard. Les citoyens canadiens-français de cette ville de banlieue voyaient se produire sous leurs yeux, avec une rapidité foudroyante, le phénomène qu'annoncent dans un langage plus froid les statistiques. Ils ont eu une réaction vitale. Ils ont refusé de laisser se faire sans résistance un glissement qui répugne à leur instinct très normal de survie. Qui pourrait sérieusement leur en faire grief?

Des complications naissent cependant du fait qu'un droit humain n'existe jamais seul, à l'état pur, et qu'il doit se définir, dans la pratique, par rapport à d'autres droits également importants.

Montréal n'a jamais été, depuis un siècle et demi, une ville uniquement française. Elle était, dès le milieu du siècle dernier, une ville bilingue. Elle l'est demeurée, et elle doit le demeurer si elle veut conserver son rang de métropole économique et sociale en Amérique du Nord.

Cette vocation particulière de Montréal a attiré dans notre ville, depuis des générations, des citoyens de toutes croyances et de toutes cultures. Ils y sont venus, ils s'y sont implantés, ils y ont oeuvré, sur la foi des garanties que Montréal leur offrait sur le plan scolaire et linguistique. Que certains d'entre eux aient occupé trop de place, qu'ils se soient installés dans un régime de privilège qui ne saurait durer, il suffit de connaître un peu Montréal pour le savoir. Que le régime du bilinguisme ait fonctionné trop souvent à sens unique, surtout dans le monde des affaires, c'est une autre vérité indiscutable. Que les Canadiens français, de leur côté, aient laissé, par indifférence, les Néo-Canadiens grossir les rangs de la communauté anglophone, c'est encore un fait qu'on ne saurait contredire. Tout cela ne change cependant pas la proposition fondamentale que nous avons énoncée: Montréal fut, demeure et doit demeurer une ville à vocation bilingue.

Certains fanatiques qui ont pu se glisser dans les rangs des manifestants de Saint-Léonard sursauteront en lisant ces propos. Nous croyons, au contraire, que la majorité des citoyens de Saint-Léonard sont disposés à les entendre, peut-être même à y souscrire.

Ce que ceux-ci soutiennent, en retour, c'est que le bilinguisme scolaire, comme nous l'avons pratiqué depuis des générations, conduit non pas au bilinguisme mais à l'unilinguisme anglais dans la vie réelle. Ils sont à la recherche, si nous les avons bien compris, d'un régime scolaire nouveau qui ne serait pas synonyme, quoi qu'on ait pu dire, d'unilinguisme français étroit et jaloux, mais qui favoriserait un bilinguis-

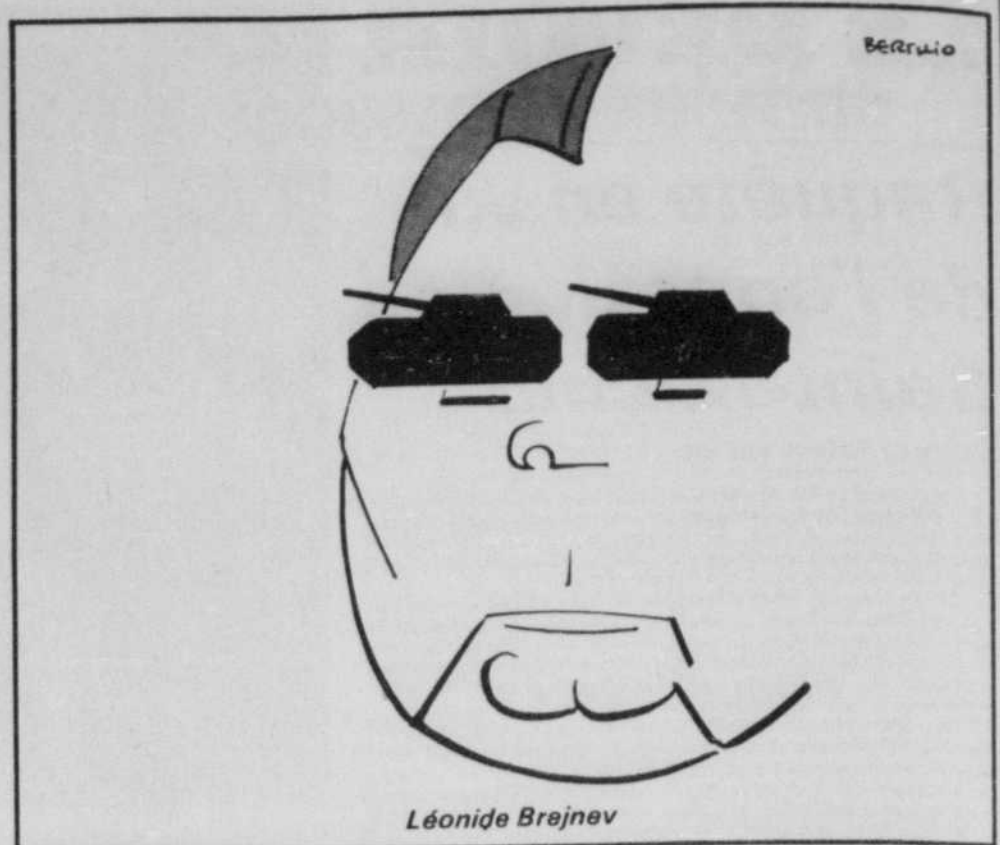
me efficace tout en assurant la nette primauté du français.

Nous inclinons à croire qu'il n'est pas de bilinguisme sérieux sans la reconnaissance de deux systèmes scolaires parallèles, l'un à caractère français, l'autre à caractère anglais. Nous inclinons également à croire qu'il serait très dangereux de vouloir légiférer, en ces matières, à partir de l'origine ethnique plutôt que du seul facteur de la préférence linguistique. Une égalité encadrée dans des cadres trop étroits, une égalité de survie surveillée et contenue et non d'épanouissement, est en fait une inégalité voilée sous le couvert de l'égalité. Mais quand nous parlons ainsi, nous émettons une opinion qui porte sur des structures — par conséquent une opinion discutable et sujette à nuances — et non une position de principe immuable. La minorité anglophone, devant les événements de Saint-Léonard, a réagi jusqu'à maintenant en agitant l'étendard sacré des droits naturels: n'aurait-elle pas profité, elle aussi, à quitter la région étherée des principes purs, et à examiner loyalement avec nous le problème d'avenir que soulève l'évolution démographique du Québec et les conséquences qu'on pourrait en tirer pour l'aménagement des structures scolaires?

Si le conflit scolaire de Saint-Léonard devait dégénérer rapidement en un conflit politique d'envergure sur l'avenir de la politique linguistique au Québec, nous prévenons dès maintenant nos lecteurs qu'ils nous trouveraient demain du côté de la justice, de l'équité et de la modération, c'est-à-dire défendant une position inspirée des grandes lignes du rapport Laurendeau-Dunton. Mais nous croyons franchement que le conflit actuel devrait plutôt se prêter à un effort loyal d'analyse qu'à des combats rangés sur le plan des principes absolus. Et nous formulons de nouveau, en terminant, une proposition que nous avons déjà faite ici même, à savoir qu'il serait sot et stupide de prétendre régler le problème soulevé à Saint-Léonard à partir de ce seul cas particulier, et qu'il faudrait le plus tôt possible établir, en cette matière, une politique qui vaudrait pour toute la région de Montréal. Cette politique devrait, cela va de soi, être démocratiquement définie, c'est-à-dire que devraient participer à sa définition non pas les seuls Canadiens français mais tous ceux qui vivent dans la région, quelle que soit leur origine, leur religion, leur langue ou leur condition sociale.

Saint-Léonard aura eu le mérite de nous rappeler un problème aigu. Ce n'est toutefois pas de cette seule ville que doit venir une solution qui devra valoir pour tout le grand Montréal.

Claude RYAN



Léonide Brejnev

### LIBRES PROPOS

## Il faut créer dix, vingt, cinquante St-Léonard

par Jean-Marc Léger

Il y a cinquante ans, à l'époque du fameux règlement XVII, des parents francophones montaient la garde, la nuit, pour protéger leurs écoles... mais cela se passait en Ontario, et il s'agissait d'écoles dites "séparées". Qu'en 1968, ce soit dans le Québec que des étudiants francophones doivent occuper une de leurs écoles, une école publique, et les parents francophones se mobiliser pour empêcher la transformation en une institution anglophone, donne la mesure du péril. Car, au-delà du cas spécifique de l'école secondaire Aimé-Renaud, il faut voir le drame qu'il dénonce: ce ne sont plus les "minorités francophones d'outre-frontière", c'est désormais la communauté franco-québécoise elle-même qui est assiégée et qui, demain, sera investie. A moins, justement, que la courageuse commune de Saint-Léonard annonce, par son refus spontané, le réveil national et le début d'un sursaut salvateur.

Deux facteurs se sont conjugués jusqu'à présent pour distraire les Franco-Québécois du problème n°1, qui est tout bonnement celui de leur existence, et pour leur interdire toute action salvatrice. Le premier a été le mythe de la "révolution tranquille" qui a répandu un sentiment de fausse sécurité et fait accepter l'agitation et le verbalisme comme équivalents de l'action. Alors que l'on commençait tout juste à réunir quelques-uns des éléments qui pouvaient, éventuellement, permettre un certain redressement, l'impression s'est répandue chez la majorité des nôtres que ce redressement était pratiquement chose faite, qu'il suffirait de deux ou trois ans encore pour être vraiment "maîtres chez nous", objectif aussi difficile qu'exaltant, réduit à la dimension d'un slogan électoral. L'autre facteur réside dans l'exploitation abusive, voire carrément malhonnête, dans toute la question scolaire (notamment en ce qui a trait aux immigrants) de notions en elles-mêmes justes, saines, comme l'égalité des citoyens et le droit des parents à choisir librement l'école de leurs enfants, notions dont on fait une interprétation fallacieuse, "droits" qu'on érige en un absolu, dans le dessein évident d'intimider la majorité franco-québécoise, de lui interdire toute réaction vigoureuse, bref pour l'amener au nom de la "justice" due aux autres à renoncer à l'exercice de ses droits collectifs, de son droit élémentaire à l'existence, pour la faire consentir en douceur à l'abdication. Sous ce dernier rapport, nous assistons, depuis quelques mois, à une véritable campagne d'intoxication, où se mêlent le mensonge, la bêtise et la naïveté. Car il faut surtout empêcher que les Québécois se réveillent pendant qu'il en serait encore temps, et pour les bien paralyser, la minorité qui se sent déjà vocation de majorité — peut comme c'est l'usage, compter sur un certain nombre de Canadiens français à titre de collaborateurs empressés.

La "minorisation" en cours

Une fois dissipées les illusions de la fausse révolution tranquille, nous avons retrouvé l'amère réalité de ce qui est en passe de devenir une abdication paisible. La réalité: la démographie et l'économie, l'homme et la richesse, continuent de nous échapper à une cadence toujours accélérée. Nous avions fait beaucoup de bruit, retenu un instant l'attention de l'étranger, posé notre candidature à la communauté des pays francophones, alors que le sol se dérobait sous nos pieds. La vérité brutale, désormais, c'est que par la conjonc-

tion de l'option massive des Néo-Québécois pour la langue, donc pour l'école, anglaise, et de la baisse constante (et radicale) de notre taux de natalité, nous nous trouvons devant la perspective de la réduction en simple minorité de la communauté francophone dans le Québec et, d'abord, devant la quasi-certitude (sauf net et très prochain redressement de la situation sur les deux plans) du passage de Montréal au domaine anglophone. L'Histoire enregistre peut-être un cas sans doute unique d'inconscience de classes dites "dirigeantes" et d'abdications des pouvoirs publics, à l'heure où une nation était engagée sur la pente de la disparition.

Ce n'est point la jouer les Cassandre, ce n'est pas spéculation fantaisiste, c'est la brutale réalité de faits qui, chaque jour, se précisent un peu plus sous nos yeux, que dénoncent aussi bien les effectifs d'enfants néo-québécois dans les écoles anglaises (protestantes et catholiques, elles en absorbent plus de 92%) que les rapports du service de démographie du ministère de la Santé. Laisser les choses en l'état, c'est accepter — on doit le savoir clairement — d'abord la minorisation, puis la lente disparition de la communauté franco-québécoise. C'est une possibilité qu'on ne peut désormais écarter et dont la conjonction de la bêtise et de la lâcheté peut fort bien permettre la réalisation.

C'est sur ce tableau que s'inscrivent les événements de Saint-Léonard, où on peut déceler le signe annonciateur d'un réveil dans la mesure où ils marquent un point de départ et dans la mesure, aussi, où ils indiquent l'entrée en scène des citoyens. Ici plus qu'ailleurs, en effet, le salut ne viendra que de la base, que du petit peuple canadien-français, des travailleurs, des étudiants et des enseignants. Il y eut d'abord, à Saint-Léonard, l'élection, à la suite d'une rude bataille, de commissaires d'écoles partisans de la seule formule normale et naturelle (de la seule, aussi, qui ne porte pas en elle notre perte), l'école francophone pour tous, étant entendu que dans cette école un enseignement efficace de l'anglais est dispensé. On doit d'ailleurs noter, à cet égard, que tous les enfants qui étaient déjà inscrits dans les classes dites "bilingues" continuèrent leurs études selon ce système, abandonné pour les nouveaux.

Pour une action de salut public

L'école française est le seul rempart réel de la communauté franco-québécoise et sa défense acharnée devient le premier impératif. Il faut que se crée, en dehors et au-delà de toutes les formations et de toutes les idéologies, un vaste rassemblement, un mouvement dynamique de défense de l'école française à l'échelle de tout le Québec. Si les élèves et étudiants franco-québécois, si les enseignants et une part importante des parents multiplient les manifestations et les initiatives comme celles de Saint-Léonard, si les centrales syndicales québécoises (qui devraient être au premier rang dans un pareil combat, où sont en cause la dignité fondamentale et le droit à l'existence d'une communauté formée d'abord des travailleurs) participent au combat, bref si se fait l'alliance des forces progressistes, l'espoir sera permis.

Il faut créer dans le Québec, particulièrement dans la région de Montréal, dix, vingt, cinquante Saint-Léonard; il faut regrouper toutes ces initiatives dans un vaste mouvement de salut national qui impose aux pouvoirs publics une politique de défense et d'épanouissement de l'école française, une politique scolaire visant à l'intégration effective des immigrants; la fin de la colonisation et du noyautage du Québec et en même temps une nouvelle politique sociale audacieuse, impliquant en particulier une politique démographique. Il importe notamment, qu'à compter de la rentrée 69, tout enfant néo-québécois s'inscrive pour la première fois à l'école doive fréquenter une institution francophone, que toutes les écoles primaires et secondaires du Québec où les Néo-Québécois forment la moitié ou plus des effectifs soient reconverties en écoles de langue française dans un délai de cinq ans, que la masse des crédits affectés par le Québec à l'éducation soit répartie de façon à correspondre au rapport actuel francophone-anglophone.

Ce n'est là qu'un aspect mais un aspect énorme du dramatique problème de survie des Franco-Québécois. Nous sommes en voie de minorisation et d'extinction. C'est au peuple québécois lui-même de dire s'il entend vivre et, dans l'affirmative, à en prendre les moyens. Saint-Léonard montre la voie.

## Devant les données concrètes du problème qui se pose à l'école Aimé-Renaud

Le débat qui se poursuit à Saint-Michel, à propos de l'école secondaire Aimé-Renaud, est enveloppé d'une très grande émotivité. Au point qu'on est porté à en oublier les données de base.

La décision d'utiliser l'école en question pour les étudiants anglophones et de transférer les étudiants francophones qui s'y trouvaient l'an dernier à d'autres institutions de la région a été prise, il y a plusieurs mois, à la recommandation de la direction des études de la Commission scolaire régionale Le Royer.

Si nos renseignements sont exacts, la décision des commissaires n'a pas été simplement majoritaire, elle a été unanime. Et ces commissaires qui ont voté dans un tel sens, après sept ou huit heures de délibérations, ne sont pas des ennemis du fait français. Ils sont tous, au contraire, des francophones.

La direction des études de la régionale a formulé ses recommandations après avoir consulté les directeurs locaux correspondants, y compris ceux de Saint-Léonard. La Régionale englobe les commissions scolaires de Saint-Léonard, de Ville d'Anjou, de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est. Ces gens ont évidemment été motivés par des arguments d'ordre pédagogique et administratif. Tout comme les commissaires qui ont finalement accepté leurs avis.

L'an dernier, les étudiants anglophones du secondaire pouvaient utiliser l'école primaire Dante à Saint-Léonard. La commission scolaire locale la

leur avait prêtée. Cette école logeait 650 étudiants. Cette année, la commission scolaire reprend son école pour l'enseignement à l'élémentaire, et il faut reloger ailleurs les élèves du secondaire anglophone.

D'autre part, une école toute neuve, également à Saint-Léonard, l'école Georges-Etienne Cartier, est maintenant prête à recevoir les élèves francophones de 8e et 9e années. Cette école comporte vingt-cinq classes. En ce qui concerne les francophones, le problème du secondaire se résume donc à trouver des locaux pour ceux qui fréquentent la 10e et 11e années, soit environ deux cents élèves.

L'école Aimé-Renaud qui dispensait, l'an dernier, la 10e et la 11e années aux francophones aurait pu, certes, conserver la même orientation. Mais il aurait fallu alors disperser les étudiants anglophones dans de nombreuses institutions, aucune d'entre elles ne pouvant en recevoir à la fois des groupes considérables. C'eût été la une solution à la fois complexe et coûteuse et peu recommandable du point de vue pédagogique.

Des huit cents élèves anglophones qu'on a décidé de loger à Aimé-Renaud, la grande majorité demeure à Saint-Léonard, soit environ 550. Le groupe le plus important après celui de Saint-Léonard vient de Ville d'Anjou, située à proximité.

Selon un porte-parole de la Régionale, la conversion d'Aimé-Renaud en école anglaise permet d'économiser annuellement plus de \$150,000 en frais de transport. C'est une consi-

dération qui, à d'aucuns, peut sembler assez mesquine, mais quelle commission scolaire est assez riche pour l'écarter d'un revers de la main?

### Les francophones

Mais, comment-on une grave injustice envers les jeunes francophones qui auraient pu normalement faire leur 10e ou leur 11e année à Aimé-Renaud? Ces jeunes seront dirigés principalement vers l'école Napoléon-Courtemanche, à Montréal-Est. D'autres iront aussi à l'école Notre-Dame de Pointe-aux-Trembles.

On a prétendu que ces écoles n'étaient pas aussi bien outillées qu'Aimé-Renaud. C'est une prétention que la Régionale n'accepte pas. De plus, l'école Napoléon-Courtemanche, en particulier, est située à proximité d'un aréna moderne. Cet aréna sert aux étudiants qui aiment faire du sport.

De plus, les objections qu'on formule au chapitre du transport ne sont pas trop impressionnantes. C'est évidemment un inconvénient que d'avoir à se déplacer sur une assez longue distance pour aller à l'école, mais c'est un problème qu'on retrouve à la grandeur de la province avec l'institution des régionales. Dans certains cas, les distances à franchir sont très grandes. Pour les étudiants qui auront à se rendre à Napoléon-Courtemanche ou à l'école Notre-Dame, la randonnée en autobus n'est tout de même que d'une demi-heure.

### A qui appartient l'école?

En somme, il s'agit pour la régionale Le Royer de procéder à un classement de ses élèves de façon à utiliser ses locaux disponibles de la façon la plus rationnelle et la plus économique possible. La décision a été prise sans qu'on se demande quel groupe ethnique il fallait favoriser de préférence à l'autre.

L'an dernier, Aimé-Renaud convenait bien au groupe francophone. Celui-ci était assez nombreux pour remplir l'école. Bon nombre d'étudiants provenaient, notamment, de Ville d'Anjou. Mais, comme on a construit l'école La Roseraie dans cette dernière localité, il ne restait plus pour Aimé-Renaud que les jeunes de Saint-Léonard. On aurait gaspillé de l'espace en n'utilisant l'école qu'à moitié.

A écouter les protestataires qui se tiennent sur les terrains de l'école Aimé-Renaud, on a l'impression qu'on est en train d'enlever aux francophones une institution qui est leur pour la donner aux anglophones. Cette école, disent-ils en substance, est à nous, et on ne nous la volera point. On ne spoliera point les francophones au profit des anglophones.

Mais, au fait, à qui appartient cette école? Elle appartient, estimons-nous, à la Commission scolaire régionale, c'est-à-dire à l'ensemble des contribuables qui permettent à cette commission d'exister. Les contribuables sont-ils tous francophones? Bien sûr que non. Alors, pourquoi un groupe peut-il prétendre en être l'autre? Une école est une construction de brique ou de ciment. Elle n'est ni anglaise ni française par définition. Elle devient simplement anglaise ou française selon les besoins de la cause. Et c'est aux représentants des contribuables d'en décider.

### Droit de protester

Nous reconnaissons à ces contribuables le droit de différer d'opinion avec leurs représentants et de le faire savoir sans aucune réticence. D'autre part, même lorsqu'on se livre à la critique, il nous semble qu'on doit s'efforcer de ne pas oublier les données du problème. Autrement, le risque devient grand d'embrouiller l'opinion publique et de rendre impossible tout jugement sérieux.

A cet égard, l'occupation de l'école par les étudiants est une

## BLOC NOTES

tactique assez difficile à justifier. Certes, l'occupation n'a donné lieu jusqu'ici à aucune scène désagréable et le comportement des occupants demeure digne. Rien, non plus, n'a été saccagé. L'ordre et la discipline continuent de régner. Mais tout cela demeure un acte de force peu conforme aux principes d'une saine démocratie. Que dirait le groupe des protestataires si de jeunes anglophones allaient occuper une école francophone de la même régionale, sous prétexte que, à titre de contribuables, ils en sont les propriétaires? Il faut essayer parfois de se mettre dans la peau des autres pour mieux saisir le sens de ses propres actes.

Encore une fois, même si nous estimons que la décision prise par la Régionale paraît bien se justifier, nous acceptons volontiers qu'on en conteste le bien-fondé. Il doit y avoir ce matin une réunion où des représentants du Mouvement pour l'intégration scolaire se retrouveront avec des enseignants francophones et anglophones pour trouver un compromis. Il n'est pas impossible qu'existe une possibilité de compromis et il est bon qu'on la recherche. Mais une discussion de ce genre n'a rien de commun avec une occupation forcée des lieux. Nous préférons de beaucoup la première méthode à la seconde.

Nous souhaitons, quant à nous, qu'on puisse résoudre pacifiquement ce problème. Mais, de grâce, qu'on en reste aux faits, qu'on cesse de faire appel à tous les sentiments. C'est un cas précis qu'on a à régler.

V. P.

## ■ lettres

### Les contremaitres à East Angus

Dans votre édition de samedi, le 17 août, vous avez publié un communiqué à l'effet que les contremaitres d'East-Angus songeraient à se syndiquer. Or il n'y a rien de plus faux.

Vous trouverez ci-joint une copie du rapport que j'ai fait la Tribune à la suite de la conférence de presse qu'ont donnée les contremaitres. Cette mise au point de la part des contremaitres d'East Angus a eu lieu à peine quelques heures après l'apparition de la nouvelle dans le journal. C'est vous dire

que ce canard a créé le comble de l'indignation chez les contremaitres qui avaient déjà subi depuis le début de la grève toutes sortes d'intimidation et d'actes de vandalisme, alors qu'on s'est attaqué à leurs domiciles et à leurs automobiles.

Non, aussi longtemps que la société Domtar traitera ses contremaitres comme elle l'a fait jusqu'à présent, il n'y a pas lieu de former une union.

Un contremaitre  
East Angus, 21 août 1968

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN  
Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL  
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR  
Trésorier: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., a 9130 rue Bevin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

**ABONNEMENTS:** édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE 844-3361

# L'action étudiante révolutionnaire

## 2 - La fin du mandarinat professoral et le partage du pouvoir culturel

par Joffre Dumazedier

Qui enseignera dans l'Université nouvelle? L'action étudiante a commencé une critique radicale du mandarinat professoral. Elle ne s'est pas bornée à demander un nombre plus grand de professeurs et d'assistants. Elle a contesté, elle conteste la sacro sainte "indépendance" de l'enseignement, source de toutes les avarices, mais aussi — et infiniment plus souvent — de tous les conformismes et conservatismes. Elle a ébranlé une Bastille idéologique camouflée sous le couvert de l'indépendance de l'enseignement. Jamais ni le syndicat ni l'administration n'ont osé. L'action étudiante a osé, au nom de l'innovation nécessaire à l'élaboration d'une culture vivante. La transformation permanente de la société sous l'influence d'un système de valeurs et de techniques vivantes devient alors possible. Aucun meeting périodique à Royanmont ou à la Mutualité sur "la culture et le marxisme, la culture et la démocratie ou la culture et la crise de l'homme, etc." ne peut révéler une importance aussi pénétrante qu'une insurrection directe contre le mandarinat professoral. Certes une telle insurrection ne va pas sans quelques confusions, ni quelques illusions, ni quelques injustices. Certains "grands patrons" justement contestés dans leur manière d'être, le sont aussi par certains dans leurs compétences au nom d'un verbalisme idéologique, souvent sans prise possible sur la société. Mais ce qui compte, c'est ce mouvement radical de contestation du mandarinat, obstacle majeur à toute création permanente d'une culture progressiste.

Cette contestation s'opère d'abord sur le plan des relations entre professeurs et étudiants. Les étudiants n'acceptent pas d'être toujours obligés de subir les cours. Ils veulent avoir un rôle plus actif, non seulement dans le déroulement, mais aussi dans la conception même du cours. Des multiples orientations sont possibles, qu'ils demandent à discuter. Ce n'est pas seulement des "méthodes actives" qui sont demandées. Souvent même, à travers les premières expériences, la discussion peut être jugée moins intéressante pour la majorité des participants, qu'un cours magistral. Mais c'est une revendication plus profonde à une sorte de partage du pouvoir culturel entre professeur, étu-

dants, dans les décisions relatives au meilleur contenu et aux meilleures méthodes pour l'élaborer et le transmettre.

### Professeurs "dépassés"

La contestation porte aussi sur la relation du professeur à la création permanente de la connaissance. Dans le droit, la médecine, les Beaux-arts, dans les lettres, "la compétence" des professeurs est devenue de plus en plus suspecte. Les recherches techniques, scientifiques, esthétiques ou philosophiques restent marginales, non seulement dans les programmes de l'Université mais dans la culture même de certains qui sont les "maîtres". Trop souvent, les syndicats d'enseignants se sont bornés à accuser l'administration des retards, des équivoques, des timidités de la réforme. En réalité, comme le doyen Vedel le disait à Radio-Luxembourg (1er juin), dans un débat avec Raymond Aron, l'obstacle au moins aussi fort à la réforme,

est la masse passive du corps enseignant lui-même. L'action étudiante a osé et a réussi à contester ce que la encore les syndicats n'ont jamais pu ou osé contester, parce que ni leur orientation dominante (revendications matérielles) ni leur structure (masse des professeurs) ne leur permettaient une telle contestation.

L'action étudiante conteste aussi l'esprit de corps des professeurs qui fait de l'Université un "ghetto". Dans les amphithéâtres et les classes occupées, certains professeurs ont été invités à s'exprimer. Un nombre croissant (quoique toujours largement minoritaire) est associé à cette recherche d'une nouvelle culture universitaire. Mais ce sont les étudiants eux-mêmes qui ont fait le gros des interventions, des discussions, des causeries, etc., avec la participation de nombreuses personnalités de l'extérieur: écrivains, chercheurs, techniciens, militants, animateurs, cadres, syndicalistes, cadres politiques, autodidactes ouvriers, etc... Bien

sûr, les Universités d'hier ou vraient leurs portes à certains étrangers au corps professoral, mais c'était une pratique marginale dans l'ensemble. Certes dans la période d'occupation des Universités, on assiste à la fois à des travaux de réflexion sérieuse et à des opérations de défoulement verbal. Certains orateurs sont réellement compétents et novateurs, d'autres sont très réellement médiocres et passés sans le savoir. Mais comme disait Raymond Aron: "c'est la preuve évidente que le monde étudiant vivait un état de frustration permanente" dans les conditions que certains appellent "normales". Dans l'Université nouvelle, c'est la notion même de "personnel enseignant" qui devrait être remise en cause. Comment réagit, devant ce problème, le syndicat? Conçu avant tout pour la défense des salaires et des statuts de catégories entières de personnel, pourra-t-il éviter d'opposer à ces essais de sélection et d'élargissement du personnel enseignant une simple attitude de défense égalitaire des situations acquises, donc un conservatisme de fait, même si ce conservatisme est camouflé sous un langage "révolutionnaire"? Espérons-le.

Si c'est le problème de la compétence du corps enseignant que pose l'ouverture de l'Université sur la société, dans une perspective nouvelle, il est évident qu'il va falloir modifier profondément les structures du pouvoir universitaire. Qui aura à en décider? Là encore vous m'accorderez qu'il s'agit de tout autre chose que de "créer un gadget culturel".

A la recherche d'un nouveau pouvoir

R. Aron s'est étonné récemment que la crise d'une faculté puisse ébranler le ministère de l'éducation nationale, puis le conseil des ministres, puis la présidence même de la République. Il faut, conclut-il, "des structures intermédiaires". Dans une autre perspective, Touraine (Le Monde, Mars 68) défendait la même direction de la réforme, en souhaitant que les Universités deviennent des centres de décision fondés sur la discus-

sion des intéressés, au lieu d'être ces institutions finalement irresponsables qui renvoient toutes les questions à l'échelon administratif, dit supérieur. Mais comment organiser ce pouvoir?

Dans la première phase de cette transformation, le pouvoir étudiant a surtout pour mission d'ébranler les préjugés, de dénoncer les mythes, de mettre en valeur l'absurdité, de démolir la structure autocratique et l'organisation sclérosée de l'Université. C'est la période du feu de joie purificateur. Mais si les organisations étudiantes demandent du temps, ce feu de joie ou l'étendre en incendie apocalyptique, comme le craignent les conservateurs qui n'ont rien compris. C'est parce qu'il faut détruire tout d'abord, pour qu'on ne puisse plus "répliquer" comme on l'a fait sous tous les gouvernements de gauche ou de droite depuis longtemps. Pour une autre raison, non plus négative mais positive, les étudiants ont besoin de temps: comment reconstruire?

Aujourd'hui c'est l'heure du pouvoir provisoire, mais comment élaborer le pouvoir définitif ou au moins durable? Là encore, il faut souhaiter que le poids des idéologies abstraites nées hors de la situation actuelle ne soit pas plus lourd que les théories ou éléments de théories qui sont en train de

se dégager de la "praxis" même du mouvement étudiant.

Des maintenant, malgré la confusion dynamique de l'action politique générale, ce pouvoir se dessine dans les assemblées générales, les réunions, les commissions et plusieurs aspects de ce nouveau pouvoir de fait, remplacent l'ancien pouvoir de droit. C'est de son expérience et de son analyse que peut sortir un nouveau droit, une nouvelle légitimité mieux adaptée au rôle moteur de l'Université dans la transformation de la société. Il y a un pouvoir responsable de l'orientation et un autre, responsable de l'organisation. Ces deux pouvoirs eux-mêmes se recoupent avec: a) le pouvoir de gestion, le pouvoir de ce qu'on pourrait appeler "l'entreprise universitaire", productrice d'opérations de recherche et de formation; b) le pouvoir de contestation catégorielle qu'est le pouvoir syndical, (le syndicat des enseignants, qui sont d'abord des travailleurs, des travailleurs intellectuels); c) le pouvoir de contestation politique, qui s'exprime dans les nombreuses organisations étudiantes: l'UNEF, "syndicat" d'un genre particulier par rapport aux autres syndicats, et les multiples groupes ou "groupuscules" d'organismes politiques d'un genre également particulier par rapport aux partis. Ce pouvoir de contestation étudiant s'exprime le plus fortement dans des comités d'action révolutionnaire, dont les points de vue sur l'orientation et l'organisation de l'Université et son rôle dans la transformation progressive, socialiste ou révolutionnaire de la société, varient avec les Universités, les Facultés, les départements. Mais là se trouve, incontestablement une partie du pouvoir universitaire de demain. Pour quelles fonctions, quels rôles? Des expériences sont nécessaires à entreprendre, à renforcer, à maintenir, quelle que soit l'évolution de la situation, car la

Il faudrait examiner comment, sur ces trois plans, gestionnaire, syndical et contestataire, le pouvoir englobera des éléments intérieurs ou extérieurs à l'Université.

Intérieurs d'abord. Représentants de l'administration, des professeurs (titulaires et assistants), et des étudiants sont nécessaires, dans quelle proportion et selon quelle combinaison?

Extérieurs ensuite: les étudiants ont associé à leurs activités de contestation des forces extérieures à l'Université: parents, écrivains, chercheurs, syndicalistes, hommes politiques, etc... Quelle part leur faire dans le nouveau pouvoir d'une université qui veut jouer un rôle actif sur la société elle-même? Touraine, sur la base de l'expérience de Nanterre, mettait en garde contre les mythes intégrationnistes dans la réorganisation de l'Université. Il y a dans certains esprits une conception de la "communauté universitaire" venue d'un autre âge.

Aujourd'hui, il serait nécessaire de mettre en garde contre une idéologie trop simpliste de l'autonomie et de la co-gestion si nécessaire. L'autonomie du pouvoir universitaire est évidemment une réforme qu'impose l'absurdité du centralisme administratif, mais elle pourrait aboutir aussi dans certaines Facultés ou

certaines Ecoles, à un corporatisme et à un conservatisme, à un nouveau "ghetto". L'auto-gestion elle-même est évidemment nécessaire pour assurer la participation maximale des intéressés au gouvernement de leur entreprise. Mais le problème de la compétence et de l'organisation est toujours difficile à résoudre, comme en témoignent toutes les expériences de gestion coopérative, en Yougoslavie ou ailleurs, à l'heure de ce que les pays socialistes d'Europe nomment "la révolution scientifique-technique". Donc, la constitution d'un nouveau pouvoir ne saurait résulter de l'application d'une idée simpliste, si démocratique soit-elle. Ce pouvoir culturel, sous peine de tomber dans un totalitarisme verbeux et incompétent, devra d'abord respecter une pluralité de centres de décision. Ceux-ci devraient être coordonnés pour des opérations variées d'orientation et d'organisation, selon des formules libérées du mythe communautaire, afin de permettre le libre jeu des coopérations et des tensions (allant jusqu'aux conflits) entre différents centres de gestion, d'expression ou de recherche, adaptés aux tâches nouvelles de l'Université dans la transformation permanente, non seulement de l'Economie, mais de la société et de l'Homme.

(à suivre)

## ■ propos d'actualité

"Je voudrais formuler quelques propositions qui sont tout à fait exploratoires. Je proposerais d'abord que ce comité devrait considérer la nomination d'un conseiller scientifique à temps complet auprès du premier ministre du pays. Ce serait la reconnaître que comme nation, nous croyons que la science et la technologie ont un rôle extrêmement important à jouer et que, même sur une base de travail au jour le jour, elles influencent notre milieu et, plus encore, nos relations internationales. Une nomination comme celle-là se situerait en parallèle de ce qui existe déjà aux Etats-Unis."

(Professeur Arthur Porter, directeur du département de Génie industriel à l'Université de Toronto)

(Témoignage devant le comité du Sénat canadien sur la politique scientifique)

"Je voudrais souligner que savants et politiciens sont plutôt novices dans cet art qui consiste à définir une politique scientifique. Au Canada, nous sommes peut-être encore un peu plus novices que d'autres, mais chaque fois que je tends à me sentir déprimé quant au progrès de notre politique scientifique au Canada, je me mets à lire des choses portant sur le progrès de la

politique scientifique en Europe et aux Etats-Unis et je conclus que nous ne sommes pas si mal en point après tout. Un peu partout, on en est encore, dans ce domaine difficile mais très important, au stade de l'expérimentation et des tentatives."

(Docteur O.M. Solamdt, président, Conseil de la recherche scientifique du Canada)

(Témoignage devant le comité du Sénat canadien sur la politique scientifique)

"Le transport est l'un des domaines dans lesquels nous devrions faire beaucoup plus de recherche scientifique. Au Canada, nous dépendons plus que la plupart des autres pays, de l'industrie du transport. Nous dépendons dans ce secteur plus que tout autre pays. Nous n'avons pas un seul bon institut de calibre universitaire dans ce domaine. Nous produisons très peu de diplômés compétents en matière de transport. Il y a pourtant plus à fouiller dans les questions économiques liées au transport que dans les sciences naturelles considérées dans leur relation avec ce même sujet. Personne n'a encore fait une étude vraiment fouillée du système canadien de transport dans son entier."

(Docteur O.M. Solamdt, président, Conseil de la recherche scientifique du Canada)

(Témoignage devant le comité du Sénat canadien sur la politique scientifique)

"Je dois dire, avec tristesse, que les statistiques touchant la croissance rapide des sciences au Canada français révèlent une grande préférence pour les sciences sociales plutôt que pour les sciences naturelles et le génie. Je ne veux pas dire par là qu'il n'y ait point de leaders extrêmement compétents dans chaque domaine de la science au Canada français. Mais j'aurais aimé voir, dans le domaine des sciences naturelles, un progrès plus considérable et plus rapide que celui qui s'est produit."

(Docteur O.M. Solamdt, président, Conseil de la recherche scientifique du Canada)

(Témoignage devant le comité du Sénat canadien sur la politique scientifique)

"Pendant un temps, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la Russie et les Etats-Unis exercèrent une influence presque monolithique à l'intérieur de leur sphère d'influence respective. Depuis cette époque, les événements ont modifié l'attitude de chacun de ces deux pays à l'égard de la conduite des autres nations."

(Sénateur Edmund S. Muskie, du Maine, témoignant devant le Comité du programme du Parti démocrate, N.Y. Times, 20 août 1968)

"Au Vietnam, nous avons dû faire face à l'action conjuguée d'un mouvement de révolution et de subversion à l'intérieur et d'une agression venant de l'extérieur. Pour diverses raisons, dont les unes d'ordre militaire, et les autres d'ordre politique, nous n'avons pas été capables de garantir au peuple du Sud-Vietnam le droit de choisir lui-même son avenir."

(Sénateur Edmund S. Muskie, du Maine, témoignant devant le Comité du programme du Parti démocrate)

### OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME

AUGMENTEZ VOTRE REVENU GRÂCE AU COURS

### DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

ASSISTEZ A UNE SOIRÉE EXPLICATIVE GRATUITE  
LUNDI 9 SEPT. A 8.00 P.M.  
MARDI 10 SEPT. A 8.00 P.M.  
SUITE M-21 - MEZZANINE  
NOUS ORGANISONS  
LES GROUPES AUTOMNE '68

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel (Suite M-21)

Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264  
EN MÉTRO DESCENDEZ STATION PEEL.



Dale Carnegie



M. Fernand Alie  
président et directeur général

## SCIENTIFIQUE - GÉNÉRAL - COMMERCIAL C.P.E.S. et 11e Recyclage

## ADULTES!

COURS DU SOIR ET PAR CORRESPONDANCE  
SCIENTIFIQUE - GÉNÉRAL - COMMERCIAL  
CONVERSATION ANGLAISE - MATIÈRES CULTURELLES



INSTITUT  
ALIE

4364, ST-DENIS  
MONTREAL 18

PROSPECTUS SUR DEMANDES

842-1791

### Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe COURS DE CONVERSATION

- Matin, après-midi, soir
- Privé, semi-privé, groupe
- Cours accéléré
- Programme spécial pour Compagnie.

- Programme de 2 à 20 semaines
- Enseignement de 2 à 5 fois par semaine
- Durée session 1 1/2 h. à 9 h.

INSTITUT 222 INC.  
4970 Ch. Reine Marie Ch. 21 - Tél. 735-2636

### Je me suis réveillé à 35 ans!



Jusqu'à 3 ans passés j'étais endormi. Je pensais en somme. J'étais limité, j'étais malheureux. Je croyais ne jamais pouvoir réaliser que le bonheur et la prospérité étaient pour les autres.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Les résultats furent merveilleux. Maintenant je suis à mon compte. J'ai deux employés. Je sais que bientôt, j'aurai de 15 à 20 contrats. J'ai presque triplé mes revenus moins d'un an après la fin du cours. Mon horizon s'est agrandi. Je vois la vie en rose. La vie est belle. Je suis heureux et prospère.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez.

Il aide toute personne, homme ou femme, de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès." C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11,000 diplômés enthousiastes, c'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 4 septembre ou vendredi le 6 à 8 h. p.m. ou samedi le 7 à 10 h. a.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219, par le métro Station Berri Demontigny, (sortie Ontario) entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur. Pour obtenir plus de détails signalez immédiatement 842-8186.

# Québec approuve des investissements de \$48,921,000 prévus par les universités

## Six appels au public en septembre

Six campagnes de souscriptions sollicitent les Montréalais au cours du mois de septembre en vue de recueillir \$19,535,000, l'université de Montréal venant en tête avec un objectif de \$19 millions.

La Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec espère atteindre un objectif de \$450,000; l'Association Carrefour, l'Institut Notre-Dame de la Protection et la Young Hebrew Malbish Arumim Society, de \$25,000 chacun.

Enfin, la Pioneer Women's Organisation of Montreal compte recueillir \$10,000.

Au cours de septembre également, quatre organismes organiseront des quêtes publiques. Il s'agit de la Canadian Polish Welfare Federation, du Danse Welfare, de la Cathédrale Orthodoxe-Russe Saint-Nicolas et de la Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec.

Ces campagnes et quêtes publiques ont été autorisées par le service du bien-être social de la ville de Montréal en vertu du règlement 1447.

## L'un des quatre opérés de Sao Paulo est mort

SAO PAULO (AFP) — L'un des receveurs de la quadruple transplantation d'organes réalisée à l'hôpital des cliniques de Sao Paulo est décédé hier matin, annonce un bulletin médical. Il s'agit de Naci Salomao, un immigré arabe de 36 ans, qui avait reçu l'un des reins du donneur unique.

Malgré ce décès, l'opération qui a comporté une greffe du cœur, la seconde à être tentée au Brésil, est considérée par les spécialistes comme un succès remarquable. Les trois survivants réagissent favorablement, selon le bulletin de santé publié dix heures après l'intervention chirurgicale. Ils ont reçu les reins, cœur et pancréas d'un fonctionnaire, un procureur de tribunal, qui s'est suicidé d'une balle dans la tête.

Réadmettant l'exploit récent de l'hôpital Central de Houston (Texas), l'équipe dirigée par le professeur Euricliedes Zerbini — déjà auteur en mai dernier de la première greffe cardiaque en Amérique latine — a commencé la quadruple opération aussitôt après la mort du donneur. Elle a duré quatre heures et demie.

Le cœur a été greffé sur un homme de 42 ans, Hugo Orlando, marié et père de quatre enfants dont les chances de survie avant l'opération, étaient minimes. Il a été soumis ces derniers jours à un traitement préparatoire à base de sérum antilymphocitaire afin de diminuer les risques ultérieurs de rejet. L'autre rein a été transplanté sur une femme dont on ne connaît pas l'identité ni le prénom. Anna, quant au receveur du pancréas, son identité n'a pas été révélée.

## Sauvageot ne viendra pas au Québec

(PC) — M. Jacques Sauvageot, leader étudiant français invité à visiter le Québec ce mois-ci par l'Union générale des étudiants québécois, devra faire son service militaire plutôt que de se rendre à cette invitation. Le vice-président d'UGEQ, M. Claude Charron, a déclaré au cours d'une réunion d'étudiants que la requête adressée par Sauvageot au gouvernement français en vue d'obtenir un délai de son service militaire a été rejetée, rendant ainsi son voyage au Québec impossible.

M. Charron a ajouté, cependant, que M. Alain Geismar, professeur français, sera peut-être invité pour remplacer M. Sauvageot. Ce dernier est vice-président de l'Union des étudiants de France, et a été l'un des chefs des soulèvements étudiants survenus à Paris, en mai et juin derniers.

M. Geismar, ancien secrétaire de l'Union nationale française des professeurs de classes supérieures, a été lié de près à Sauvageot et à la révolte des étudiants.

M. Geismar serait invité dans le même but que M. Sauvageot, c'est-à-dire pour discuter avec les étudiants québécois des événements qui se sont produits en France et de ce qui se passe au Québec.

QUÉBEC — Le gouvernement vient d'approuver des investissements de \$48,921,000 prévus par les universités

du Québec pour la prochaine année financière. Un communiqué du ministre de l'Éducation précise que

## Le chômage pourrait être aigu l'hiver prochain

CHICOUTIMI (PC) — Les maires de la région du Saguenay — Lac-St-Jean appréhendent un chômage aigu l'hiver prochain par suite de l'abolition du programme des travaux d'hiver annoncé la semaine dernière par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Le maire de Roberval, M. F.-X. Bouchard, a déploré cette décision, principalement dans une région désignée où le chômage est aigu à longueur d'année. "Pour les travailleurs de Roberval, c'est une perte de salaires de \$200,000 environ. Il faudra maintenant trouver des palliatifs", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le maire de Port-Arthur, M. Laurier Simard, a qualifié cette décision de "désastreuse" et il s'est dit d'autant plus déçu qu'il envisageait, pour cet hiver, un important programme de travaux pour relever l'économie de son secteur.

Quant au maire d'Arvida, M. Francis Dufour, c'est avec déception qu'il a appris la décision du gouvernement fédéral et sa principale préoccupation est maintenant de trouver une solution de rechange.

Le maire d'Alma, M. Maurice Paradis, a également déploré cette décision.

"Cette décision n'a pas de sens, a dit enfin le maire de Dolbeau, M. J.-Armand Vézina, nous aurons un grave problème de chômage."

Ces investissements sont consentis en vertu du bill 58 adopté par l'Assemblée législative au mois de juillet dernier. Ce bill autorise le ministre de l'Éducation à préparer des plans d'investissements, avec les universités du Québec, et à les soumettre au gouvernement pour faire dégager annuellement le montant des subventions à accorder à ces établissements. Il autorise aussi le gouvernement à s'engager à accorder à ces établissements universitaires des subventions payables annuellement et à assumer l'obligation d'acquitter un emprunt obligataire contracté par ces institutions.

Voici la liste des établissements universitaires dont les investissements ont été approuvés: université Laval (\$10,900,000); université de Montréal (\$17,675,000); École des Hautes études commerciales (\$3,285,000); École Polytechnique (\$1,445,000); université McGill (\$5,755,000); université de Sherbrooke (\$6,505,000); université Bishop's (\$2,346,000); université Sir G. Williams (\$1,010,000).

### Principales réalisations

L'université Laval consacrera près de \$5.5 millions à la construction de la bibliothèque générale; à l'université de Montréal, un peu plus de \$8 millions serviront à amortir la dette encourue pour la construction de la faculté des sciences sociales et de droit; l'université McGill affecte \$3.2 millions à des travaux d'agrandissement et de transformation à la bibliothèque générale et un montant de \$500,000 à l'outillage d'un laboratoire de pathologie.

L'université de Sherbrooke consacrera \$3 millions à la résidence d'étudiants qui sera située sur le campus central, et \$760,000 à une résidence d'étudiants qui sera élevée sur le campus de la faculté de médecine. \$1,530,000 y sont également affectés à la construction d'une annexe à la faculté des sciences. Les universités Bishop's et Sir George Williams consacrent respectivement \$1.5 million et \$400,000 à la faculté des sciences, dans le premier cas, et à l'édifice H.F. Hall, dans le second cas.

## A Radio-Canada: Friction entre CSN et CTC

La section Radio-Canada du syndicat général du cinéma et de la télévision, affilié à la CSN s'élève dans un communiqué contre l'attitude des syndicats CTC de Radio-Canada et particulièrement contre l'ARTEC et le syndicat canadien de la Fonction publique qui ont fait échouer la mise sur pied d'un cartel syndical destiné à limiter la hausse des primes d'assurance-maladie.

La CSN rappelle l'historique des négociations entre les

différents groupes de syndicats pour la création d'un front commun, après l'annonce de la Croix-Blanche de hauser de près de 1 dollar 25 par mois les taux pour chacun des employés de la division administrative du Québec de la société Radio-Canada. L'effort fait pour trouver un plan de sécurité sociale plus avantageux et au dernier moment la décision de la CTC de signer avec Radio-Canada une entente amenant une hausse sensible de

cotisations, entente conclue, affirme la CSN, sans consulter ses partenaires. "Nous avons des raisons de croire, déclare le communiqué, que les syndicats ARTEC et SCFP ont refusé de prendre les moyens d'éviter cette hausse uniquement parce que le front commun ne valait que pour le Québec, le régime d'assurance-maladie étant provincial et parce que le SGCT y participait."

La CSN qui accuse la centrale rivale de faire passer la défense des structures syndicales avant l'intérêt des syndicats, invite les cotisants des syndicats CTC du Québec à exiger des comptes de leurs dirigeants.

### Au CEGEP Maisonneuve

## Cours d'assurance générale d'une durée de trois mois

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Maisonneuve, en collaboration avec l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec, a mis sur pied des cours d'assurance générale d'une durée de trois mois, à raison de deux sessions annuelles.

Ces cours du soir, totalisant 65 heures, sont destinés surtout à la préparation des candidats à la profession de courtier d'assurances. Ils sont également offerts à toutes personnes qui, de par leur fonction, trouveraient avantageux d'acquiescer de précieuses notions en assurance générale.

La présentation de ces cours au C.E.G.E.P. Maisonneuve n'est qu'un début et l'Association des courtiers d'assurances compte étendre cet enseignement dans plusieurs autres C.E.G.E.P. de la province.

### Aucun danger

WELLINGTON (AFP) — Les tests exécutés par le gouvernement néo-zélandais ont montré que les retombées des explosions nucléaires françaises du Pacifique n'ont jamais présenté aucun danger mortel d'aucune sorte, a déclaré hier devant la Chambre, M. Keith Holyoake.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

#### REGION DE LA CAPITALE PROLONGATION

Avis est par les présentes donné que la date de réception des soumissions pour RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE L'EST, CHUTES RIDEAU, OTTAWA, ONTARIO qui avait été fixée au 5 septembre 1968, est reportée au jeudi 12 septembre 1968, à 15 heures (heure avancée de l'Est). On devra faire parvenir les enveloppes contenant les soumissions aux bureaux du Chef des services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 301, rue Elgin, Ottawa (Ont.).

Le Chef des services financiers et administratifs, J. J. Carrette

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 828

JEANNE D'ARC BOURDEAU SCHUBERT, des cités et district de Montréal, secrétaire, épouse séparée de biens de Henri Schubert, de Montigny-Les-Metz, département de Moselle, France, technicien requérante

-vs-

HENRI SCHUBERT, de Montigny-Les-Metz, département de Moselle, France, technicien, intimé

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, HENRI SCHUBERT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

G. S. CHALLIES

Juge-en-Chief C.S.M.

PAUL GALT MICHAUD, c.r. 635 O. Dorchester, Montréal, AVOCAT DE LA REQUERANTE

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 850

DAME GWENDOLINE DULCIE WRIGHT, secrétaire médicale, épouse séparée de biens de William Carlton Ross, de la Cité et District de Montréal, résident au 3483 Boulevard Décarie, requérante

-vs-

WILLIAM CARLTON ROSS, d'occupation inconnue, autrefois de la Cité de Laval District de Montréal maintenant de lieux inconnus, intimé

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé WILLIAM CARLTON ROSS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné

de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

G. S. CHALLIES

Juge en Chef de C.S.M.

MONROE A. CHARLAP, AVOCAT DE LA REQUERANTE

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 786

RITA JULIEN, secrétaire, épouse séparée de corps et de biens de LÉONCE BOUCHARD, domiciliée dans les Cités et District de Montréal, Requêteur

-vs-

LÉONCE BOUCHARD, autrefois domicilié à Montréal, présentement de lieux inconnus, Intimé

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé LÉONCE BOUCHARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

JACQUES PERRON

Registraire de la Cour Supérieure de Montréal

BLAIN PICHÉ BERGERON, GODBOUT & EMERY, 1405 Peel, Suite 300, Montréal, P.Q., AVOCATS DE LA REQUERANTE.

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTREAL

No 799

DAME JOAN GLADYS NEILSON CARVIEL, secrétaire, de Ville Brossard, district de Montréal, présentement résident au 1838 Théoret, Requêteur

-vs-

GEORGE LEONARD CARVIEL, chauffeur de camion, présentement d'adresse inconnue, Intimé

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, GEORGE LEONARD CARVIEL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

JACQUES PERRON

Registraire de la Division des Divorces de Montréal

Me RALPH A. COHEN, 1255 Carré Phillips, Suite 200, Montréal, AVOCAT DE LA REQUERANTE.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 août 1968 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. D. Electric Inc. o. e. e. enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28ème jour de août 1968, sous le numéro 2086428. Ce 28ème jour de août 1968, La Banque Toronto-Dominion.

Montréal, le 28 août 1968

G. S. CHALLIES

Juge en Chef de C.S.M.

MONROE A. CHARLAP, AVOCAT DE LA REQUERANTE

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 304

STANISLAVAS NAGINIONIS, ingénieur, de Duvernay, district de Montréal, résident au 1710 Parent, Requêteur

-vs-

DAME BRONISLAVA CIKAUSKA NAGINIONIS, ménagère, de Lithuanie, résident à Janonio 4, Linkuva, Intimée

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME BRONISLAVA CIKAUSKA NAGINIONIS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

JACQUES PERRON

Registraire des Divorces

Me RALPH A. COHEN, 1255 Carré Phillips, Suite 200, Montréal, AVOCAT DU REQUERANT.

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 288

DAME MARIA ANNA NICOLINA LUCI EDWARDS, vendeuse, de La- chine, district de Montréal, présentement résident au 3410 Victoria, Apt. 301, Requêteur

-vs-

JOSEPH NORMAN LEOPOLD EDWARDS, jardinier, présentement d'adresse inconnue, Intimé

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JOSEPH NORMAN LEOPOLD EDWARDS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

JACQUES PERRON

Registraire de la Division des Divorces

Me RALPH A. COHEN, 1255 Carré Phillips, Suite 200, Montréal, AVOCAT DE LA REQUERANTE.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juillet 1968 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Eva's Exclusive Handbags Ltd. - Sacoches Exclusives Eva's o. e. e. enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19ème jour de juillet 1968, sous le numéro 2078477. Ce 29ème jour de juillet, 1968, La Banque Toronto-Dominion.

Montréal, le 28 août 1968

G. S. CHALLIES

Juge en Chef de la Cour Supérieure de Montréal

JEAN L. GUILLET, domicilié à Montréal, Province de Québec, demandeur

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 794

FLORENCE VAUGHAN HUBLEY LOWE, de la Cité de St-Laurent, District de Montréal, Requêteur

-vs-

RONALD EARL LOWE, autrefois de la Cité de Toronto, Province de Ontario et présentement de lieux inconnus, Intimé

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RONALD EARL LOWE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 28 août 1968

JACQUES PERRON

Registraire Cour Supérieure de Montréal

JULIUS ROSENBLUM, Suite 410, 1010 Ste-Catherine, ouest, Montréal, AVOCAT DE LA REQUERANTE.

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPERIEURE (Division des divorces)

##### GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No 711

MORIC JOSEPH KLIMES, retraité, de Freilighsburg, district de Bedford, Requêteur

-vs-

MARIA SKORPIKOVA, ménagère, épouse séparée de biens de Moric Joseph Klimes, dernier lieu connu à Mirosov, Tchécoslovaquie, et présentement de lieux inconnus, Intimée

#### PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MARIA SKORPIKOVA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 23 août 1968

G. S. CHALLIES

Juge en Chef de la Cour Supérieure de Montréal

Me BERTRAND, TURMEL & MEUNIER, 817 rue Principale, Anversville, P.Q., AVOCATS DU REQUERANT.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 août 1968 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Centre Nautique Canadien Inc. o. e. e. enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 29ème jour de août 1968, sous le numéro 2086690. Ce 29ème jour de août, 1968, La Banque Toronto-Dominion.

Montréal, le 28 août 1968

## Devant l'écart technologique, la domination étrangère et l'exode des cerveaux...

# ... il faut se méfier des solutions simplistes

par Claude Lemelin

L'économiste canadien Harry G. Johnson a soutenu hier devant ses pairs de l'Association internationale des sciences économiques que des phénomènes comme l'écart technologique, la domination d'une économie nationale par le tranchement de l'investissement direct étranger et l'exode des cerveaux sont avant tout la conséquence des disparités internationales des revenus et de la dimension des marchés intérieurs, ainsi que des propositions différentes à l'innovation technologique qui en résultent.

Le professeur Johnson, qui enseigne au London School of Economics, a rappelé tout d'abord que les théoriciens du commerce international s'étaient surtout astreints depuis quelques années à perfectionner, en le généralisant et en le dynamisant, le schéma fondamental d'analyse mis au point par trois économistes: Heckscher, Ohlin et Samuelson.

Ce schéma d'analyse s'applique à deux pays produisant deux biens différents en utili-

sant deux facteurs de production identiques et en recourant aux mêmes techniques de production. Des techniques sont caractérisées par des rendements constants à l'échelle (pour doubler la production, il faut doubler les intrants de chaque facteur); de plus, tout changement des prix relatifs des facteurs de production a peu ou pas d'influence sur les quantités de chacun qui seront utilisées dans le processus de production.

En supposant en outre que les préférences des consommateurs sont identiques dans les deux pays, que la concurrence parfaite prévaut dans chacun et que les producteurs ne doivent surmonter ni barrières tarifaires ni coûts de transport, l'analyse conclut que les échanges internationaux reflètent essentiellement l'importance des dotations initiales de facteurs de production des deux pays, chacun exportant le produit dont la fabrication exige une plus forte quantité du facteur relativement plus abondant chez lui. De plus, si les dotations initiales de

facteurs ne sont pas assez différentes pour inciter les pays à spécialiser leur production les échanges provoqueront l'égalisation des prix des facteurs dans les deux pays, de sorte que leur immobilité ne grèvera pas la maximisation de la production dans le "monde" (soit les deux pays envisagés globalement) ni, par voie de conséquence, l'efficacité du système économique "mondial".

Les conclusions de cette analyse ont été accueillies avec scepticisme et incertitude par bon nombre d'économistes, qui y ont vu la preuve ultime de l'incomplétude et du caractère ésotérique de la théorie du commerce international. Pourtant, signale le professeur Johnson, l'analyse ne fait qu'énumérer les facteurs qui font obstacle à l'égalisation des revenus à l'échelle internationale: diversité des facteurs et des techniques de production, existence de barrières tarifaires, de coûts de transport et d'économies d'échelle, grandes différences entre les dotations initiales

de facteurs des divers pays et le reste.

"Quand on se réfère, comme il se doit, aux trois formes que peut prendre l'accumulation du capital — l'équipement, la formation des travailleurs, la technologie — et des autres influences évoquées plus haut, le modèle Keck-Scher-Chlin-Samuelson cesse d'être incompatible avec la répartition des revenus qui prévaut à l'échelle internationale," de poursuivre l'économiste.

Bien que le modèle se soit révélé très flexible et ait pu être adapté à des postulats assez différents de ceux de sa formulation originale, il est limité à deux égards:

En premier lieu, en posant au départ un régime de concurrence parfaite, (y compris la gratuité des connaissances), il néglige le rôle que jouent les entreprises multinationales dans l'organisation des échanges et le phénomène de la concurrence monopolistique.

En deuxième lieu, l'analyse de la croissance que l'on peut déduire du modèle consi-

dère comme exogènes la propulsion à l'accumulation du capital et le rythme du progrès technique.

### L'accumulation des connaissances

Or divers travaux de recherche entrepris récemment permettent de formuler, selon M. Johnson, une théorie du commerce international plus complète et plus dynamique, en se référant au cadre institutionnel à l'intérieur duquel s'organise la production, la dissémination et l'utilisation des connaissances ayant une valeur économique.

Dans ce nouveau cadre, la concurrence monopolistique apparaît, non comme une imperfection des marchés qui mine l'efficacité du système économique et qu'il faut chercher à restreindre afin de protéger le consommateur contre les tentatives d'exploitation et de manipulation des entreprises, mais bien comme le moyen le plus rationnel et le plus efficace d'adapter les goûts du consommateur au changement économique. Car la croissance des revenus et l'apparition de nouveaux produits et de nouvelles techniques de consommation oblige le consommateur à assimiler constamment des connaissances nouvelles et à modifier ses habitudes de consommation.

Le problème fondamental de l'entreprise, dans une économie en développement, en est également un d'adaptation: elle doit constamment adapter ses produits et ses techniques de production à l'évolution incessante de la productivité et des revenus. Pour ce faire, elle doit investir — soit en se procurant des équipements nouveaux, soit en affectant une fraction de ses fonds à la recherche et au développement, sachant qu'elle détiendra au moins temporairement un monopole sur toute innovation qu'elle produira ainsi.

Selon le professeur Johnson, la rémunération des investissements privés dans la recherche et le développement par la reconnaissance ou la tolérance d'un monopole sur l'utilisation des innovations technologiques est un des aspects les plus contestables du régime de la propriété privée; il s'agit d'un compromis boiteux entre la nécessité de financer ces investissements d'une façon ou d'une autre, lorsqu'ils sont entrepris, et le caractère essentiellement public de ce "produit" qu'est la connaissance.

De cette analyse, l'économiste tire deux conclusions: D'abord, aussi longtemps que cette technique de production de la connaissance prévalera, les entraves culturelles, linguistiques et commerciales aux échanges internationaux, de même que les différences de taille, de niveau de revenus et de préférences entre les diverses économies nationales, ne peuvent que donner un avantage concurrentiel aux grandes entreprises des économies dont le marché intérieur est plus étendu et plus riche. En effet, ces entreprises auront à la fois plus de raisons d'innover et plus de moyens pour le faire.

Ensuite, la monopolisation de certaines connaissances par l'ensemble des producteurs d'une économie nationale entraîne le même gaspillage que le monopole d'une seule entreprise, au sein de cette économie. Heureusement, des for-

ces sont constamment à l'œuvre pour disséminer les connaissances nouvelles à travers le monde; l'imitation, l'érosion graduelle des positions monopolistiques et surtout les coûts de production, qui incitent les entreprises des économies les plus riches et les plus innovatrices à aller implanter leur usine dans les pays où les coûts de production sont les moins élevés. L'archétype de ce mouvement c'est évidemment l'émigration de la "corporation américaine", qui joue un rôle de premier plan dans la diffusion internationale de la nouvelle technologie.

Le professeur Johnson examine ensuite, à la lumière des constatations qui précèdent, trois problèmes de politique économique qui défrayent de plus en plus les manchettes dans les pays à la périphérie de l'économie américaine: l'écart technologique, la domination de l'économie nationale par les "corporations" américaines et l'exode des cerveaux.

### L'écart technologique

Selon lui, l'écart technologique résulterait à la fois des disparités internationales en ce qui a trait aux disponibilités et aux prix des facteurs de production — donc des disparités de revenus — et d'un déséquilibre dynamique qu'entraînent incessamment de nouvelles innovations techniques, à mesure que les innovations plus anciennes "s'irradient" dans toute l'économie internationale.

Il est tentant pour les élites nationales, de poursuivre l'économiste, de tenter de com-

## Les économistes en congrès

penser cet écart de revenu par des subventions plus importantes à la recherche et au développement, mais il ne faut pas oublier que pour exploiter les nouvelles connaissances que l'on obtiendrait ainsi, il faut disposer de ce que Galbraith appelle des "technostructures" adéquates — les compétences scientifiques, administratives etc., qu'il faut pour "développer" et mettre sur le marché une innovation.

Dans une large mesure selon M. Johnson, les clameurs qui s'élèvent en faveur d'une "politique scientifique nationale" sont la contrepartie moderne du vieux argument des "industries naissantes" en faveur du protectionnisme; et il faut se demander si de pareils investissements publics engendreront vraiment les bénéfices sociaux qu'on en attend.

### La domination étrangère

Le professeur Johnson distingue trois types d'appréhensions provoquées par le contrôle qu'exercent les entreprises étrangères sur l'économie nationale — contrôle que provoque souvent le gouvernement national en attirant sur son territoire, par des mesures protectionnistes, des "tarifs factories" — des entreprises qui s'y implantent dans le seul but d'exploiter le marché intérieur derrière le mur tarifaire.

La première appréhension est fondée sur le principe que

la bourgeoisie nationale a naturellement le droit de posséder et de contrôler les moyens de production sur le territoire national. Le deuxième type d'appréhension découle de la crainte que les décisions prises par des entreprises contrôlées de l'étranger et motivées par le profit ne soient pas conformes à l'intérêt national. Enfin, on craint souvent que les filiales étrangères ne soient utilisées par le gouvernement qui a juridiction sur les entreprises-mères pour promouvoir ses objectifs de politique économique à l'échelle internationale; c'est le problème de l'extraterritorialité, selon l'expression de la commission Watkins.

Selon M. Johnson, il convient de passer au crible de l'efficacité et de la rentabilité des diverses mesures proposées de part et d'autre pour protéger l'économie nationale contre la domination étrangère: subvention des investissements dans la recherche et le développement et en général des investissements dans la recherche et le développement et en général des investissements de risque, politique de regroupement et de fusion des entreprises et le reste. Car si les entreprises nationales n'ont pas accès à des marchés importants, à une main-d'œuvre hautement spécialisée et ne ressentent pas suffisamment la pression de

Suite à la page 2

## Les universités du Québec ont refusé

# 4,119 demandes d'admission (non 20,000)

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec vient de rectifier les chiffres publiés dernièrement par certains journaux et voulant que 20,000 demandes d'inscription aient été refusées cette année par les institutions québécoises d'enseignement supérieur.

Le directeur administratif de la Conférence des recteurs, M. Pierre-Paul Proulx, établit dans un communiqué que, selon les statistiques compilées par cet organisme, c'est à 4,119 qu'il faut évaluer le nombre de candidats acceptables qui ont été refusés dans les universités, faute d'espace ou de professeurs. La majorité de ces refus (2,569) auraient été significatifs par les trois universités de langue française.

Le communiqué, accompagné d'un tableau que l'on trouvera ci-contre, reconnaît qu'un nombre assez élevé de candidatures ont été refusées ou retirées (soit 14,671), mais explique que le nombre de candidatures est nécessairement plus grand que celui des candidats, parce que des centaines de candidats demandent leur inscription à plusieurs facultés à la fois. D'autre part, toutes les candidatures ne sont pas valables, certains postulants ne remplissant pas

les conditions requises pour être admis. Enfin, il faut signaler que beaucoup d'étudiants retirent d'eux-mêmes leur demande d'admission après l'avoir fait parvenir aux universités.

Tous ces facteurs ramènent en fin de compte à un peu plus de 4,000 le nombre de candidats acceptables qui n'ont pu trouver place dans les universités du Québec.

Encore faut-il ajouter que ces 4,000 étudiants ne sont pas tous Québécois. A elle seule, l'université McGill a reçu des candidatures de 1,040 étudiants américains et de 1,750 étudiants d'outre-mer; elle n'en a accepté que 400 dans les deux cas.

Voici les détails fournis par la Conférence des recteurs:

1— A Laval, 614 des 2,304 demandes d'admission refusées ou annulées l'ont été par l'étudiant.

2— A S.G.W., le manque d'espace est le facteur principal qui explique les refus.

3— A Sherbrooke, 799 des 1,917 demandes sont en suspens, surtout parce que l'étudiant n'a pas répondu aux demandes de clarifications qui lui ont été adressées par l'université. On signale que 300 des 1,917 demandes sont cependant inacceptables.

| Universités   | Demandes d'admission totales | Demandes d'admission acceptées | Nombre total d'admissions réservées ou annulées | Nombre de candidats acceptables refusés |
|---------------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 1. Laval      | 8304                         | 6000                           | 2304                                            | 600                                     |
| 2. S.G.W.     | 6000(j&s)                    | 1900(j&s)                      | 4100                                            | 1148E                                   |
| 3. Sherbrooke | 3207                         | 1290                           | 1917                                            | 600                                     |
| 4. McGill     | 8040                         | 3250                           | 4790                                            | 1341E                                   |
| 5. U. de Mtl. | 5774                         | 4500                           | 1274                                            | 350                                     |
| 6. Bishop's   | 746                          | 460                            | 286                                             | 80E                                     |
| TOTAL         | 32071                        | 17400                          | 14671                                           | 4119                                    |

J & S: Etudiants du jour et du soir

E: Le nombre de candidats acceptables refusés a été estimé en postulant que le rapport entre les demandes valables refusées et les demandes totales refusées était le même que dans les institutions francophones.

4— A McGill, on a accepté 400 des 1,750 étudiants d'outre-mer, et 400 des 1,040 étudiants américains qui ont présenté des demandes.

5— A l'Université de Montréal, on signale que moins de 350 des 1,274 demandes refusées ou annulées étaient acceptables. Les refus sont dus à une pénurie de professeurs, de locaux, et de laboratoires dans certaines disciplines pour lesquelles il y a eu cette année une demande tout à fait imprévisible.

6— A Bishop's, on note que les refus sont dus en partie aux qualifications insuffisantes des candidats, et en partie au manque d'espace.

"Il est donc évident, écrit le secrétaire administratif de la Conférence, et en tenant compte d'une part du fait que le même candidat présente plusieurs demandes d'application (souvent à plusieurs facultés de la même université ainsi qu'à plusieurs universités), et d'autre part du fait que beaucoup de candidats se désistent même s'ils sont acceptés, que le nombre réel de demandes d'admission refusées est de beaucoup inférieur au chiffre de 14,671 que nous obtenons dans la colonne "demandes d'admission refusées ou annulées".

"En effet nos renseignements indiquent qu'environ 600 des 2,304 demandes refusées ou annulées à Laval étaient acceptables (26 pour cent), qu'environ 600 des 1,917 demandes refusées ou annulées à Sherbrooke l'étaient (31 pour cent); et qu'environ 350 des 1,274 refus à l'Université de Montréal l'étaient (27 pour cent)."

Quoique toutes tentatives de prévisions de population étudiante et de demandes de diplômés soient sujettes à des marges d'erreur considérables, ajoute M. Proulx, "nous croyons qu'elles s'avèrent essentielles pour planifier les investissements dans l'enseignement supérieur au Québec, et c'est pour cette raison que nous analyserons en grand détail toutes les données disponibles sur les demandes d'admission."

Le communiqué conclut que les renseignements donnés récemment dans certains quotidiens "ne tiennent pas adéquatement compte des relations entre demandes d'admission totales, demandes d'admission acceptables, demandes d'admission contredonnées par les étudiants, acceptations refusées par les étudiants, applications multiples de la part des étudiants, soit à une université, soit à plusieurs universités."

## Délégation de l'édition canadienne à la Foire internationale de Francfort

Le Canada participe pour la septième année consécutive à la Foire internationale du livre de Francfort, du 18 au 24 septembre 1968 en Allemagne fédérale.

Le stand collectif canadien groupera 47 éditeurs membres de l'Association des éditeurs canadiens et de la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires, ainsi que des éditeurs membres du "Canadian book publishers' council" de Toronto. Chacun des groupes linguistiques présentera des ouvrages publiés au cours des trois dernières années. De plus, l'imprimeur de la Reine (Ottawa) présentera 150 titres publiés dans les deux langues du pays.

Cette exposition annuelle d'ouvrages publiés par des éditeurs canadiens est organisée sous le patronage de l'imprimeur de la Reine (Ottawa) avec le concours du Conseil des arts du Canada, du ministère des affaires extérieures du Canada et de la Commission des expositions du gouvernement canadien.

Sous la direction de M. Roger Duhamel, qui reçoit le monde de l'édition dans le stand collectif construit pour la troi-

sième année par la Commission nationale des expositions du gouvernement fédéral, la participation canadienne est assurée par un comité professionnel conjoint formé de l'Association des éditeurs canadiens, de la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires, du Conseil supérieur du livre et du "Canadian Book Publishers' Council".

Le ministère des affaires culturelles du Québec et le Conseil des arts du Canada subventionnent la délégation officielle suivante: M. Jacques Hébert, président de l'AEC, Madame Julia Richer, responsable de la section de langue française et présidente de la Commission des expositions de l'AEC, MM. Victor Martin, président de la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires, Gaston Miron, délégué à titre d'agent littéraire des éditeurs, J.J. Léon Pate-naude, secrétaire général du CSL et secrétaire administratif des organismes professionnels de l'édition au Canada français, Hervé Jolin, agent littéraire adjoint de l'AEC et président de la commission des publications de l'AEC.

La délégation sera également composée de Mme Jeanne Gérard, directeur des Editions de l'éducation nouvelle, MM. Pierre Lespérance, président directeur général des Editions de l'homme, Alain Stanké, directeur des éditions aux Editions de l'homme, Robert Leprohon, directeur de la publicité des Presses de l'université Laval de Québec, du Père Paul A. Martin, c.s.c., président et directeur général de Fides, M. Charles Latraverse, directeur des ventes des Editions françaises et Editions pédagogiques.

Deux maisons d'édition du Québec ont participé pour la deuxième année dans un stand privé. Les Editions Fides dans le secteur religieux et les Editions de l'homme dans le secteur des ouvrages divers.

Une autre importante maison, les Presses de l'université Laval de Québec participe dans le secteur des éditions en langue française pour la première fois cette année. La présence de trois maisons qui exposent dans des stands individuels démontre l'intérêt que l'on porte à la production canadienne-française à l'étranger.

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

### ACHETONS

Surplus, articles de ménage, outils et divers. Tél. 674-7350. 7-9-68

### AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT  
Décoration intérieure  
agent manufacturier  
30% d'escompte

Ameublement complet de tous styles  
Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.

Mme Yve Gilles Legault, prop.  
388-8540. 7-9-68

### AUTO A VENDRE

Pontiac Pantera, 1967, 4 portes, toit rigide, V8 automatique, cerceaux, cerceaux direction, radio, termes faciles particulier. Tél. 661-4089. 9-9-68

Peugeot 404, 1967 à injection, 15,000 milles. Comme neuve. Tél. 334-1646. 10-9-68

Citroën DS 21, Paris, intérieur cuir, 1966, non utilisée raison maladie, 9,500 milles excellent état, prix \$33,000. Tél. 288-6657 ou laissez message à 273-1509. 7-9-68

### A VENDRE

Bateau de pêche de Nouvelle-Ecosse, 42 pieds, 15 tonnes, diesel Hercules, 65HP, 6 lits, toilette, excellentes conditions, \$5,000. M. Lemieux soir 731-7251, jour LA 6-9251. 10-9-68

### CHAMBRE ET PENSION

Étudiante demandée, chambre et pension \$10 par semaine, en échange de services de gardienne. Proximité Université de Montréal. 733-0474. 9-9-68

### COURS PRIVÉS

Rattrapage scolaire tous niveaux (CEGEP, secondaire, collégial). Préparation accès liée à baccalauréats reconnus. Apprenez langues anglaise, française, russe, allemande, espagnole, italienne, méthode de rapidité. Mathématiques, physique, biologie. Cours au soir et par correspondance. Institut Universitaire a/s René Fêland, 7845 St-André, Montréal. 725-7736. 9-9-68

Cours de céramique commenceront le 16 septembre à la Patente Bonsecours. Enregistrez-vous maintenant à 427 et Notre-Dame ou appelez 844-6253. 9-9-68

Les résines synthétiques dans les métiers d'art (sculpture, joaillerie etc) cours du soir par H. Hollander, P. CHEM. C.I.C. commençant le 19 septembre. Appelez 844-6253. 9-9-68

### COMMERCE A VENDRE

Restaurant, salle à manger, ouvert 9 h/jours, bail de 9 ans, bons chiffres d'affaires, cause maladie. Tél. 932-0073. 7-9-68

### DEMEUREMENT

ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 3-9-68

### DIVERS

TOP MART INC. 19 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401. M. St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. Neck. Pullover pure laine \$5.00. Habits complets en l'air \$30.00. Habits complets Fortrel \$25.00. "Frenchcoat" \$10.00. Veste sport \$6.00 — \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

### FEMME DEMANDEE

SECRÉTAIRE BILINGUE  
Motivée seulement. District Côte-des-Neiges, expérience dans comptabilité et dactylographie.  
Inf. Mlle Blouin 737-4060 de 9-5 p.m. 7-9-68

### HOMMES DEMANDES

Homme de 25 à 45 ans, intéressé aux affaires et désirant se créer une belle situation. Doit être capable de diriger des gens. Pour entrevue téléphoner à 875-5034. 21-9-68

### LOGEMENT A LOUER

5609 AVENUE CLANRANAL, duplex, 2 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand confort, chauffage, 1500 \$ par mois. J.N.O. 6096

### PERSONNEL

Rencontres, but amical, matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEURENG 6305 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680. 5-9-68

### TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pailotes, transformés en devant simple dernier style.

### DROLET TAILLEUR

Habits et costumes sur mesure. 351 est. rue GUYOT.

### TRAVAIL DEMANDE

Professeur féminin garderait enfants à la maison pour maternelle, 1ère et 2ème. Téléphoner entre 9 heures et midi à 273-8411. 9-9-68

## OSCAR BLAIS est un homme remarquable



Non seulement parce qu'il est adjoint au directeur général, Ministre des Terres et Forêts, Gouvernement du Québec, ou parce qu'il est Bachelier en sciences appliquées de l'Université Laval... Mais aussi... parce que Oscar Blais peut lire 2,950 mots en seulement une minute. On le voit ici s'adonnant à la "lecture dynamique".

## ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE

CE SOIR, le 4 SEPTEMBRE, et demain soir, le 5 SEPTEMBRE

à 6 HEURES ET 7 HRS 30 P.M.

ET SAMEDI MATIN, le 7 SEPTEMBRE

à 10 HEURES ET 11 HEURES A.M.

À L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD

205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 22 SEPTEMBRE

### UNE REVOLUTION EN EDUCATION...

La méthode de lecture dynamique a été développée par Madame Wood et les 127 Instituts de Lecture Dynamique Evelyn Wood à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe.

Plus de 350,000 diplômés de nos Instituts lisent en moyenne 470% plus rapidement avec une compréhension égale ou supérieure.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES DE NOS DIPLÔMÉS AU QUÉBEC:

"Pour moi, je passe d'un mode de lecture mot-à-mot à une lecture globale. Avant j'allais des éléments à la synthèse. Maintenant, je vais de la synthèse aux éléments. C'est meilleur et plus efficace..." Pierre BUSQUE, S.V., prêtre — Pères de St-Vincent de Paul — 2111 mots-minute.

"Véritable découverte qui m'apportera une aide précieuse dans mon travail, tout en me procurant un enrichissement dans mes loisirs qui seront désormais consacrés (en partie) à la lecture. Ce cours est un véritable tremplin pour améliorer la compréhension, la concentration et la vitesse lors des lectures. Ce cours nous donne véritablement la preuve de nos possibilités." Oscar BLAIS, ingénieur forestier — Ministère des Terres et Forêts, gouvernement du Québec — 2950 mots-minute.

"Il s'agit de réaliser ce que vous pouvez faire avec vos yeux et votre esprit, en un mot, découvrir vos possibilités." Guy-P. Brunelle, comptable — McDonald Currie & Cie — 1592 mots-minute.

"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie." Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby — 2450 mots-minute.

La vitesse moyenne de lecture de ces personnes avant le cours était de 256 mots-minute.

### CE QUE LA LECTURE DYNAMIQUE PEUT FAIRE POUR VOUS...

Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure.

### CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR DEVENIR UN LECTEUR DYNAMIQUE...

C'est un cours de 8 séances de trois heures par semaine. Vous choisissez un jour de la semaine, et vous assistez à votre cours, pendant 8 semaines consécutives. Vous avez aussi une heure de pratique quotidienne à faire à la maison.

### GARANTIE DE REMBOURSEMENT

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

institut de lecture dynamique evelyn wood

205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, P.Q.

844-1941

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

NOM OCCUPATION

ADRESSE VILLE TÉL

☐ Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnies ou groupes.

Au congrès de la Société de théologie

Le P. Harvey propose une nouvelle explication du péché originel

par Jean-Pierre Proulx

Le père Julien Harvey, s.j., doyen de la faculté de théologie des jésuites de Montréal, a proposé la semaine dernière une nouvelle explication théologique du péché originel qui, selon lui, s'accorde mieux avec la perception que l'homme moderne a du mal et qui en même temps respecte la foi chrétienne.

Il faisait partie d'un panel portant sur les problèmes de la théologie d'aujourd'hui et organisé par l'Association canadienne de théologie réunie en congrès à Montréal. Participant aussi au panel, l'abbé Norbert Lacoste, sociologue et curé à Saint-Viateur d'Outremont et M. Roméo Maione, directeur de l'organisation "Développement et paix".

La thèse du père Harvey part du fait que Dieu a créé l'homme dans une triple situation concrète: d'abord, il l'a voulu comme ami; ensuite, il le savait (et l'a toléré) que dès le premier homme, on trahirait cette amitié; enfin, il l'a créé quand même en raison du salut qu'il lui offrait, il avait librement décidé de donner par son fils Jésus-Christ. Ces trois situations font partie du dessein de Dieu sur l'homme et sont historiquement inséparables.

C'est la deuxième situation, c'est évident, qui constitue le péché originel. Mais dès ce moment et malgré le péché, commence la libre intervention du Christ car son incarnation était de toute façon prévue. Qui plus est, pour le père Harvey, cette incarnation est une condition de l'existence de l'homme: sans elle, nous n'existerions pas. Mais c'est en raison du péché, que cette incarnation a dû se prolonger par la mort et la résurrection du Christ.

Par conséquent, parce que ces trois situations sont inséparables, la grâce du Christ s'étend aussi loin que le péché originel et est offerte à tous les hommes dans la situation concrète où le péché les a mis, y compris au premier homme.

Le péché originel est donc "l'état résultant en l'homme de ne pas avoir la grâce" (si ce n'est par la mort et la résurrection du Christ). Il y a une "culpabilité structurelle" de l'homme tolérée par Dieu mais en même temps cette culpabilité est contrecarrée par un "pardon structurel" voulu et prévu par Dieu. L'épître de Paul aux Romains (5,12) nous

enseigne que le péché originel n'exerce son action que par les péchés personnels, de même, la faveur redonnée en Jésus-Christ ne devient active que dans l'acceptation concrète de son salut.

C'est le baptême qui manifeste alors réellement (ou sacramentellement) l'adhésion au don de salut en Jésus-Christ et l'annulation du péché. Et le baptême est donc requis de tous ceux qui adhèrent explicitement au projet entier de Dieu sur l'homme.

Quant au problème de la transmission de cette "culpabilité structurelle", le père Harvey soutient qu'il est préférable de dire qu'elle se transmet "avec la génération", par le fait qu'on entre dans une humanité pécheresse, que de dire "par la génération", la sexualité normale n'ayant encouru aucun jugement moral négatif à la suite

de l'entrée du péché dans le monde.

L'affirmation voulant que la mort est la suite et le salaire du péché n'implique pas que la mort physique soit "entièrement" une suite du péché. C'est plutôt la mort "telle que nous l'expérimentons" qui est conséquence du péché. Il en va de même pour la concupiscence. Elle est aussi conséquence du péché: elle crée ce désordre qui fera que l'homme, sans la grâce du Christ, quand il arrivera à l'âge de la décision personnelle inclinera normalement vers le refus de Dieu.

La fonction sociale du théologien

L'abbé Lacoste a, pour sa part, parlé d'un tout autre sujet, celui de la fonction sociale du théologien. Il a émis l'avis que les théologiens se limitent trop souvent dans leur problématique à ce que rapporte le monde de l'information ou aux échanges de vues entre professeurs et étudiants.

Ceci, a-t-il dit, fait que les théologiens vont prendre des attitudes à la mode soit pour les nier ou pour s'y identifier et provoquer une attitude générale de contestation ou de défense mais qui est de toute façon scientifique.

Si par exemple, c'est le monde de l'information qui apporte les interrogations aux théologiens, ces derniers réfléchiront à partir de la perception qui est forcément partielle.

Au fond, a conclu l'abbé Lacoste, la théologie est une branche du savoir qui doit avoir une fonction de recherche sur la foi mais dans des échanges interdisciplinaires avec les pouvoirs temporels, ecclésiastiques et avec l'ensemble du peuple de Dieu et non plus seulement avec les jeunes ou le monde de l'information.

Une théologie pour le peuple

Pour M. Maione, le grand problème de la théologie actuelle, c'est la division entre les intellectuels et la masse. Les théologiens, a-t-il dit, restent enfermés dans leur tour d'ivoire. Il faut que les théologiens viennent vérifier dans les faits ce qu'ils pensent et écrivent.

Les chrétiens partent de l'Eglise parce qu'elle n'a rien à dire au monde. Elle doit se laisser provoquer par le monde plutôt que d'essayer de se réformer par l'intérieur et finalement se mettre en état de



Le cardinal O'Boyle, de Washington

Un prêtre est suspendu à Washington

La majorité des catholiques aux Etats-Unis s'opposent à l'encyclique

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Le cardinal O'Boyle, archevêque de Washington, a commenté au cours d'une conférence de presse la décision qu'il a prise récemment au sujet de l'abbé Joseph O'Donohue, vicaire de la paroisse Saint-François-de-Sales, un des 51 prêtres qui critiquent l'encyclique "Humanae Vitae".

L'abbé O'Donohue qui avait critiqué publiquement le document pontifical n'aura plus le droit de prêcher, d'administrer le sacrement de pénitence et de dire la messe en public.

Quant à ses 50 confrères, ils ont jusqu'au 14 septembre pour se rétracter. On sait qu'au mois d'août de la parution de l'encyclique, ils ont signé une déclaration collective dans laquelle ils affirmaient, entre

autres, que les couples mariés pouvaient en certaines circonstances utiliser des méthodes contraceptives, au gré de leur conscience. Le cardinal, au cours d'une conférence de presse, a qualifié "d'attaque à l'autorité" la conduite des prêtres qui refusent de se plier aux consignes de la hiérarchie et a annoncé qu'il exigeait d'eux une rétractation personnelle.

Tandis que le cardinal O'Boyle commentait ces nouvelles devant les journalistes, une association de laïcs de Washington manifestait devant l'archevêché portant des pancartes où l'on pouvait lire: "Liberté de conscience", "Puisse la vérité vous rendre libre". "Nous sommes avec nos prêtres".

D'autre part selon un sondage d'opinion effectué par la firme Gallup, la plupart des catholiques américains et en particulier ceux qui sont âgés d'une vingtaine d'années sont opposés à la récente encyclique pontificale sur le contrôle des naissances, interdisant l'utilisation de la pilule et autres moyens contraceptifs artificiels.

Sur 100 Américains catholiques interrogés, 54 sont opposés aux conclusions de l'encyclique, 28 sont pour, 18 n'expriment pas leur opinion. Parmi les catholiques d'une

vingtaine d'années, 8 sur 10 sont contre la position adoptée par le pape Paul VI. Le sondage souligne en outre que 60 pour cent des protestants interrogés, et de tout âge, ne cachent pas leur critique contre l'encyclique pontificale.

La surpopulation du monde, le droit pour les catholiques de décider en conscience d'avoir des enfants et les raisons économiques qui commandent à l'éducation des enfants sont les principales raisons de leur opposition.

Elections chez les Oblates franciscaines

Au terme de leur chapitre général spécial, les Oblates franciscaines de Saint-Joseph ont procédé à l'élection du conseil général de la congrégation.

Soeur Marie-Anne Chevrette précédemment supérieure à La Sarre a été élue supérieure générale. Ont aussi été élues au conseil, soeur Madeleine Leblanc, Florentine Desnoyers, Marguerite Beaudry et Julienne Beaudoin.

Cette congrégation, qui compte moins de quarante ans d'existence, se voue aux oeuvres d'hospitalisation, d'enseignement, de foyers pour les personnes âgées et a une mission au Tchad.

Fonds d'entraide pour les prêtres suspendus

LONDRES (AFP) — Un fonds vient d'être constitué à Londres dans le but de secourir les prêtres britanniques suspendus de leurs fonctions pour s'être déclarés en désaccord avec l'encyclique "Humanae Vitae".

Les quatre promoteurs de ce "fonds d'appel à la liberté de conscience" sont la baronne Asquith, protestante, vice-président du parti libéral, connue

pour ses plaidoyers passionnés à la Chambre des lords pour toutes les causes qui mettent en jeu le respect de la personne humaine, et trois catholiques, dont M. Norman St. John Stevas, député conservateur, qui a combattu énergiquement aux Communes le projet de loi sur l'avortement.

Onze prêtres ont, jusqu'à présent, été suspendus partiel-

lement ou totalement par leurs évêques pour avoir adopté publiquement des positions en faveur des pratiques anti-conceptionnelles et plus de 80 prêtres ont fait savoir, à titre privé, qu'ils partageaient ces opinions, a déclaré un porte-parole du fonds, qui a estimé à un millier environ les membres du clergé britannique opposés à l'encyclique.

Comparée aux autres commerces, la Régie des Alcools du Québec offre PLUS qu'ailleurs.

|                            | CANADA* | QUÉBEC* | MONTREAL* | R.A.Q.** |
|----------------------------|---------|---------|-----------|----------|
| COMMERCE DE DÉTAIL         | \$75.09 | \$74.80 | \$76.74   | \$87.75  |
| COMMERCE DE L'ALIMENTATION | 66.41   | 72.34   | 77.86     |          |

\*Source: Employment and Average Weekly Wages and Salaries—avril 1968 (Bureau fédéral de la Statistique)  
\*\*Moyenne du salaire à la nouvelle convention collective au 1er avril 1968.

Voici en résumé l'offre de la Régie des Alcools à ses employés pour la nouvelle convention collective:

- Sécurité d'emploi
- 1ère augmentation de 7 1/2 %, rétroactive au 1er avril 1968
- Augmentation automatique en 1968
- 2ème augmentation de 7 1/2 % au 1er octobre 1969
- Augmentation annuelle automatique en 1969
- Augmentation annuelle automatique en 1970
- 3 semaines de vacances payées après 1 an
- 16 jours de congés payés par année
- 15 jours ouvrables de crédits de congés-maladie cumulatifs

RÉSULTATS DES AUGMENTATIONS OFFERTES PAR LA RÉGIE

| COMMISS                        |           | EMPLOYÉS D'ENTREPÔTS  |                                                |                                                          |                                                     |
|--------------------------------|-----------|-----------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Commis de magasin (grade 10)   |           | Taux horaires actuels | Augmentation horaire pour les premiers 18 mois | Augmentation cumulative horaire pour les seconds 18 mois | Augmentation horaire pour la durée de la convention |
| minimum                        | \$ 612.00 |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| maximum                        | 1212.00   |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| Commis de bureau (grade 11)    |           |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| minimum                        | 628.00    |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| maximum                        | 1228.00   |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| Caisier (grade 12)             |           |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| minimum                        | 675.00    |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| maximum                        | 1275.00   |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| Commis vérificateur (grade 14) |           |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| minimum                        | 768.00    |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| maximum                        | 1368.00   |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| PERSONNEL FÉMININ              |           |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| Étiqueteuse                    | \$1.66    | \$0.13                | \$0.27                                         | 15%                                                      |                                                     |
| Vérificatrice                  | 1.78      | .19                   | .34                                            | 19                                                       |                                                     |
| Caisière                       | 1.87      | .28                   | .44                                            | 23                                                       |                                                     |
| PERSONNEL MASCULIN             |           |                       |                                                |                                                          |                                                     |
| Manœuvre                       | 2.12      | .16                   | .34                                            | 15                                                       |                                                     |
| Ingénieur stat. 4              | 2.17t     | .27                   | .46                                            | 21                                                       |                                                     |
| *Manutentionnaire              | —         | .32                   | .51                                            | 24                                                       |                                                     |
| Camionneur                     | 2.23      | .37                   | .57                                            | 25                                                       |                                                     |
| Vérificateur                   | 2.26      | .50                   | .71                                            | 31                                                       |                                                     |
| Ingénieur stat. 3              | 2.27t     | .49                   | .70                                            | 31                                                       |                                                     |
| Plombier                       | 2.34      | .58                   | .80                                            | 34                                                       |                                                     |
| Ch. mis d'entrepôt             | 2.36      | .56                   | .78                                            | 33                                                       |                                                     |
| Chef de groupe                 | 2.41      | .67                   | .90                                            | 37                                                       |                                                     |
| Électricien                    | 2.49      | .59                   | .82                                            | 33                                                       |                                                     |
| Maître-homme de métier         | 2.57      | .67                   | .91                                            | 35                                                       |                                                     |

\*\*\*Ces pourcentages tiennent compte des augmentations annuelles automatiques.

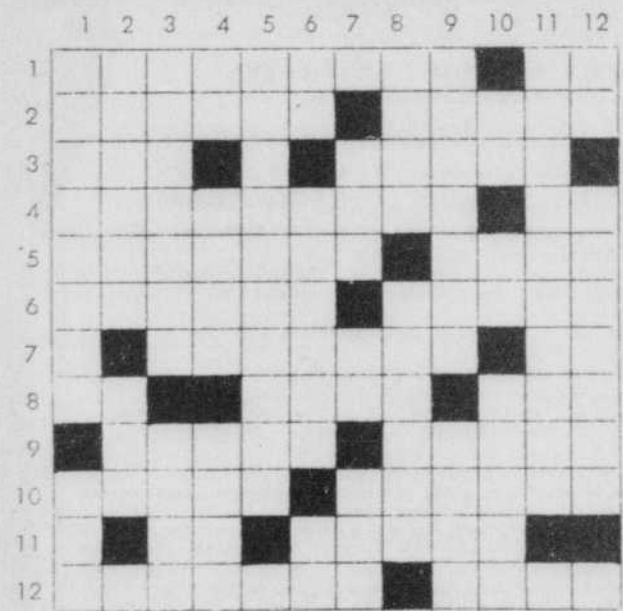
tajusté  
\*nouvelle occupation

**SÉCURITÉ D'EMPLOI:** La sécurité d'emploi est maintenue de la même façon qu'à la dernière convention collective. Ainsi, tout employé qui en bénéficiait est assuré par la Régie de conserver sa permanence.

**RÉTROACTIVITÉ:** La Régie a fait une offre au montant de \$135.00 pour la période du 1er novembre 1967, qui marquait la fin de la dernière convention collective au 22 juin 1968, date de l'arrêt de travail. La Régie accepte maintenant de faire commencer la convention collective le 1er avril 1968, la Régie est prête à offrir un montant qui reste à être négocié.

CETTE OFFRE EST TRÈS RAISONNABLE

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

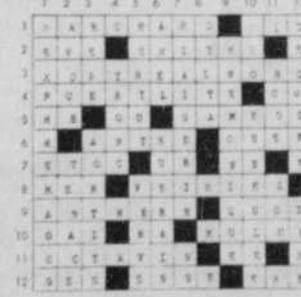
- Officier et gouverneur de 1643 à 1725, il gouverna la Nouvelle-France de 1703 à 1725 - Sélénium.
- Qui s'introduit quelque part sans avoir qualité pour y être admis - Village de la Saskatchewan (Rosetown).
- Compagnie - Frère aîné de Moïse.
- Qui habite la terre - Numéro.
- Axe dirige - Beaucoup.
- Assurai un revenu, une rente à - Petit four pour faire sécher différentes substances.
- Outil pour estamper - Iridium.
- Paresseux - Qui est de feu - Ride.
- Embarcation légère et portative - Passe un rouleau sur.
- Animalcule qui vit dans les détritus - Allez rapidement.
- Cinq cent un - Prénom du fondateur du journal "Le Devoir".
- Deuxième évêque de Montréal - Qui fait preuve de snobisme.

Verticalement

- Capitale de la Colombie-Britannique - Cabriolet.
- Personne qui conduit des ânes - Pas ailleurs.

- Se dit des sœurs nées de la même mère mais non du même père - Escarpé.
- Droit - Filet pour prendre des oiseaux - Nègre.
- Mode de digestion particulier aux mammifères ruminants.
- En les - Débit le plus faible d'un cours d'eau - Hélicium.
- Solipède - Manganèse - Démonstratif.
- Ministre de la religion mahométane - Ergot des coqs, des chiens, etc.
- Au début du XXIème siècle, femme élégante de mœurs faciles - Mammifère au corps lourd et massif.
- Numéro - Ruisselle - Liquide s'écoulant de fumier.
- Municipalité du nord-ouest de l'île de Montréal.
- Sert à lier - Tenteriez avec audace.

Solutions d'hier



DÉCÈS

**BONNIER Germaine.** A Montréal, le 3 septembre 1968 à l'âge de 57 ans, est décédée. Mme Germaine Bonnier, fille de feu J.O. Bonnier et de feu Juliana Trudelle. Sœur de Paul-E. Bonnier C.A. et de Mme Pierre Laforce (Aïce). Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Uziel Bourque Limitée, No 745 rue Crémazie, est à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Thomas Adolphe où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COULOMBE Ernestine.** A Montréal, le 2 septembre 1968 à l'âge de 54 ans, est décédée. Mme Veuve Elie Coulombe, née Ernestine Dandieu demeurant à 4305 Wellington. Elle laisse dans le deuil ses fils Rosario, Paul industriel de Ville St-Michel, René, Adrien et Marcel, ses filles Mme Veuve Joseph Bourquin (Jeanne), Mme Veuve Honoré Legault (Simone) Mme Félix Marcell (Thérèse) et Mme Gilles Lefebvre (Rita) ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Uziel Bourque Limitée, No 4505 rue Notre-Dame ouest à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Docteurs où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DENHEZ Charles.** A Montréal, le 2 septembre 1968 à l'âge de 74 ans, est décédé. Charles Denhez époux en première noce de feu Marie-Anne Deschamps et en deuxième noce de Hélène Bousinnette du 1508 rue Gastel Côte St-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Uziel Bourque Limitée, No 1735 rue de l'Église, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons seraient appréciés à la Société des Enfants Infirmes.

**PLANTE Leo.** A Montréal, le 2 septembre 1968 à l'âge de 46 ans, est décédé. Leo Plante, époux de Claire David, demeurant au 10947 L'Archevêque. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Uziel Bourque Limitée, No 745 rue Crémazie, est à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombe où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## MOSCOU S'EFFORCE DE RASSURER LES PUISSANCES OCCIDENTALES

PARIS (AFP) — L'URSS a engagé depuis trois jours vis-à-vis de l'Occident une campagne diplomatique d'explications sur l'affaire tchécoslovaque. L'objet de cette campagne est, semble-t-il d'apaiser les craintes des puissances occidentales sur les intentions soviétiques et de rétablir un climat de détente entre l'Est et l'Ouest.

Le cas de l'Allemagne de l'Ouest est particulier et la démarche soviétique auprès de ce pays a pris l'allure d'un réquisitoire et d'une mise en garde. Cependant, alors que l'ambassadeur soviétique avait remis personnellement au maréchal Tito, président yougoslave, une note sévère d'admonestation, l'agence Tass a in-

terrompu lundi la diffusion en cours du texte. Ce fait a été interprété comme une volonté de détente de la part de Moscou à l'égard de Belgrade.

En Occident, l'offensive soviétique du sourire a commencé avec la visite faite dimanche à Washington par M. Anatoli Dobrynine, ambassadeur de l'URSS, à M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, pour démentir les rumeurs d'une invasion prochaine de la Roumanie par les forces du pacte de Varsovie, rumeurs qui avaient suscité l'inquiétude du président Johnson.

Lundi et hier, le gouvernement soviétique a remis une communication sur les événements de Tchécoslovaquie aux gouvernements de Paris, Londres, Bruxelles et La Haye. Bien que les textes de ces communications n'aient pas été publiés, on présume qu'ils sont identiques. On s'attend que des démarches analogues auront lieu dans d'autres capitales.

A Londres, M. Alexander Smirnovsky, ambassadeur soviétique, s'est rendu par deux fois au Foreign Office, où M. Michael Stewart, ministre britannique des affaires étrangères,

res, a réaffirmé la position de son gouvernement.

A Paris, M. Michel Debré, ministre français des affaires étrangères, tous en demandant le retrait des troupes du pacte de Varsovie de Tchécoslovaquie, a déclaré que la France maintiendrait à l'égard de l'URSS la politique d'entente et de coopération, définie dans le communiqué du 30 juin 1966 publié à l'issue du voyage du général de Gaulle en Union soviétique.

Mais, à La Haye, M. Joseph Luns, ministre néerlandais des affaires étrangères a exprimé son inquiétude à l'ambassadeur soviétique tandis qu'à Bruxelles, M. Pierre Harmel s'est posé en défenseur de l'OTAN que l'ambassadeur soviétique avait mis en cause.

Enfin, à Bonn, M. Simeon Tsarapkin, ambassadeur soviétique, a présenté au chancelier Kurt Georg Kiesinger un réquisitoire contre la politique du gouvernement ouest-allemand. Celui-ci par l'intermédiaire de M. Willy Brandt, ministre fédéral des affaires étrangères, a réaffirmé son attachement à une politique de détente entre l'est et l'ouest.

## EU: réunion du conseil national de sécurité

AUSTIN (TEXAS) (AFP) — Le président Johnson réunira cet après-midi à partir de 17h le conseil national de sécurité et jeudi à partir de 11h le gouvernement américain afin de procéder à un examen approfondi des conséquences de la situation en Tchécoslovaquie et en Europe de l'est sur la situation internationale, annonce la Maison Blanche.

Ces deux importantes réunions mettront fin au long séjour que le président a passé dans son ranch du Texas.

Le président est resté en contact avec certains des membres du gouvernement et du conseil national de sécurité depuis l'intervention militaire des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Il se trouvait à Washington ce jour-là, et avait lui-même reçu l'ambassadeur soviétique.

## McCarthy ne prendra pas la tête d'un 4e parti

WASHINGTON (AFP) — M. Eugene McCarthy, sénateur du Minnesota et candidat malheureux, contre M. Hubert Humphrey, à l'investiture du parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre, a réaffirmé hier qu'il se refusait à être le candidat à la présidence des Etats-Unis d'un quatrième parti politique en cours de formation et à participer à l'organisation d'un tel organisme politique.

Il a par contre demandé à tous ceux qui lui avaient accordé leur aide de soutenir lors des élections sénatoriales à venir, tous les candidats qui seraient favorables à la fin de la guerre du Vietnam, selon les principes qu'il a énoncés. Le sénat reste pour lui, a-t-il dit, "le meilleur espoir pour amener des changements dans la direction de la politique étrangère des Etats-Unis".

## Attitude réservée de la Yougoslavie

BELGRADE (AFP) — En dépit des signes de détente enregistrés à Bucarest, Washington et Moscou, les dirigeants yougoslaves restent fiers et pessimistes et s'attendent à un renforcement progressif des pressions soviétiques sur leur pays.

C'est, apprend-on de bonne source, la réponse qu'aurait faite dimanche M. Marko Niketic, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Burke Elbrick, venu informer des entretiens Rusk-Dobrynine. M. Niketic prenait, peu après, l'aviation pour Brioni, afin de présenter un rapport à une réunion de la présidence et du comité exécutif de la Ligue des communistes de Yougoslavie, dirigée par le maréchal Tito.

Selon des sources proches du parti, les assurances apaisantes

données par Moscou à Washington ou à Paris concernent la Roumanie et non expressément la Yougoslavie. Du reste, ajoute-t-on, la violation des accords — officiels et secrets — de Bratislava par les Russes montre le crédit qui peut leur être accordé.

Quant aux processus en cours en Tchécoslovaquie, où viendraient de débarquer un millier de policiers d'élite, il montre également comment on interprète là-bas l'accord du Kremlin. Une caricature, publiée hier soir, par "Vetchni Novosti" résume la situation, sous l'angle yougoslave: un antique gramophone à pavillon clame "Moscou, vous parlez" sur un vieux disque portant la seule mention: 1948 (année de l'excommunication de la Yougoslavie par le Kominform).

## Confusion au congrès du TUC

BLACKPOOL (AFP) — Au milieu d'une confusion grandissante le Trades Union Congress (T.U.C.), s'est vu hier matin plongé dans l'un des plus grands paradoxes de l'histoire du syndicalisme britannique: une motion appuyant la politique du conseil général sera présentée jeudi contre l'avis de ce même conseil.

Face à la politique gouvernementale d'imposer par loi une limite de 3,5 p.c. par an pour les augmentations de sa-

laire, le conseil général du T.U.C. avait élaboré sa politique de "restrictions volontaires".

C'est dans la coulisse que se sont affrontés hier partisans et adversaires du retrait de cette motion. Le conseil général, craignant que la motion, présentée par le syndicat des teinturiers, ne soit défaita jeudi par une large majorité, avait demandé à son auteur M. Jack Peel de la retirer. Mais le secrétaire général du

## Israël va libérer 16 prisonniers arabes

JERUSALEM (AFP) — Le gouvernement israélien a officiellement informé hier la Croix-Rouge internationale qu'il était prêt à libérer et à rapatrier seize Arabes qui s'étaient infiltrés en Israël et qui avaient été jugés et condamnés à plusieurs années de prison, apprend-on à Jérusalem.

Les seize prisonniers arabes quitteront Israël dès que la Croix-Rouge internationale aura réglé tous les problèmes de nature technique.

"C'est le 5 août dernier que le gouvernement israélien avait pris la décision de faire un geste humanitaire pour faciliter les efforts de l'Italie, qui cherchait à obtenir la libération de l'aviation d'El Al et des douze ressortissants israéliens détenus à Alger, contrairement à la loi internationale" a déclaré hier soir M. Israël Galili, ministre israélien de l'information dans une interview radiodiffusée. "L'aviation et les ressortissants israéliens ayant été libérés, a poursuivi le ministre, nous tenons parole".

"Aucun des détenus libérés n'est membre d'une organisation de combat", a indiqué le ministre qui a précisé que "tous avaient été arrêtés et jugés avant la guerre des six jours".

"Nous avons rejeté les demandes qui nous avaient été faites de libérer des personnes avant participé à des actes de sabotages", a poursuivi M. Galili qui a déclaré qu'une commission ad hoc avait déterminé une liste des détenus arabes qui seront libérés.

Les propos du ministre de l'information visaient clairement à répondre aux critiques qui s'étaient élevées dans de nombreux milieux, contre ce qu'ils appelaient un "échange".

On sait également que le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense et le général Moshe Carmel, ministre des communications étaient opposés à tout "geste" tel que celui qu'Israël vient d'accomplir.

Ils redoutaient en effet qu'il ne constitue un précédent et n'incite, en dépit de toutes les précautions prises, les organisations palestiniennes à renouveler des opérations plus ou moins similaires.

syndicat des teinturiers a tenu bon: "Il faut, a-t-il dit, que cette fois les voix se comptent".

Sa motion, qui a rencontré l'hostilité avouée de quatorze syndicats groupant plus de 3,5 millions d'adhérents, et qui semblait vouée à la défaite, a cependant reçu hier l'appui du syndicat des employés d'administration. Le conseil général n'en est pas moins furieux d'avoir à essuyer jeudi une défaite qui privera le syndicalisme britannique de toute politique économique. D'autant plus que les quatorze opposants, menés par M. Frank Cousins, demandent l'abolition pure et simple de la loi sur les prix et les revenus.

La confusion est encore accrue parce que tout le congrès est dominé par la menace de grève des employés de la métallurgie prévue pour le 23 septembre.

Le ministre de l'emploi et de la productivité, Mme Barbara Castle, est arrivée hier à Blackpool et s'efforce de convaincre les métallurgistes et notamment leur secrétaire général, M. Hugh Scanlon, de ne pas déclencher cette grève, qui, elle aussi, divise profondément les syndicalistes.

## Appel d'Israël aux Arabes

TEL AVIV (AFP) — "Malgré votre opposition à l'existence d'Israël, Israël a été créé et est devenu un fait que vous ne pouvez modifier... oubliez donc votre haine et préparons ensemble un avenir brillant pour les peuples de cette région", a déclaré hier soir, en langue arabe, M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, au cours d'une émission en arabe de la télévision israélienne.

Critiquant les principes négatifs de la "conférence de Khartoum", M. Eban a affirmé: "Les Arabes ont accepté la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre avec les lèvres et non avec le cœur". Le ministre a souligné que l'objectif d'Israël dans ses contacts avec M. Gunnar Jarring, envoyé spécial de l'ONU, était de "changer la guerre en paix, de rem-

## Washington: rien de nouveau dans la déclaration d'Hanoi

PARIS (AFP) — Les délégations américaine et nord-vietnamienne n'attendent rien de la prochaine séance d'aujourd'hui — la vingtième — des "conversations officielles" sur le Vietnam.

Le discours prononcé par M. Pham Van Dong, premier ministre nord-vietnamien, vendredi dernier, n'apporte aucun élément nouveau, dit-on de source américaine. M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne à Paris, avait déjà indiqué à plusieurs reprises qu'une cessation des bombardements américains sur le Nord-Vietnam aurait un "effet positif" sur la recherche d'une solution politique du problème vietnamien.

On considère dans les milieux de la délégation américaine que le préalable nord-vietnamien pourrait être levé, soit: 1) par une nouvelle formule qui permettrait au Nord-Vietnam de sauver la face et

l'on fait valoir, à cet égard, que les délégués de Hanoi ont fini par s'asseoir à la même table que les Américains, alors que le Nord-Vietnam affirmait que cela ne serait possible qu'après "un arrêt complet" des bombardements du Nord-Vietnam.

2) Par un contact établi ailleurs qu'à la table de conférence. La négociation pourrait prendre ainsi une direction nouvelle, tout en maintenant la façade des "conversations officielles".

Cela dit, on demeure convaincu, dans les milieux de la délégation américaine, que les Nord-Vietnamiens sont désireux d'aboutir à un résultat positif.

Les Nord-Vietnamiens, quant à eux, pensent que la négociation est bloquée tant que les Etats-Unis continuent à bombarder la partie méridionale du Nord-Vietnam.

Pour les Soviétiques, les

événements en Tchécoslovaquie n'ont pas d'influence sur la négociation car, ainsi que le déclarait, lundi, M. Valerian Zorine, ambassadeur de l'URSS, à Paris, la position des Américains dans cette négociation est "si mauvaise que rien ne peut la faire empirer".

### A Hanoi: un élément nouveau

HANOI (du correspondant de l'AFP, Jacques Moalic) — Dans le discours qu'il a prononcé vendredi, Pham Van Dong, premier ministre du Nord-Vietnam a introduit une phrase qui a semblé à certains observateurs à Hanoi apporter un nouvel élément important dans la phase diplomatique ouverte à Paris.

En assurant que la cessation inconditionnelle des bombardements sur le Nord-Vietnam

aura un effet positif sur la recherche graduelle d'une solution politique du problème nord-vietnamien", Pham Van Dong, selon ces observateurs, a précisé et élargi l'énoncé et la portée d'une formule qui avait été lancée le 12 juin par le conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne à Paris, Le Duc Tho, dans une interview accordée au correspondant de CBS. Le Duc Tho avait dit que la cessation inconditionnelle des bombardements créerait "des conditions favorables pour trouver une solution politique au problème vietnamien".

Dans des circonstances plus solennelles Pham Van Dong, qui parlait devant le président Ho Chi Minh et la majorité du bureau politique du parti des travailleurs, a été à la fois plus affirmatif et plus concret, en déclarant que la cessation des bombardements "aura un effet positif" sur les éventuelles négociations.

Le premier ministre nord-vietnamien a employé ensuite le terme "de recherche graduelle" — palier par palier — d'une solution politique. Pour certains observateurs, il semble avoir voulu indiquer par là que les Etats-Unis ne se trouvaient pas devant un "diktat" assorti de délais comminatoires. Si le Nord-Vietnam reste infréquent sur les objectifs essentiels — ceux-ci ont été réaffirmés clairement par Pham Van Dong — le premier ministre nord-vietnamien semble aussi avoir esquissé une marque de manœuvres en ce qui concerne le calendrier des échanges.

Pham Van Dong a confirmé enfin que les Etats-Unis auraient à faire face à une double négociation préliminaire correspondant aux "questions intéressantes" l'une le nord et l'autre le sud. Pour les observateurs, au nombre de questions intéressantes le Sud-Vietnam, figurerait le cessez-le-feu pour lequel seul le FNL serait compétent, et parmi les questions concernant le nord se trouverait celle des réparations.

Comme l'a dit le premier ministre nord-vietnamien "les Etats-Unis doivent endosser la responsabilité de la guerre, de ses crimes et de ses conséquences". Dans une seconde phase, les Etats-Unis se trouveraient en présence des représentants du Nord-Vietnam et du Front national de libération pour une "recherche graduelle" d'une solution politique.

## Aide accrue des pays arabes à la Jordanie

LE CAIRE (AFP) — La Jordanie va recevoir une aide accrue des pays arabes: tel est l'essentiel des décisions prises par les ministres des affaires étrangères qui ont clôturé hier dans la capitale égyptienne les travaux du conseil de la Ligue arabe.

Les chefs de la diplomatie arabe ou leurs représentants, réunis depuis dimanche pour faire une nouvelle fois le point de la situation, avaient le choix entre l'adoption d'un plan commun d'assistance au royaume hachémite et la liberté pour chacun d'aider la Jordanie comme il l'entendait. Après de longues discussions la deuxième formule a été adoptée.

Des contacts vont maintenant être pris avec le roi Hussein par les pays disposés à appuyer sur le plan économique ou militaire. Le souverain établira une liste de ses besoins et ses interlocuteurs répondront à ses demandes selon leurs possibilités.

Il avait été question de réunir le conseil de défense pour coordonner l'aide militaire à la Jordanie, mais si l'on en croit certaines indiscrétions recueillies dans les couloirs de la conférence, plusieurs pays arabes auraient souligné le danger d'une action commune. Pour ces pays, un plan militaire conjoint aurait pu être considéré par Israël comme un geste agressif et servir de prétexte à l'invasion de la Jordanie par les forces de l'Etat hébreu.

Auparavant, la R.A.U. et la Syrie avaient assuré les participants à la réunion qu'elles étaient capables, par leurs propres moyens, de faire face à la situation sur le plan militaire. De plus, la R.A.U. aurait déclaré suffisante l'aide économique qui lui est accordée régulièrement depuis un an par l'Arabie saoudite, le Koweït et la Libye.

Cette réunion a été encore l'occasion de constater que jusqu'à maintenant la mission du diplomate suédois Gunnar Jarring "n'a pas fait progresser d'un pouce" la recherche d'une solution politique de la crise du Moyen-Orient. Devant cette constatation, les ministres arabes des affaires étrangères ont décidé de tenter une nouvelle offensive diplomatique à la prochaine assemblée générale des Nations unies.

Finalement, ce conseil de la Ligue arabe aura surtout été marqué par la sortie bruyante de la Tunisie qui considère la Ligue arabe comme une organisation "à la dévotion du Caire".

### Le long différend entre Bourguiba et Nasser

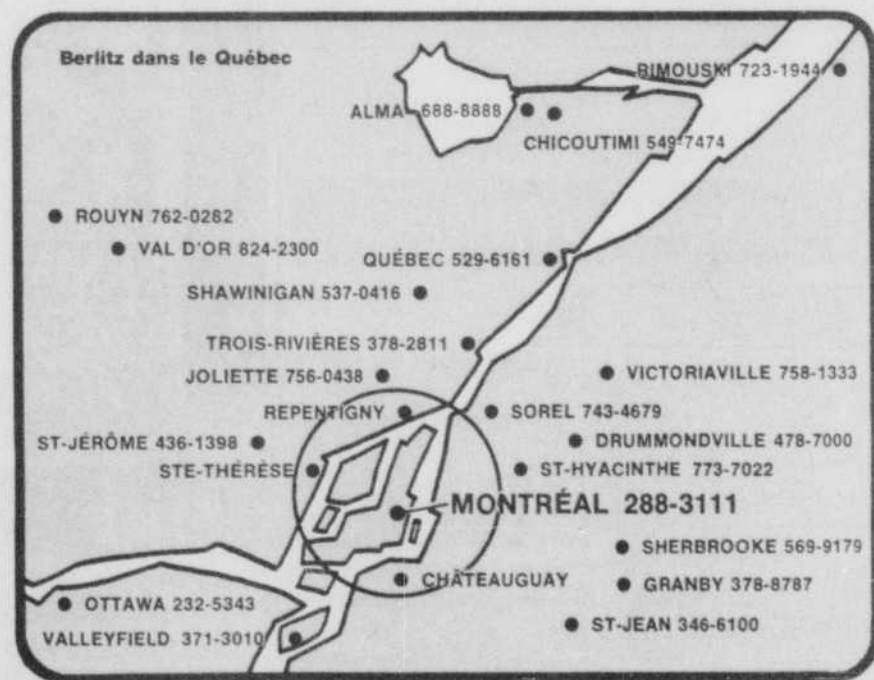
L'incident qui a éclaté lundi matin au sein de la Ligue arabe, et qui a provoqué le départ de la délégation tunisienne conduite par M. Tahieb Sahbani est, en fait, un épisode de la longue crise que connaissent les relations tuniso-égyptiennes, depuis octobre 1958 (date de l'entrée de la Tunisie au sein de la Ligue arabe).

placer la ligne de cessez-le-feu par des frontières sûres et d'établir une coopération entre les Etats de la région".

"Quand la paix sera rétablie, une juste et honorable solution au problème des réfugiés arabes sera également trouvée".

Ce problème né de la guerre ne peut être résolu que par la paix", a conclu M. Eban.

**Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.**  
(cours à partir de \$5.99 par mois)  
**Berlitz vous le garantit!**



## Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français  
allemand — russe — italien — japonais  
portugais.  
Leçons particulières — cours collectifs.  
Jour, Soir.

**Berlitz**  
Langues vivantes

### GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

- ☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à...
- ☐ Veuillez me réserver la date du pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

**Écoles Berlitz - Langues vivantes**  
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal

\* nouveau \* nouveau \* nouveau \* nouveau \* nouveau \*

**COLLECTION "ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES"**  
(J.-M. Jarry, coordonnateur de la collection)

**VIENT DE PARAÎTRE**  
— LIVRE 8 - CALCUL I - CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL -  
J.-R. Messier et J.-C. Ladouceur

- Nombres réels et fonctions,
- Limites et continuité
- Dérivation,
- Utilisation de la dérivée,
- Fonctions exponentielles et logarithmiques,
- Fonctions trigonométriques,
- Intégration

Élève \$5.50  
Maître \$6.00

— LIVRE 16 ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE (D. Roberge) \$4.75

- La projection orthogonale
- Les vues auxiliaires
- Le point et la droite
- Le plan
- La rotation
- Les intersections
- Les intersections de surfaces
- Le développement des surfaces

**Cahier d'exercices (N. Jasmin et D. Roberge)**  
Les professeurs pourront se prévaloir du solutionnaire habituel ainsi que du solutionnaire sur acetate pour usage avec le rétro-projecteur. \$4.50

Une édition

**LIDEC Inc.**  
1083, avenue Van Horne  
Montréal 8, P.Q.  
Tél. 274-6521



## Arts et spectacles

## Grignon: un homme du passé

Né bougon, Claude-Henri Grignon l'était par habitude, lundi soir, au "Sel de la semaine", où il subissait, non sans broncher, le supplice de la question. Tout a commencé par la définition du monde de Grignon donnée par Fernand Seguin qui, par la suite, avait bien du mal à orienter la conversation. Séraphin n'était pas avare de ses paroles. Elève de l'école buissonnière, Claude-Henri préférait la croupe de la "maîtresse d'école" à l'étude. La chasse et la pêche le distraient aussi de son devoir d'état. C'est ainsi qu'il est devenu un autodidacte, le seul Canadien français de la Société Royale à n'avoir pas de diplôme. On sait que Grignon s'est d'abord fait connaître sous le nom de Val-d'ombre. C'était le temps du pamphlet, de la déclaration carrée, libre de toute nuance. Cri d'un écorché qui se nourrit de Bloy principalement, puis de Daudet, de Maurras.

"A quinze ans, dit-il, j'ai lu 'Les Confessions', de Rousseau. Ce livre-là était dans le grenier de mon père. Ça m'a marqué." A cet âge, on lit Jules Verne, les Signes de piste, les Bob Morane, les Contes du chat perché. "J'aimais Rousseau, précurseur du romantisme, comme vous savez, parce qu'il y avait beaucoup de romantisme en moi — c'est une maladie incurable". Il précise qu'il a mal commencé sa vie: en faisant des pamphlets, en attaquant les grands noms de la politique et des lettres. Pour lui, c'est pourtant la seule forme de journalisme qu'il respecte, l'information pure étant le propre de la radio et de la télévision. Rappelons qu'il est de l'école des Asselin et des Fournier. A 21 ans, il se marie, il se lance dans des polémiques, dans "L'avenir du Nord", puis dans "la Minerve". Il n'a pourtant pas terminé ses études au Collège Saint-Laurent où il s'ennuyait et braillait, pour reprendre son expression.

Un jour que son père lui raconte l'histoire d'un avaré mort, une pièce d'or dans la main, tandis que sa maison brûlait, Claude-Henri Grignon songe à un roman. C'est "Un homme et son péché", qui, selon son auteur, n'est pas un roman, mais une nouvelle, un pamphlet. Seguin lui demande s'il se considère toujours comme un homme du passé puisant ses valeurs dans le XIXe siècle. "Je ne changerai pas, répond-il avec une violence étonnante, je suis un homme du passé". Sur les misères de la colonisation, il dit: "Valait mieux vivre pauvre mais libre". Grignon a déjà écrit que Louis Hémon avait vu la question littéraire en publiant "Maria Chapdelaine"; aujourd'hui, il ajoute que c'était un bon Français parce qu'il avait tout pris, comme de Gaulle, avec trois mots, a pris toute la jeunesse. Le présent l'épouvante et l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Parlant de Bourassa, il raconte qu'à la suite de la condamnation que Pie XI avait fait peser sur l'équipe de l'Action française, le fondateur du "Devoir" avait déclaré que le nationalisme était un péché, ce qui avait brouillé avec Asselin.

Et l'avarice? Dans notre littérature, ce thème-là n'avait jamais été exploité, il l'a fait. Et de façon si juste que le nom de Séraphin ne mourra pas. Le peuple dit, parlant d'un avaré, "c'est un Séraphin". Il en est fier, comme de certains néologismes ("dret là"). Guy Maufette, présent en studio, a raconté ses premières rencontres avec le Lion du Nord. C'est lui qui avait présenté à la radio le roman de l'avarice, le Déserteur et autres récits des pays d'en-haut. Pour finir, Grignon avoue qu'il mourra pamphlétaire, comme d'autres meurent cancéreux. Son ouvrage sur Asselin sera un prétexte pour régler des comptes.

Ceci dit, c'était une heure intéressante. L'invité ne répondait pas toujours aux questions. Seguin avait du mal à le ramener à l'ordre. L'émission avait été bien préparée, cela se voyait. On espère qu'il en sera ainsi des émissions qui suivront. Une heure, c'est long quand on s'ennuie. Lundi soir, on pouvait être en désaccord avec l'invité, on l'écoulait. On se trouvait devant une personnalité qui forçait l'attention.

André MAJOR

## Ce soir, canal 2

● 15 h 00 — FEMME D'AUJOURD'HUI. "Le malaise du couple: refus du mariage ou aliénation économique" (1re partie). Invité: Karl Stern, psychiatre.

● 22 h 00 — CONCERTS POPULAIRES. De l'aréna Maurice-Richard, avec l'Orchestre symphonique de Montréal. Au pupitre: Otto Werner-Müller. Solistes: Yolande Dulude, soprano, et Yolande Guérard, basse. Au programme: Ouverture des "Maîtres Chanteurs" (Wagner); extr. de "Borgy and Bess" (Gershwin); de "My Fair Lady" (Lowe et Werner); et d'"Aida" (Verdi).

● 23 h 30 — JACQUES BRETEL PRESENTE. Contes fantastiques de Jean Ray. "La princesse vous demande". Avec Gianni Esposito, Danielle Denis et Armande. Un violoniste célèbre est hanté par l'idée qu'il dépend entièrement de ses mains. Un soir, à la fin d'un concert, il voit au premier rang une jolie femme. Elle a les mains enfouies dans un manchon et n'applaudit pas. Quelques minutes plus tard, il reçoit un carton: "La princesse Rakosi vous invite à son château". Le musicien va vivre un étrange cauchemar.

## Horaires-TV

## MERCREDI

Le sigle C marque une émission en couleur

## CBFT

|       |                                                                        |
|-------|------------------------------------------------------------------------|
| 10.19 | Aujourd'hui à CBFT                                                     |
| 10.45 | Monoparc Surprise présente                                             |
| 11.00 | La soirée verte                                                        |
| 11.15 | Cinéma                                                                 |
| 11.30 | "Suez" drame historique (France, 1959)                                 |
| 1.00  | Cinéma                                                                 |
| 1.15  | "L'ami de la famille", comédie (France, 1967)                          |
| 2.30  | Où va Non                                                              |
| 3.00  | Femme d'aujourd'hui                                                    |
| 4.00  | Univer et Oscar                                                        |
| 4.30  | La boîte à Surprise                                                    |
| 5.00  | L'agent sans secret                                                    |
| 5.30  | Richard Coeur de Lion                                                  |
| 6.00  | Téléjournal                                                            |
| 6.15  | Nouvelles du sport                                                     |
| 6.45  | Tour à tour                                                            |
| 6.50  | Nouvelles régionales                                                   |
| 7.15  | Aujourd'hui                                                            |
| 7.30  | Commando du désert                                                     |
| 8.00  | Cinéma du Mercredi                                                     |
| 8.15  | "Lucky Jo", comédie policière (France, 1964)                           |
| 10.00 | Concerts populaires de l'O.S.M. sous la direction d'Otto Werner-Müller |
| 11.00 | Téléjournal                                                            |
| 11.15 | Nouvelles du sport                                                     |
| 11.30 | Jacques Brel présente                                                  |
| 12.15 | Enigmes                                                                |
| 1.00  | "Aller sans retour"                                                    |

## CFTM

|       |                                                  |
|-------|--------------------------------------------------|
| 7.45  | Mise et Musique                                  |
| 8.00  | Métronome                                        |
| 9.00  | Tout et café                                     |
| 10.00 | L'école du bonheur                               |
| 10.15 | Bonjour Capitaine                                |
| 11.00 | Epee de Florence                                 |
| 11.30 | Aventures                                        |
| 12.15 | "La vengeance du masque de fer" (franco-italien) |
| 12.30 | Première édition                                 |
| 12.45 | Cinéma                                           |
| 1.00  | "Gilet apens à Volaville" (Bel)                  |
| 1.30  | Eternel amour                                    |
| 1.45  | "Le fillet" (Mexique)                            |
| 2.00  | Madame s'amuse                                   |
| 2.15  | Vie de femmes                                    |
| 2.30  | Cinéma-mercredi                                  |
| 2.45  | "Coiffeur pour dames" (France)                   |
| 3.00  | Cinéma-mercredi                                  |
| 3.15  | "Un Martien à Paris", comédie avec Darryl Cowl   |

|       |                         |
|-------|-------------------------|
| 5.30  | La cabane à Midas       |
| 6.00  | Télé-métronome          |
| 6.40  | Sports-Images           |
| 6.50  | Télé-Métronome          |
| 7.00  | Dernière heure          |
| 7.15  | Télé-métronome          |
| 7.30  | Le Fagot                |
| 8.30  | Road Giguère Illimité   |
| 8.30  | Destination danger      |
| 10.30 | Deux pianos             |
| 10.45 | Dernière heure et météo |
| 11.00 | La Ronde des sports     |
| 11.10 | Cinéma                  |
| 11.30 | "Face au crime" (E-U)   |
| 12.40 | Dernière édition        |
| 12.45 | Fermeture               |

## CBMT

|       |                        |
|-------|------------------------|
| 9.30  | Test Pattern and Music |
| 10.21 | Today on CBMT          |
| 10.30 | Frontière Giant        |
| 10.45 | Chef Hélie             |
| 11.00 | M. Dress-up            |
| 11.20 | Pick of the Week       |
| 11.55 | CBC TV News            |
| 12.00 | Lunchbox Date          |
| 12.30 | Search for Tomorrow    |
| 12.45 | The Guiding Light      |
| 1.00  | Lunchbox Date          |
| 1.30  | As the world turns     |
| 2.00  | Bonnie Prudden Show    |
| 2.30  | Coronation Street      |
| 3.00  | Thirty from Halifax    |
| 3.30  | Edge of Night          |
| 4.00  | BBC Classic Serial     |
| 4.30  | Upide Town             |
| 5.00  | Forest Rangers         |
| 5.30  | Miriam Breiman         |
| 6.00  | Rango                  |
| 6.31  | Evening Report         |
| 7.00  | Something Summer       |
| 7.24  | Sports                 |
| 7.30  | The Mothers-in-Law     |
| 8.00  | The King Family        |
| 9.00  | Creative Persons       |
| 9.30  | Where It's At          |
| 10.30 | It's a Square World    |
| 11.00 | CBC National News      |
| 11.19 | Viewpoint              |
| 11.25 | Night Report           |
| 11.30 | Sports Final           |
| 11.42 | Movie Cavalcade        |
| 1.00  | "Jungle Hell"          |
| 1.00  | Final Report           |

## CFCF

|       |                                                       |
|-------|-------------------------------------------------------|
| 12.00 | Sound of 12                                           |
| 12.15 | Newsroom 12                                           |
| 12.30 | Romper Room                                           |
| 1.00  | Little People                                         |
| 1.30  | Photo Finish                                          |
| 2.00  | In Town                                               |
| 2.30  | People in Conflict                                    |
| 3.00  | Magistrate's Court                                    |
| 3.30  | It's Your Move                                        |
| 4.00  | "The Last of the Mohicans"                            |
| 4.30  | Family Theatre                                        |
| 5.00  | "Gun for a Coward"                                    |
| 6.00  | The Pierre Berton Show                                |
| 6.30  | Pulse                                                 |
| 7.00  | The Incubators                                        |
| 8.00  | CFL Football                                          |
| 10.30 | Wednesday Night at the Races                          |
| 11.00 | National News                                         |
| 11.15 | Pulse                                                 |
| 11.30 | Pajama Playhouse                                      |
| 11.45 | "My Favorite Blonde", espionnage suivi de Newsroom 12 |

Mangez du beurre

MY COUNTRY

fabrique par

Lactanet

## La commission Bird poursuit son enquête jusque dans le Grand Nord

OTTAWA (par Susan Becker de la PC) — "J'ai ressenti beaucoup d'attachement et une sympathie profonde à l'endroit des Esquimaux", déclarait ces jours derniers Mme Ann Bird, présidente de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, au retour d'une tournée qu'elle vient de compléter dans le Grand Nord.

Mme Bird et un autre membre de la commission, Mme Lola Lange, ont visité les centres les plus importants des territoires du Nord-Ouest, comme Whitehorse et Yellowknife, pour se rendre ensuite dans les coins plus éloignés, elles ont parcouru des milliers de miles à la recherche d'informations précises sur la situation de l'Esquimaude, informations qui viendront s'ajouter au dossier de la femme canadienne.

Au cours d'une entrevue, Mme Bird a rappelé les entretiens qu'elle a eus avec les femmes d'Esquimo Point, sur les bords de la baie d'Hudson.

"Elles étaient toutes assises en cercle autour de nous, leurs biceps sous les genoux. Il y avait cinq ou six vieilles dames dans le groupe. Les Esquimaux ont beaucoup de respect pour leurs aînés car il est rare chez eux qu'une personne vive au-delà de 32 ans. Il faut être exceptionnel pour dépasser cet âge.

"Une femme a tenu à m'expliquer combien il est difficile d'être veuve. Ses commentaires, souligne Mme Bird, rejoignent étrangement ceux qu'aurait fait n'importe quelle autre veuve dans notre société.

En une autre occasion, à Coral Harbour, dans les territoires du Nord-Ouest, sur l'île

le Southampton, à l'entrée de la baie d'Hudson, Mme Bird se rappelle la joie d'une Esquimaude à la nouvelle qu'un juge d'un tribunal d'adoption avait donné l'assurance qu'elle pouvait garder son enfant. La femme avait craint que le tribunal ne le lui enlève.

## Des coutumes qu'il faut respecter

"Le tribunal d'adoption est très important, explique Mme Bird, parce que les Esquimaux tiennent les enfants en haute estime. Il arrivera parfois qu'une famille nombreuse cède un de ses enfants à une famille qui n'en a pas. D'après les coutumes des régions arctiques, il n'y a rien d'anormal à cela. Mais il surgit des complications lorsqu'arrive le temps de distri-

buer les allocations familiales ou de partager une succession. Le gouvernement s'efforce de respecter leurs pratiques d'adoption tout en tentant de garder de l'ordre dans les dossiers."

Mme Bird a également noté qu'il est un autre groupe de personnes du Grand-Nord, les gardes-malades, qui prouvent tous les jours qu'une femme peut remplir à peu près n'importe quelle tâche si les circonstances le commandent et si elle s'y met sérieusement.

"Les gardes-malades dans ces régions éloignées diagnostiquent les maladies, font subir des examens aux rayons-X, font du nursing général, s'occupent de maladies physiques et mentales, sont en devoir 24 heures par jour et font des accouchements sans médecin et sans les facilités d'hôpitaux."

Mme Bird a ajouté que nombre d'éducateurs dans le Grand Nord sont conscients de la tâche qu'ils ont d'éduquer les jeunes Esquimaux sans rien enlever à leur culture. Et elle a tenu à rendre hommage aux jeunes Esquimaudes qui agissent comme interprètes ou aides-infirmières et dont le rôle est inestimable.

## Les jeunes catholiques américains s'opposent aux directives papales

NEW JERSEY (AFP) — La plupart des catholiques américains, et en particulier ceux qui sont âgés d'une vingtaine d'années, sont opposés à la récente encyclique pontificale sur le contrôle des naissances, interdisant l'utilisation de la pilule et autres moyens contraceptifs artificiels, souligne un sondage d'opinion effectué par la firme Gallup.

Sur 100 Américains catholiques interrogés, 54 sont opposés aux conclusions de l'encyclique,

28 sont pour, 18 n'expriment pas leur opinion.

Parmi les catholiques d'une vingtaine d'années, 8 sur 10 sont contre la position adoptée par le pape Paul VI. Le sondage souligne, en outre, que 60 pour cent des protestants interrogés, et de tout âge, ne cachent pas leur critique contre l'encyclique pontificale.

La surpopulation du monde, le droit pour les catholiques de décider en conscience d'avoir des enfants.

## Sur votre agenda

| Date        | Invitation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Lieu                       |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| 7 septembre | Le comité féminin de l'Association des zouaves de Montréal (compagnie du Sacré-Coeur de Jésus) organise une vente de charité ouverte au public de 12h à 22h, ainsi que le lendemain dimanche, de 11h à 17h. Renseignements: 387-5153.                                                                                                                                                          | 2030, rue Maisonneuve.     |
| 9 septembre | Partie de cartes mensuelle organisée par les Dames bénévoles du Centre social Ste-Brigitte à 13h30. Prix de présence. Renseignements: 522-1791.                                                                                                                                                                                                                                                | 2030, rue Maisonneuve, Mt. |
| 9 septembre | Le "Women's Personnel Group" de Montréal et la section de Montréal de l'Association nationale des secrétaires se réunissent pour un souper-causerie à l'occasion de l'ouverture de la saison 68-69. Le conférencier sera le Dr Margaret E. Nix, professeur au Pace College Graduate School of Business Administration de New-York. Renseignements: D. Talbot, 342-0160 ou P. Daoust, 481-0171. | 1593 rue Maisonneuve, Mt.  |

## A Montréal

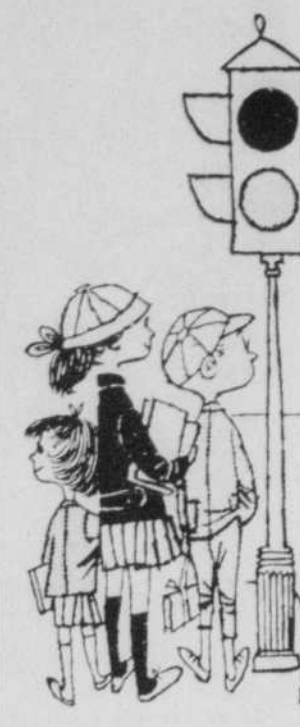
## 232,000 élèves reprennent le chemin de l'école ce matin

La Commission des écoles catholiques de Montréal prévoit la rentrée en classe aujourd'hui de quelque 232,000 élèves et 11,000 enseignants, de la maternelle au secondaire V. Finies les belles vacances, vite, il faut se remettre au travail... non seulement les enfants, mais aussi les parents et beaucoup parmi eux-ci s'interrogent avec inquiétude. Sauront-ils amener l'enfant à "vouloir apprendre"? Car n'est-ce pas là le plus important.

"On ne peut faire boire un cheval qui n'a pas soif", constate Freinet. Comment donc s'y prendre surtout quand on se rend compte qu'on ne peut plus établir de comparaisons avec son propre passé. En quelques années à peine, tout a changé si rapidement au Québec. Ou en sommes-nous dans notre révolution scolaire? Nous vous recommandons fortement pour le savoir de lire l'excellente enquête de Alice Parizeau dans la livraison de septembre de la revue Châtaigne. Vous y trouverez un bilan détaillé de ce qui se passe actuellement dans cette école que vous ne reconnaissez plus. Cela vous aidera aussi à mieux comprendre votre rôle et la nécessité pour les parents de sans cesse s'informer de ce qui se fait.

Mais il n'y a pas que les enfants qui retournent aux études: il y a aussi les adultes et les cours pour eux sont plus nombreux que jamais cette année. On n'a qu'à feuilleter la brochure 68-69 publiée par le Service de l'éducation des adultes à la CECM pour s'en rendre compte. L'éventail des cours offerts est fort large: cours académiques, cours de formation professionnelle, cours de conversation ou de culture générale. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à faire venir la brochure en vous adressant directement au Service de l'éducation des adultes, CECM, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36, ou en téléphonant à 527-8286.

R. R.



## Une journaliste présidente des femmes d'affaires

LONDRES. (Reuter) — Une journaliste australienne, Mme Patience Thoms, a été élue présidente de la Fédération internationale des femmes d'affaires et de professions, lors du congrès tenu à Londres. Une délégation de l'association, qui compte 300,000 membres représentant 39 pays, assistait à cette réunion.

Mme Thoms est rédactrice de nouvelles d'intérêt féminin pour le "Courier-Mail", de Brisbane.

Mme Nonah Woods, de Zambie, qui a été élu secrétaire, dirige une entreprise de secrétariat à Livingstone.

Mme Eleanor Godfrey, de Johannesburg, Afrique du Sud, qui administre un arrondissement, a été nommée trésorière de la fédération internationale.

## Très mauvaise qualité des vêtements russes

MOSCOU. (PA) — Un journaliste soviétique indique que les vêtements offerts dans les magasins russes sont très limités quant aux choix des tailles au point qu'un modèle peut habiller convenablement le mannequin en cire dans la vitrine, mais non pas un être humain.

Dans une série d'articles parus dans le journal "Voix de la Ligue de la jeunesse communiste", on prend à partie les magasins et les fabricants pour les marchandises offertes aux consommateurs.

Autant que possible, les gens préfèrent les vêtements importés, sachant que ces costumes sont mieux ajustés, ont meilleure apparence et durent plus longtemps, souligne le journal.

Les costumes pour hommes importés d'Angleterre, actuellement en vogue en Union soviétique, coûtent jusqu'à 170 roubles, soit \$189.00 ce qui représente un montant supérieur au salaire moyen par mois.

Les vêtements de fabrication soviétique valent de 60 à 100 roubles.

Le journal dresse toute une liste de raisons motivant ses doléances, notamment la centralisation excessive de l'industrie du vêtement, mais ne met pas en question le système fondamental du contrôle des affaires par le gouvernement.

## Judy LaMarsh, l'ombudsman de la télévision

OTTAWA (PC) — Assise derrière un bureau, dans les studios de CJOH-TV à Ottawa, Judy LaMarsh, d'un ton grave et posé, parle devant les caméras de la télévision.

Ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Lester Pearson, Mlle LaMarsh, qui avait renoncé à se présenter aux élections parlementaires du 25 juin, va devenir une sorte d'ombudsman de la télévision. Elle aura pour tâche d'attirer l'attention des téléspectateurs sur les injustices sociales.

LIMONADE  
**ASEPTA**  
AGIT VITE  
ET BIEN  
Agréable au goût  
UN PURGATIF EFFICACE

## VENDREDI 6 SEPT.

L'INNOVATION LA PLUS RÉCENTE DANS LE DOMAINE DU SEPTIÈME ART

2 NOUVEAUX CINÉMAS COMPLÈTEMENT SÉPARÉS SOUS UN SEUL TOIT!



...LE PLUS ÉLÉGANT DES CINÉMAS MONTRÉALAIS  
RESERVE EXCLUSIVEMENT  
AUX PRODUCTIONS FRANÇAISES  
DE GRANDE CLASSE



...LA PLUS COQUETTE DES SALLES  
OU VOUS APPRÉCIEREZ DANS  
UNE ATMOSPHÈRE INTIME,  
LES ŒUVRES ARTISTIQUES  
DU MONDE ENTIER



## LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

"Démouvants moments cinématographiques et des scènes d'une franche cocasserie"  
— "L'Aurore"  
"...son film coule comme la vie... on pleurera un peu et l'on rira beaucoup"  
— Candide

avec Michel Simon

• ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

## "SUBLIME... A LES QUALITÉS D'UNE ŒUVRE PARFAITE..."

LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE MONTRÉAL...  
CE FILM INNOVE D'ABORD PAR L'AUDACE DE SON SUJET  
AINSI QUE PAR LA NOUVEAUTÉ DE SA STRUCTURE."  
— Luc Perreault, LA PRESSE

## "D'UNE RÉELLE BEAUTÉ..."

LES SENTIMENTS DU RÉALISATEUR POUR LA VIE SONT  
DÉCRITS ICI D'UNE FAÇON EXTREMEMENT CAPTIVANTE...  
UN FILM DÉRANGEANT."  
— FRANCE SOIR

LOVE AFFAIR...  
(UNE AFFAIRE DE COEUR)un film de DUSAN MAKAVEJEV  
avec EVA RASADULTES 18 ANS  
SOUS-TITRES ANGLAISHORAIRE: EN SEMAINE: 8.00-10.00  
DIMANCHE: 2.00-4.00  
6.00-8.00-10.00

5550 ouest, rue SHERBROOKE — Tél. 489-5559



# BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| Ventes       | Haute   | Bas     | Form. | Ch. |
|--------------|---------|---------|-------|-----|
| Abitibi      | 1584    | 1577    | 7 1/2 | +   |
| Abitibi 7-10 | 1000    | 995     | 5 1/2 | +   |
| Aldershot    | 7806    | 7811    | 14    | +   |
| Alcan        | 200     | 200     | 14    | +   |
| Alcan 100    | 6310    | 6311    | 14    | +   |
| Alcan 200    | 12620   | 12621   | 14    | +   |
| Alcan 300    | 18930   | 18931   | 14    | +   |
| Alcan 400    | 25240   | 25241   | 14    | +   |
| Alcan 500    | 31550   | 31551   | 14    | +   |
| Alcan 600    | 37860   | 37861   | 14    | +   |
| Alcan 700    | 44170   | 44171   | 14    | +   |
| Alcan 800    | 50480   | 50481   | 14    | +   |
| Alcan 900    | 56790   | 56791   | 14    | +   |
| Alcan 1000   | 63100   | 63101   | 14    | +   |
| Alcan 1100   | 69410   | 69411   | 14    | +   |
| Alcan 1200   | 75720   | 75721   | 14    | +   |
| Alcan 1300   | 82030   | 82031   | 14    | +   |
| Alcan 1400   | 88340   | 88341   | 14    | +   |
| Alcan 1500   | 94650   | 94651   | 14    | +   |
| Alcan 1600   | 100960  | 100961  | 14    | +   |
| Alcan 1700   | 107270  | 107271  | 14    | +   |
| Alcan 1800   | 113580  | 113581  | 14    | +   |
| Alcan 1900   | 119890  | 119891  | 14    | +   |
| Alcan 2000   | 126200  | 126201  | 14    | +   |
| Alcan 2100   | 132510  | 132511  | 14    | +   |
| Alcan 2200   | 138820  | 138821  | 14    | +   |
| Alcan 2300   | 145130  | 145131  | 14    | +   |
| Alcan 2400   | 151440  | 151441  | 14    | +   |
| Alcan 2500   | 157750  | 157751  | 14    | +   |
| Alcan 2600   | 164060  | 164061  | 14    | +   |
| Alcan 2700   | 170370  | 170371  | 14    | +   |
| Alcan 2800   | 176680  | 176681  | 14    | +   |
| Alcan 2900   | 182990  | 182991  | 14    | +   |
| Alcan 3000   | 189300  | 189301  | 14    | +   |
| Alcan 3100   | 195610  | 195611  | 14    | +   |
| Alcan 3200   | 201920  | 201921  | 14    | +   |
| Alcan 3300   | 208230  | 208231  | 14    | +   |
| Alcan 3400   | 214540  | 214541  | 14    | +   |
| Alcan 3500   | 220850  | 220851  | 14    | +   |
| Alcan 3600   | 227160  | 227161  | 14    | +   |
| Alcan 3700   | 233470  | 233471  | 14    | +   |
| Alcan 3800   | 239780  | 239781  | 14    | +   |
| Alcan 3900   | 246090  | 246091  | 14    | +   |
| Alcan 4000   | 252400  | 252401  | 14    | +   |
| Alcan 4100   | 258710  | 258711  | 14    | +   |
| Alcan 4200   | 265020  | 265021  | 14    | +   |
| Alcan 4300   | 271330  | 271331  | 14    | +   |
| Alcan 4400   | 277640  | 277641  | 14    | +   |
| Alcan 4500   | 283950  | 283951  | 14    | +   |
| Alcan 4600   | 290260  | 290261  | 14    | +   |
| Alcan 4700   | 296570  | 296571  | 14    | +   |
| Alcan 4800   | 302880  | 302881  | 14    | +   |
| Alcan 4900   | 309190  | 309191  | 14    | +   |
| Alcan 5000   | 315500  | 315501  | 14    | +   |
| Alcan 5100   | 321810  | 321811  | 14    | +   |
| Alcan 5200   | 328120  | 328121  | 14    | +   |
| Alcan 5300   | 334430  | 334431  | 14    | +   |
| Alcan 5400   | 340740  | 340741  | 14    | +   |
| Alcan 5500   | 347050  | 347051  | 14    | +   |
| Alcan 5600   | 353360  | 353361  | 14    | +   |
| Alcan 5700   | 359670  | 359671  | 14    | +   |
| Alcan 5800   | 365980  | 365981  | 14    | +   |
| Alcan 5900   | 372290  | 372291  | 14    | +   |
| Alcan 6000   | 378600  | 378601  | 14    | +   |
| Alcan 6100   | 384910  | 384911  | 14    | +   |
| Alcan 6200   | 391220  | 391221  | 14    | +   |
| Alcan 6300   | 397530  | 397531  | 14    | +   |
| Alcan 6400   | 403840  | 403841  | 14    | +   |
| Alcan 6500   | 410150  | 410151  | 14    | +   |
| Alcan 6600   | 416460  | 416461  | 14    | +   |
| Alcan 6700   | 422770  | 422771  | 14    | +   |
| Alcan 6800   | 429080  | 429081  | 14    | +   |
| Alcan 6900   | 435390  | 435391  | 14    | +   |
| Alcan 7000   | 441700  | 441701  | 14    | +   |
| Alcan 7100   | 448010  | 448011  | 14    | +   |
| Alcan 7200   | 454320  | 454321  | 14    | +   |
| Alcan 7300   | 460630  | 460631  | 14    | +   |
| Alcan 7400   | 466940  | 466941  | 14    | +   |
| Alcan 7500   | 473250  | 473251  | 14    | +   |
| Alcan 7600   | 479560  | 479561  | 14    | +   |
| Alcan 7700   | 485870  | 485871  | 14    | +   |
| Alcan 7800   | 492180  | 492181  | 14    | +   |
| Alcan 7900   | 498490  | 498491  | 14    | +   |
| Alcan 8000   | 504800  | 504801  | 14    | +   |
| Alcan 8100   | 511110  | 511111  | 14    | +   |
| Alcan 8200   | 517420  | 517421  | 14    | +   |
| Alcan 8300   | 523730  | 523731  | 14    | +   |
| Alcan 8400   | 530040  | 530041  | 14    | +   |
| Alcan 8500   | 536350  | 536351  | 14    | +   |
| Alcan 8600   | 542660  | 542661  | 14    | +   |
| Alcan 8700   | 548970  | 548971  | 14    | +   |
| Alcan 8800   | 555280  | 555281  | 14    | +   |
| Alcan 8900   | 561590  | 561591  | 14    | +   |
| Alcan 9000   | 567900  | 567901  | 14    | +   |
| Alcan 9100   | 574210  | 574211  | 14    | +   |
| Alcan 9200   | 580520  | 580521  | 14    | +   |
| Alcan 9300   | 586830  | 586831  | 14    | +   |
| Alcan 9400   | 593140  | 593141  | 14    | +   |
| Alcan 9500   | 599450  | 599451  | 14    | +   |
| Alcan 9600   | 605760  | 605761  | 14    | +   |
| Alcan 9700   | 612070  | 612071  | 14    | +   |
| Alcan 9800   | 618380  | 618381  | 14    | +   |
| Alcan 9900   | 624690  | 624691  | 14    | +   |
| Alcan 10000  | 631000  | 631001  | 14    | +   |
| Alcan 10100  | 637310  | 637311  | 14    | +   |
| Alcan 10200  | 643620  | 643621  | 14    | +   |
| Alcan 10300  | 649930  | 649931  | 14    | +   |
| Alcan 10400  | 656240  | 656241  | 14    | +   |
| Alcan 10500  | 662550  | 662551  | 14    | +   |
| Alcan 10600  | 668860  | 668861  | 14    | +   |
| Alcan 10700  | 675170  | 675171  | 14    | +   |
| Alcan 10800  | 681480  | 681481  | 14    | +   |
| Alcan 10900  | 687790  | 687791  | 14    | +   |
| Alcan 11000  | 694100  | 694101  | 14    | +   |
| Alcan 11100  | 700410  | 700411  | 14    | +   |
| Alcan 11200  | 706720  | 706721  | 14    | +   |
| Alcan 11300  | 713030  | 713031  | 14    | +   |
| Alcan 11400  | 719340  | 719341  | 14    | +   |
| Alcan 11500  | 725650  | 725651  | 14    | +   |
| Alcan 11600  | 731960  | 731961  | 14    | +   |
| Alcan 11700  | 738270  | 738271  | 14    | +   |
| Alcan 11800  | 744580  | 744581  | 14    | +   |
| Alcan 11900  | 750890  | 750891  | 14    | +   |
| Alcan 12000  | 757200  | 757201  | 14    | +   |
| Alcan 12100  | 763510  | 763511  | 14    | +   |
| Alcan 12200  | 769820  | 769821  | 14    | +   |
| Alcan 12300  | 776130  | 776131  | 14    | +   |
| Alcan 12400  | 782440  | 782441  | 14    | +   |
| Alcan 12500  | 788750  | 788751  | 14    | +   |
| Alcan 12600  | 795060  | 795061  | 14    | +   |
| Alcan 12700  | 801370  | 801371  | 14    | +   |
| Alcan 12800  | 807680  | 807681  | 14    | +   |
| Alcan 12900  | 813990  | 813991  | 14    | +   |
| Alcan 13000  | 820300  | 820301  | 14    | +   |
| Alcan 13100  | 826610  | 826611  | 14    | +   |
| Alcan 13200  | 832920  | 832921  | 14    | +   |
| Alcan 13300  | 839230  | 839231  | 14    | +   |
| Alcan 13400  | 845540  | 845541  | 14    | +   |
| Alcan 13500  | 851850  | 851851  | 14    | +   |
| Alcan 13600  | 858160  | 858161  | 14    | +   |
| Alcan 13700  | 864470  | 864471  | 14    | +   |
| Alcan 13800  | 870780  | 870781  | 14    | +   |
| Alcan 13900  | 877090  | 877091  | 14    | +   |
| Alcan 14000  | 883400  | 883401  | 14    | +   |
| Alcan 14100  | 889710  | 889711  | 14    | +   |
| Alcan 14200  | 896020  | 896021  | 14    | +   |
| Alcan 14300  | 902330  | 902331  | 14    | +   |
| Alcan 14400  | 908640  | 908641  | 14    | +   |
| Alcan 14500  | 914950  | 914951  | 14    | +   |
| Alcan 14600  | 921260  | 921261  | 14    | +   |
| Alcan 14700  | 927570  | 927571  | 14    | +   |
| Alcan 14800  | 933880  | 933881  | 14    | +   |
| Alcan 14900  | 940190  | 940191  | 14    | +   |
| Alcan 15000  | 946500  | 946501  | 14    | +   |
| Alcan 15100  | 952810  | 952811  | 14    | +   |
| Alcan 15200  | 959120  | 959121  | 14    | +   |
| Alcan 15300  | 965430  | 965431  | 14    | +   |
| Alcan 15400  | 971740  | 971741  | 14    | +   |
| Alcan 15500  | 978050  | 978051  | 14    | +   |
| Alcan 15600  | 984360  | 984361  | 14    | +   |
| Alcan 15700  | 990670  | 990671  | 14    | +   |
| Alcan 15800  | 996980  | 996981  | 14    | +   |
| Alcan 15900  | 1003290 | 1003291 | 14    | +   |
| Alcan 16000  | 1009600 | 1009601 | 14    | +   |
| Alcan 16100  | 1015910 | 1015911 | 14    | +   |
| Alcan 16200  | 1022220 | 1022221 | 14    | +   |
| Alcan 16300  | 1028530 | 1028531 | 14    | +   |
| Alcan 16400  | 1034840 | 1034841 | 14    | +   |
| Alcan 16500  | 1041150 | 1041151 | 14    | +   |
| Alcan 16600  | 1047460 | 1047461 | 14    | +   |
| Alcan 16700  | 1053770 | 1053771 | 14    | +   |
| Alcan 16800  | 1060080 | 1060081 | 14    | +   |
| Alcan 16900  | 1066390 | 1066391 | 14    | +   |
| Alcan 17000  | 1072700 | 1072701 | 14    | +   |
| Alcan 17100  | 1079010 | 1079011 | 14    | +   |
| Alcan 17200  | 1085320 | 1085321 | 14    | +   |
| Alcan 17300  | 1091630 | 1091631 | 14    | +   |
| Alcan 17400  | 1097940 | 1097941 | 14    | +   |
| Alcan 17500  | 1104250 | 1104251 | 14    | +   |
| Alcan 17600  | 1110560 | 1110561 | 14    | +   |
| Alcan 17700  | 1116870 | 1116871 | 14    | +   |
| Alcan 17800  | 1123180 | 1123181 | 14    | +   |
| Alcan 17900  | 1129490 | 1129491 | 14    | +   |
| Alcan 18000  | 1135800 | 1135801 | 14    | +   |
| Alcan 18100  | 1142110 | 1142111 | 14    | +   |
| Alcan 18200  | 1148420 | 1148421 | 14    | +   |
| Alcan 18300  | 1154730 | 1154731 | 14    | +   |
| Alcan 18400  | 1161040 | 1161041 | 14    | +   |
| Alcan 18500  | 1167350 | 1167351 | 14    | +   |
| Alcan 18600  | 1173660 | 1173661 | 14    | +   |
| Alcan 18700  | 1179970 | 1179971 | 14    | +   |
| Alcan 18800  | 1186280 | 1186281 | 14    | +   |
| Alcan 18900  | 1192590 | 1192591 | 14    | +   |
| Alcan 19000  | 1198900 | 1198901 | 14    | +   |
| Alcan 19100  | 1205210 | 1205211 | 14    | +   |
| Alcan 19200  | 1211520 | 1211521 | 14    | +   |
| Alcan 19300  | 1217830 | 1217831 | 14    | +   |
| Alcan 19400  | 1224140 | 1224141 | 14    | +   |
| Alcan 19500  | 1230450 | 1230451 | 14    | +   |
| Alcan 19600  | 1236760 | 1236761 | 14    | +   |
| Alcan 19700  | 1243070 | 1243071 | 14    | +   |
| Alcan 19800  | 1249380 | 1249381 | 14    | +   |
| Alcan 19900  | 1255690 | 1255691 | 14    | +   |
| Alcan 20000  | 1262000 | 1262001 | 14    | +   |
| Alcan 20100  | 1268310 | 1268311 | 14    | +   |
| Alcan 20200  | 1274620 | 1274621 | 14    | +   |
| Alcan 20300  | 1280930 | 1280931 | 14    | +   |
| Alcan 20400  | 1287240 | 1287241 | 14    | +   |
| Alcan 20500  | 1293550 | 1293551 | 14    | +   |
| Alcan 20600  | 1299860 | 1299861 | 14    | +   |
| Alcan 20700  | 1306170 | 1306171 | 14    | +   |
| Alcan 20800  | 1312480 | 1312481 | 14    | +   |
| Alcan 20900  | 1318790 | 1318791 | 14    | +   |
| Alcan 21000  | 1325100 | 1325101 | 14    | +   |
| Alcan 21100  | 1331410 | 1331411 | 14    | +   |
| Alcan 21200  | 1337720 | 1337721 | 14    | +   |
| Alcan 21300  | 1344030 | 1344031 | 14    | +   |
| Alcan 21400  | 1350340 | 1350341 | 14    | +   |
| Alcan 21500  | 1356650 | 1356651 | 14    | +   |
| Alcan 21600  | 1362960 | 1362961 | 14    | +   |
| Alcan 21700  | 1369270 | 1369271 | 14    | +   |
| Alcan 21800  | 1375580 | 1375581 | 14    | +   |
| Alcan 21900  | 1381890 | 1381891 | 14    | +   |
| Alcan 22000  | 1388200 | 1388201 | 14    | +   |
| Alcan 22100  | 1394510 | 1394511 | 14    | +   |
| Alcan 22200  | 1400820 | 1400821 | 14    | +   |
| Alcan 22300  | 1407130 | 1407131 | 14    | +   |
| Alcan 22400  | 1413440 | 1413441 | 14    | +   |
| Alcan 22500  | 1419750 | 1419751 | 14    | +   |
| Alcan 22600  | 1426060 | 1426061 | 14    | +   |
| Alcan 22700  | 14      |         |       |     |

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

A Forest Hills

# Newcombe élimine Ulrich et Drysdale Rod Laver!

FOREST HILLS, N.Y. (AFP) — Rod Laver ne gagnera pas cette année le tournoi de Forest Hills et son premier prix de 14.000 dollars. Le professionnel australien, considéré comme le meilleur joueur du monde, a en effet été battu en huitième de finale, mardi après-midi par un autre professionnel le sud africain, Cliff Drysdale, qui avait été finaliste de ce même tournoi, il y a trois ans. Drysdale revenu en forme après de quelconques débuts professionnels fut une partie remarquable.

Par contre Laver après avoir mené deux manches à une se découragea complètement dans les deux dernières manches. Fatigue nerveusement par les longs échanges et les multiples lobs que lui avait imposés Drysdale il ne disputa plus ses chances après le repos, laissant son adversaire l'emporter très facilement.

En quart de finale, Drysdale sera opposé au vainqueur du match qui mettra aux prises l'amateur américain Arthur Ashe et le professionnel australien Roy Emerson.

Drysdale a battu Laver aux comptes de 4-6, 6-4, 3-6, 6-1 et 6-1.

Par contre, le professionnel australien John Newcombe fut le premier qualifié pour les quarts de finale du simple messieurs du tournoi.

Il a battu 5-7, 4-6, 6-4, 6-8, 1-4 le danois Torben Ulrich.

Mais dans cette partie qui dura quatre heures, Newcombe, qui détient le titre de Forest Hills — il est classé cette année tête de série n° 4 — passa fort près de la défaite à plusieurs reprises. Ulrich son aîné de 15 ans — il aura 40 ans dans quelques mois — mena en effet par deux manches à une et 7-6 dans la quatrième après avoir pris le service de l'australien. Mais Newcombe était, sur 24 jeux de service du danois, parvenu à n'en ravir que trois.

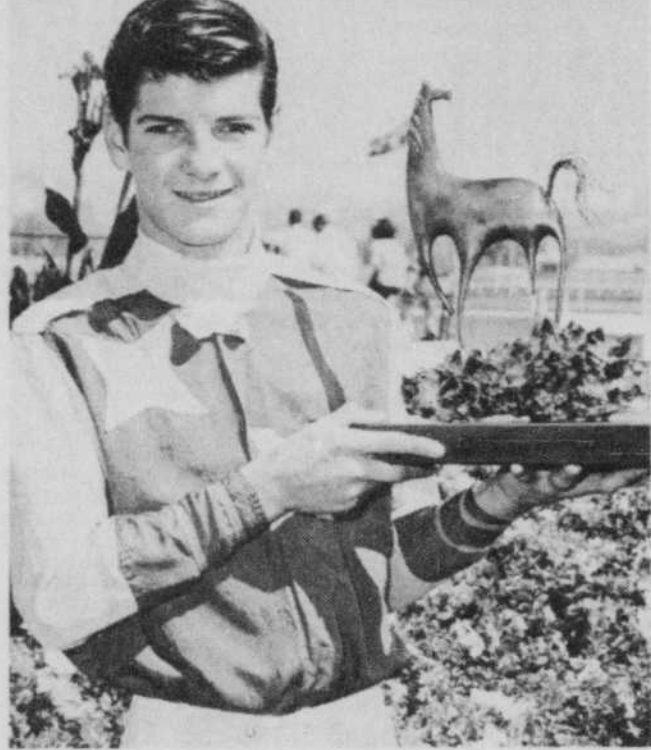
Il égalisa aussitôt à 7 partout pour finalement l'emporter après un très beau match.

En seizième de finale, l'américain Ronald Holmberg a battu son compatriote Robert Lutz 6/4, 11/9, 7/5. Les deux joueurs sont amateurs et ne sont pas classés.

Par ailleurs Tom Okker (Pays-Bas) a battu Pierre Barthès (professionnel, France) 13/11, 6/2, 7/5.

La partie entre Okker et Barthès avait été interrompue lundi en fin d'après-midi à la suite d'un violent orage.

Chez les dames, en demi-finales, la professionnelle britannique Ann Jones, tête de série numéro deux de l'épreuve, est la première qualifiée pour les demi-finales du simple dames. Elle a éliminé, 10/8, 6/3 en quarts de finale la quatrième joueuse amateur des États-Unis, Peaches Bartkowicz.



Le jeune jockey montréalais Robert Plon a un regard de convoitise sur le trophée, qui sera remis au gagnant du derby du Québec, dimanche prochain à Blue Bonnets. Plon, qui n'est âgé que de 17 ans, montera Son Costume, l'un des favoris de l'épreuve d'un enjeu de \$32.585.

## Giants 3, Cubs 8

## Jenkins gagne sa 17e partie

CHICAGO — Randy Hundley a fait produire trois points avec deux simples et Ernie Banks a cogné son 27ème circuit de la saison, alors que les Cubs de Chicago ont défait les Giants de San Francisco au compte de 8 à 3, dans la ligue Nationale de baseball.

Banks a claqué son circuit aux dépens du lanceur débutant Gaylord Perry, à la septième manche alors qu'un coéquipier était sur les sentiers. Le lanceur d'origine canadienne Ferguson Jenkins a encaissé sa 17e victoire au monticule bien que deux circuits furent cognés contre lui. Willie McCovey a obtenu le premier à la première manche et Bobby Bonds le second à la huitième manche.

San Francisco 300 000 010-2 9 1  
Chicago 200 002 00x-2 7 0  
Perry, Montebourquette 7 et Hatt Jenkins,  
Nye 8 et Hundley G. — Jenkins 17-12, P. —  
Perry 13-13, Ctr. — San Francisco, McCovey 22, Bonds 4, Chicago, Bonds 27.

## Echange franco-québécois ... en sport universitaire

A son tour le sport universitaire profite des échanges de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et hier 3 septembre, une délégation d'instructeurs des Universités du Québec s'envola pour la France. Ils sont partis suivre un stage de perfectionnement en sports collectifs (sports d'équipe), et c'est M. Gerald Simond, directeur des sports à l'Université de Montréal, lui-même de retour de France, qui nous a fourni la composition de cette délégation formée surtout d'entraîneur de basketball.

Il s'agit de: Jean-Claude Vadeboncoeur de l'Université de Montréal, Yvon Lamarque de l'Université de Sherbrooke, Fred Whitacre de l'Université Sir George Williams, et Jean-Charles Gravel de l'Université Laval. André Huneault, l'adjoint au directeur des sports de l'Université de Montréal et chef de la délégation, dirigera par contre un stage de hockey à Lyon.

En contrepartie le Québec recevra aujourd'hui, une délégation française de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire (A.S.S.U.) composée de 15 personnes. Elle comprend M. Emile Laboureau directeur de l'A.S.S.U., son adjoint M. Rousseau, ainsi que deux membres du conseil d'administration, quatre secrétaires régionaux, et sept entraîneurs nationaux universitaires parmi lesquels on peut citer P. Dufour, grand spécialiste du handball et du soccer.

Cette délégation sera reçue par les directeurs de sport des Universités du Québec et par les dirigeants de l'Association Sportive Inter-collegiale du Québec, (A.S.I.Q., actuellement en voie de formation), ainsi que ceux de la Fédération des Sports Scolaires du Québec (F.S.S.Q.).

Une réunion au sommet est également prévue, au ministère de l'Éducation à Québec, où les spécialistes français rencontreront, en présence du Commissaire aux Sports Louis Chantigny, et du directeur de l'Éducation Physique au Ministère de l'Éducation Raymond Benoit, les dirigeants des organismes précédemment cités: Gerald Simond (C.D.S.U.C.Q.), Jacques Loisel (A.S.I.Q.) et Raymond Paquin (F.S.S.Q.).

Les Alouettes de Montréal, de la Conférence de l'est du football canadien, ont accueilli trois joueurs américains récemment congédiés par des équipes américaines.

Il s'agit de Bill Payne, un flaqueur congédié par les Patriots de Boston, de la ligue Américaine; de Johnny Brunson, un demi congédié par les Oilers d'Houston, de la ligue Américaine et de Charles Collins, un seconneur de lignes, venant des Cowboys de Dallas, de la ligue Nationale.

## Baseball

### CLASSEMENT

#### Ligue Nationale

|               | G  | P  | Moy. Diff. |
|---------------|----|----|------------|
| St. Louis     | 85 | 51 | 625        |
| Cincinnati    | 71 | 61 | 538 12     |
| San Francisco | 72 | 61 | 541 11½    |
| Chicago       | 71 | 66 | 518 14½    |
| Atlanta       | 68 | 68 | 500 17     |
| Pittsburgh    | 64 | 71 | 474 20½    |
| Houston       | 63 | 72 | 467 22     |
| New York      | 63 | 75 | 457 23     |
| Philadelphie  | 60 | 74 | 448 24     |
| Los Angeles   | 57 | 76 | 429 26½    |

#### Ligue Américaine

|            | G  | P  | Moy. Diff. |
|------------|----|----|------------|
| Détroit    | 85 | 50 | 530        |
| Baltimore  | 78 | 58 | 578 7      |
| Boston     | 72 | 64 | 529 13½    |
| Cleveland  | 73 | 66 | 525 14     |
| Oakland    | 68 | 67 | 504 17     |
| New York   | 66 | 68 | 493 18½    |
| Minnesota  | 64 | 71 | 474 21     |
| Californie | 60 | 76 | 441 25½    |
| Chicago    | 57 | 77 | 425 27½    |
| Washington | 53 | 80 | 398 31     |

### RESULTATS

#### HIER

#### Ligue Nationale

|                                                                   |     |     |             |
|-------------------------------------------------------------------|-----|-----|-------------|
| Los Angeles                                                       | 000 | 002 | 003-10 12 1 |
| Philadelphie                                                      | 000 | 043 | 011-9 13 2  |
| Osteen, Grant 6, Brewer 8 et Halley G.                            |     |     |             |
| Jackson, Hall 8, Wagner 8, Booser 9 et Hyan G.                    |     |     |             |
| Los Angeles, Boyer 2, Crawford 1, Suddas 1, Philadelphie, Lock 7. |     |     |             |
| Houston                                                           | 000 | 020 | 000-2 11 1  |
| Pittsburgh                                                        | 020 | 001 | 00x-3 1* 2  |
| Dierker et Bateman, Ellis, Walker 6 et May G.                     |     |     |             |
| Ellis, 4-4, P. — Dierker, 12-13, Ctr. — Pittsburgh, Stargell 22.  |     |     |             |

#### Ligue Américaine

|                                                                                                                                                                 |     |     |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------------|
| Chicago                                                                                                                                                         | 001 | 000 | 000-1 4 0  |
| Washington                                                                                                                                                      | 000 | 002 | 00x-2 7 0  |
| Carlson, Wood 6 et Josephson, Coleman et Casanova, French 7 G. — Coleman, 13-14, P. — Carlson 4-12.                                                             |     |     |            |
| New York                                                                                                                                                        | 000 | 002 | 004-6 10 1 |
| Baltimore                                                                                                                                                       | 000 | 010 | 000-1 5 0  |
| Peterson, Womack 9 et Gibbs, Phoenix, Babender 8, Watt 8, Drabowski 9, Richert 9 et Bleday, G. — Peterson, 9-9, P. — Phoenix, 13-14, Ctr. — Baltimore, Blair 7. |     |     |            |

## McLain est à trois victoires du but!

NEW YORK — Si la lutte pour le championnat des ligues Américaine et Nationale de baseball semble susciter peu d'intérêt en s'en référant au chiffre des assistances à l'occasion du long congé de la fête du travail, la course pour les honneurs individuels est beaucoup plus serrée.

Dans la ligue Américaine le voltigeur des Twins de Minnesota Toni Oliva, au repos pour la fin de la saison, occupe tout de même la première place des frappeurs avec une moyenne de .289. Carl Yastrzemski le vainqueur de la triple couronne l'an dernier, s'est rapproché à .285.

Dans le domaine des circuits Frank Howard domine toujours avec 39 et il a porté son avance sur Ken Harrelson, des Red Sox de Boston, à six circuits.

Quant aux points produits, Harrelson domine avec 102 et Frank Howard suit avec 98.

Chez les lanceurs Dennis McLain, qui a enregistré sa 27ème victoire, a une confortable avance avec une moyenne de .844 contre .692 pour Dave McNally, des Orioles.

Dans la ligue Nationale, Pete Rose domine toujours le classement des frappeurs avec une moyenne de .344 tandis que Manny Alou, des Pirates, suit avec .335.

Willie McCovey, des Giants, est en tête pour les circuits avec 31 et les points produits avec 83.

Richie Allen, des Phillies, est second pour les circuits avec 28 et Ron Santo ainsi que Bill Williams, des Cubs, sont seconds pour les points produits avec 81.

Grâce à sa 24ème victoire Juan Marichal a repris la tête des lanceurs avec une moyenne de .774 mais Bob Gibson, des Cards suit avec de près avec .769.

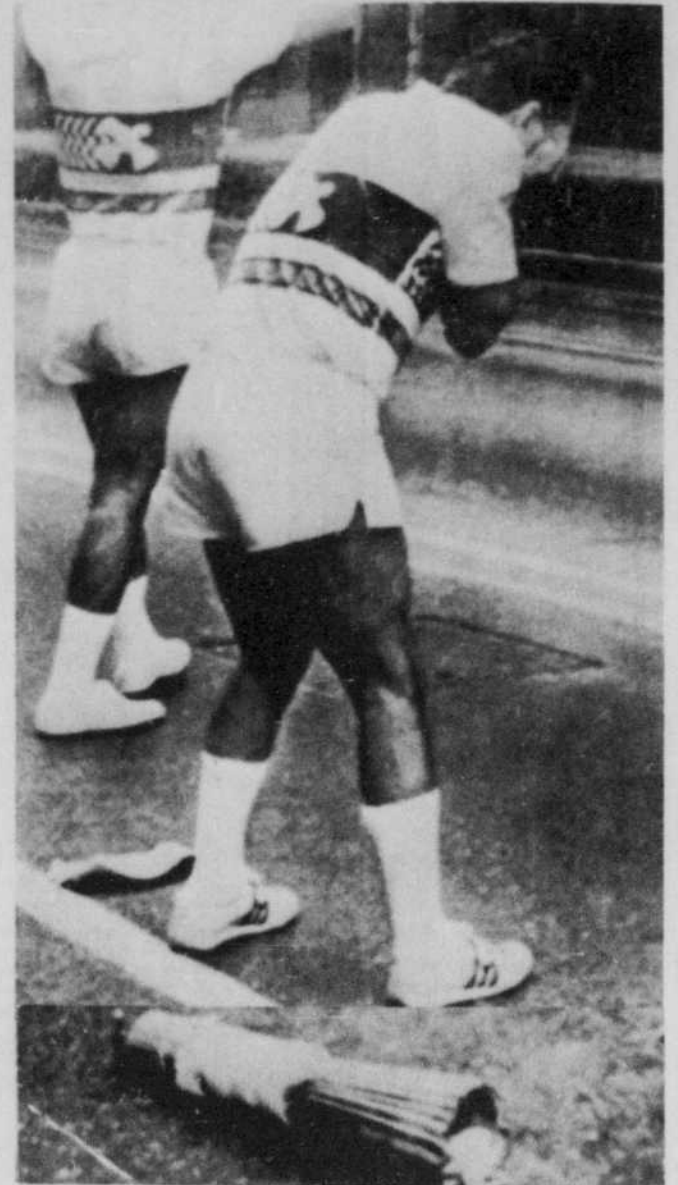
## Trois nageuses assurées de trois médailles d'or

LOS ANGELES — Trois nageuses américaines peuvent espérer remporter trois médailles d'or, fait sans précédent dans les annales de la natation olympique, lors des jeux de Mexico en octobre prochain.

Debbie Meyer (200, 400 et 800 mètres nage libre), Su Pedersen (100 mètres libre, relais 4x100 mètres libre et 4x100 mètres quatre nages) et Catie Ball (100, 200 mètres

brassé et relais 4x100 mètres quatre nages), peuvent en effet réaliser ce triple exploit.

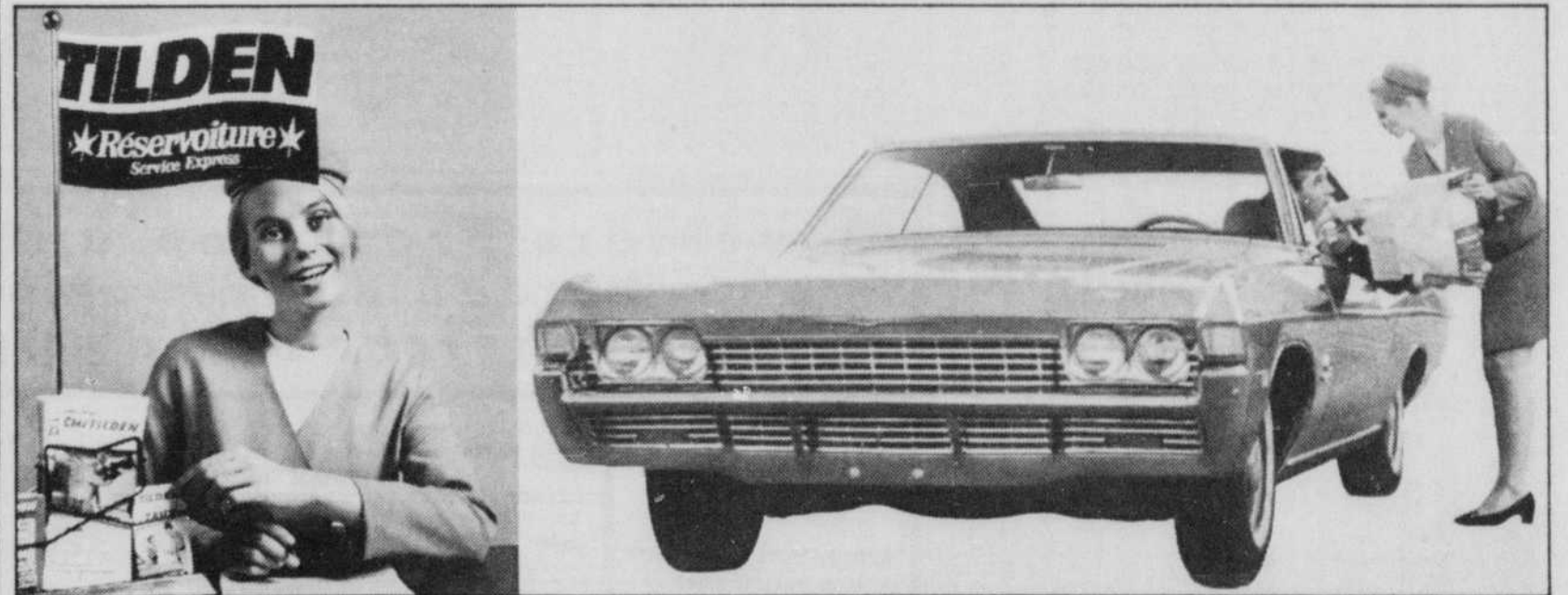
Sue Pedersen qui, à 14 ans, est la plus jeune de toute l'équipe olympique des États-Unis composée de 23 titulaires et six remplaçantes, récoltera deux médailles supplémentaires aux 200 et 400 mètres quatre nages dans lesquels elle doit au moins terminer deuxième, à chaque fois derrière Claudia Kolb.



IL SE TORD DE DOULEUR! — L'athlète espagnol Gregorio Rojo, ci-haut à droite, se tord de douleur alors qu'il vient d'être brûlé au visage par la torche olympique qui a fait explosion lors de son transport vers Mexico, à Barcelone, Espagne, en fin de semaine. L'autre coureur, Miguel Mariana a aussi été blessé lorsque la torche allumée a provoqué l'explosion au contact de celle que l'on transporte également pour être utilisée comme remplaçante. (Photo UPI)

# Si vous avez pris le temps de réserver une voiture chez Tilden, nous ne vous ferons pas attendre en ligne.

Approchez-vous du drapeau, et nous accourrons.



Dans nos bureaux les plus achalandés, un drapeau rouge et bleu, placé sur le comptoir, indique la position réservée à ceux qui ont fait leur réservation. Vous n'avez qu'à signer la formule déjà remplie pour vous, et prendre le volant.

En plus de ce service spécial, vous profiterez de nos tarifs imbattables et d'un plus grand choix de nouvelles voitures comme la Chevrolet Impala, par exemple. Et nous mettons plus de

bureaux à votre service partout au Canada.

Quand il vous faudra une voiture, au Canada, aux États-Unis, (où nous sommes reliés à National Car Rentals) ou dans n'importe lequel des 40 autres pays que nous desservons, appelez-nous d'avance.

Nous vous ferons passer devant les files d'attente. C'est comme ça que nous passons devant nos concurrents.

# TILDEN

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2

Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 866-6651

Café-Thé Confiture  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
**DESY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESY L<sup>re</sup>  
MONTRÉAL  
521-1104

**Blue Bonnets**  
CE SOIR  
À 7H.45  
SOIRÉE DES DAMES...